L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1170 - VENDREDI 15 JUIN 2012 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224

BOUILLOUX - PETIT

A VOTRE SERVICE AVEC
LES PLUS GRANDES MARQUES



Kverneland

21 DIJON - 03 80 78 82 20

Sommaire



Filière viande bovine *p.12*

Rétablir la vérité !

P 05 **Actualité** Côte d'Or
Technopôle agro-environnement : le froid les a fait venir

P 06 **Actualité** Nièvre
Etat des cultures dans la Nièvre : Année moyenne à bonne

P 08 **Actualité** Yonne
Jachères mellifères : un partenariat gagnant-gagnant

P 11 **Actualité** Bourgogne
Assemblée générale de la MSA Bourgogne: la MSA assure son avenir.

P 14 **Filières** Cultures
Cerepy : la coopérative conjugue technique et biodiversité.

P 16 **Filières** Élevage
Campagnol terrestre : le piègeage ça marche !

Dossier spécial Bâtiment



Panorama d'équipements et d'aménagements fonctionnels

Pour les bâtiments comme pour les équipements, il s'agit avant tout de trouver la réponse la mieux adaptée à la problématique posée. A chacun sa solution, en fonction de ses exigences, de ses moyens et d'une situation donnée. La réussite d'un projet ou la bonne intégration d'un équipement dépend souvent de la capacité à inscrire la réponse dans ce triangle d'or : économie, fonctionnalité, rentabilité. Panorama d'équipements et d'aménagements qui répondent à ces attentes. *Pages 17 à 25*

CORBIGNY
Tél. 03 86 20 17 38
MOULINS ENGILBERT
Tél. 03 86 84 31 33
LUZY
Tél. 03 86 30 05 63
BAZOLLES
Tél. 03 86 38 97 00



GAMME 400
garantie 2 ans

LELY WELGER
RP 415 • RP 445 • RP 535

Pick-up 2,25 m. + de densité + de débit
Sans chemin de came
3 rouleaux démarrage de balles



GAMME 500

ENCORE QUELQUES MACHINES DISPONIBLES

G. BUCHEZ 03 86 20 17 38

LELY

Gamme MAGA YAMAHA



NOUVEAU 4x4 450

à partir de 6 700 €HT

* Offre valable jusqu'au 31/07/2012

MOTOSPORT
ZAC des Grands Champs - 58000 Nevers
Tel. 03 86 61 42 70

l'Agenda

Côte d'Or

Printemps Bio en Côte d'Or

Dimanche 24 juin, 9 heures-19 heures : portes ouvertes du domaine Perrin à Ladoix-Serrigny
Samedi 30 juin, 9 heures-12 heures : visite d'une collection de blés anciens, 5€/ personne, sur inscription.
Graines de Noé : 06 23 29 11 56

Désherbinage le 18 juin

La FDCUMA organise une démonstration de désherbinage sur maïs le lundi 18 juin à Saint-Nicolas-lès-Citeaux à partir de 14 heures. Fléchage de la parcelle depuis Saint-Nicolas.

"10 de conduite rurale" à la MFR de Grandchamp

L'opération "10 de conduite rurale", dont l'objectif est d'informer et d'éduquer, dans un esprit de prévention et de sécurité, en matière de circulation des engins agricoles et notamment des tracteurs, aura lieu à la MFR de Grandchamp du 18 au 21 juin. La remise des prix aura lieu le jeudi 21 juin à 16heures.

Nièvre

Anciens exploitants Assemblée générale

La section départementale des anciens exploitants de la FDSEA58 tiendra son assemblée générale annuelle, le jeudi 28 juin, à partir de 9h15 à la salle des fêtes de Saint-Honoré-les-Bains. Outre les actes statutaires et les interventions officielles, deux communications sont prévues, l'une d'Aude Fernandez, juriste spécialiste des retraites agricoles à la FNSEA, l'autre de Philippe Rodriguez, chargé de mission au PNR du Morvan sur le thème des énergies renouvelables. Un déjeuner conclura la matinée de travail.

Val d'Osseux 50ème anniversaire

Nadine et Jean-Paul Loisy fêteront dignement les 50 ans de la Fromagerie du Val d'Osseux, à Rouy, les 30 juin et 1er juillet. Ils ont prévu une série d'animations, durant les deux jours, pour leurs invités. Ils accueilleront par exemple des professionnels du bois (déchiquetage) et de l'eau (dynamisation). Un groupe d'éleveurs témoignera des pratiques de soins en homéopathie sur leurs troupeaux. Un premier marché de producteurs en agriculture biologique couronnera la manifestation. Ce sera l'occasion pour le couple de partager son témoignage sur les efforts engagés depuis quatre ans afin d'optimiser l'efficacité économique et environnementale de l'exploitation laitière. Depuis le 13 mai, en effet, les produits de la fromagerie sont certifiés «agriculture biologique», et ce après des adaptations visant à retrouver la santé des animaux, à rechercher l'autonomie alimentaire en développant la biodiversité et en produisant des fourrages et des céréales nécessaires à une alimentation saine et équilibrée, et à développer les énergies renouvelables (chaudière à bois déchiqueté, séchage du foin en grange avec chauffage solaire sous toiture...). Réservations possibles au 03 86 60 20 63 ou par mail à: jpnloisy@wanadoo.fr.

Festival de musique de Champallement le 21 juillet

La 2ème édition du festival de musique de Champallement se poursuit sous le signe du jazz et des arts plastiques, dans le parc du château et devant un panorama unique sur le Morvan. A partir de 15h, exposition permanente. 16h, dans le parc du château, récital acoustique des étudiants et des amateurs de la région. 17h30, à l'église Saint-Eustache, Duo singulier autour d'une voix parlée-chantée et d'une contrebasse. 19h30, repas buffet. 20h30, sur la scène du château, Upside Bach, l'univers de Bach revisité. 21h40, sur la scène du château Trio Sphère, la révélation jazz de l'année.
Organisation *«Les Arts à Champallement»*.

Yonne

«Tout est énergie» Exposition à Auxerre

Du nucléaire à l'éolienne, tout est énergie ! Une exposition pour découvrir les différentes formes d'énergie et la manière de passer de l'une à l'autre, se tiendra à compter du dimanche 13 mai et jusqu'au 16 septembre, à la Maison de l'Eau, place Achille Ribain, à Auxerre.
L'occasion de réfléchir sur notre utilisation des énergies fossiles qui s'épuisent et apprendre comment les remplacer, autour d'animations ludiques et interactives. Entrée gratuite.

Pôle expertise et prospective juridique, CFE, Aménagement foncier et rural

Les agents du Pôle Juridique Foncier vous reçoivent uniquement sur rendez-vous en nos bureaux à :
Avallon : 9 avenue du 11 novembre, le 1er mercredi de chaque mois
Maillot : 8 avenue de l'Europe, ZA le Saule Fendu, les 1er et 3e lundi de chaque mois
Auxerre : 14 bis rue Guynemer
Vous pouvez les joindre par téléphone au 03 86 94 22 22, pour prendre rendez-vous, obtenir l'indice des fermages, les barèmes indicatifs de la valeur vénale des terres etc.

Mes p@rcelles Démonstration le 18 juin

Venez découvrir Mes p@rcelles lors de la prochaine journée de démonstration qui se déroulera le Lundi 18 juin à 10 h00 à la Chambre d'agriculture de l'Yonne à Auxerre et sur www.mesparcelles.fr

Visites d'essais Grandes Cultures biologiques

La Chambre d'agriculture de l'Yonne vous invite à ses visites d'essais grandes cultures biologiques :
Lundi 18 juin à Neuilly à 14h00 à l'Earl des Chênevières (entre Neuilly et Senan)
Visite de l'essai variété pois protéagineux de printemps (7 variétés de pois verts et 6 variétés de pois jaunes)
Mercredi 20 juin à l'Isle sur Serein à 10h00,
à proximité du Hameau de l'Équarisserie
Visite de l'essai fertilisation azotée et stimulants foliaires (6 fertilisants et 2 stimulants foliaires)
Contact et renseignement : Patrice Cote, Chambre d'agriculture de l'Yonne -
Tél : 03 86 94 82 90 - 06 30 62 99 69

Marchés à la ferme

Comme chaque année, le réseau Bienvenue à la Ferme vous donne rendez-vous pour ses marchés à la ferme, afin de vous proposer le meilleur des produits fermiers icaunais dans un cadre authentique : asperges, volailles fermières, cidre et jus de pomme, canards gras, viande de cerf, viande bovine, légumes et fruits rouges, fromages de chèvre, de brebis, esacrgots, truites, miel, pain d'épice… Et bien sur, vins de l'Auxerrois, du Jovinien, du Tonnerrois et du Chablisien !
Prochain rendez-vous vendredi 30 juin, de 16 h à 20h, chez la Famille Boname, à Villiers sur Tholon.

Omelette géante

Samedi 16 juin, à partir de 20 heures, l'Avenir des Ormes organise aux Ormes un repas autour d'une omelette géante de 5000 œufs. Repas suivi d'un feu d'artifice sur le plan d'eau et d'une soirée animée par le groupe Mosaïque. Renseignements et réservations au 03 86 73 07 75 après 19 h.

Région

Grande vente de génisses Simmental à haut potentiel génétique

Le groupement de producteurs organise une grande vente de Simmental au Gaec de la Marnotte à Balesmes s/Marne (52) le 19 juin à 10h. Vente aux enchères traditionnelle dans un premier temps puis vente silencieuse, dite « à la bouteille » pour les animaux restants. Les prix de soumission fixés au dernier moment devraient se situer entre 1500 et 1600 euros. L'an dernier cette vente avait attiré plus de 300 éleveurs. Les animaux avaient été vendus dans 56 élevages et une trentaine de départements différents.
Le catalogue regroupant toutes les génisses proposées à la vente est disponible à l'adresse internet : www.simmentalfrance.fr.

Rendez-vous sur AgriBourgogne.fr

▶ installation

PRI info

Côte d'Or

Il souhaite s'installer

Ce jeune fils d'agriculteur âgé de 21 ans est titulaire d'un BTS Analyse et Conduite des Systèmes d'Exploitation (ACSE) et réalise un second BTSA en productions végétales. Il travaille régulièrement sur l'exploitation familiale, a réalisé plusieurs stages en exploitation et dans des organismes agricoles, et a développé une petite activité apicole. Il recherche une exploitation de 45 à 150 ha pour s'installer dans le Châtillonnais en production céréalière et/ou allaitante avec une petite production apicole en complément. Contacter Corine Garnier-Penning, conseillère RDI (service financé par l'Etat) au 03 80 68 67 85

Nièvre

Le Répertoire départ installation (RDI)

Si vous avez un projet d'installation et que vous recherchez du foncier ; ou si vous désirez céder votre exploitation à un jeune, inscrivez vous au Répertoire Départemental à l'Installation. Cet outil permet de mettre en relation les jeunes désirant s'installer et les agriculteurs souhaitant céder leur exploitation (service financé par l'Etat).
Contact : Carole Simon à l'Odasea : 03 86 71 92 40

Yonne :

Le Point Info Installation : votre premier contact

Vous êtes intéressé(e) par le métier d'agriculteur, vous avez un projet d'installation en agriculture à plus ou moins long terme, vous envisagez une reconversion professionnelle en agriculture. N'hésitez pas à contacter le Point Info Installation. Des conseillers sont à votre écoute pour vous accompagner dans votre réflexion et pour vous informer sur le dispositif d'aides à l'installation et les démarches à l'installation (accompagnement financé par l'Etat). Plus d'informations au 03 86 94 21 99.

PORTES OUVERTES
VENEZ DÉCOUVRIR LE ROBOT DE TRAITE LELY ASTRONAUT A4



VOUS DÉCOUVRIREZ AUSSI LE ROBOT D'AFFOURAGEMENT LELY JUNO, LA BROSSE À VACHES LELY LUNA, LE SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE L4C ET LES LOGETTES COMMODUS.

Le jeudi 21 juin 2012 à partir de 10 h
Au GAEC Boullier
36 route du Grand Orme
45530 VITRY AUX LOGES

NOS PARTENAIRES
AGRITUBEL · Cialyn · MAURY CURETABLE · Nutral · MAFREL

Fléchage à partir du bourg

www.lely.com

innovators in agriculture

Lely Center • Agriculture et Robotique Bourgogne SA • 6 rue Carnot • 89310 NITRY
E-mail : dbeaudet@nit.lelycenter.com • Renseignements : Didier Beaudet : 06 20 29 88 05

Initiatives

«Les céréales font vivre le territoire»

Passion Céréales est une association créée en 2006 à l'initiative de l'interprofession céréalière. Il y a quelques jours, elle a réuni de nombreux médias pour effectuer sa principale mission : communiquer.

Le constat dressé par Marc Patriat est le suivant : «*Les céréaliers et la filière céréalière ne sont pas très connus auprès de la population, bien qu'ils représentent 12 500 emplois et couvrent 34% de la surface agricole !* ». Pour remédier à cette méconnaissance, une communication de la filière s'impose. Ça tombe bien : l'association Passion Céréales a été créée pour ça. «*Il est important que les Bourguignons sachent que la filière céréalière existe, qu'ils sachent ce que l'on y fait et pourquoi on le fait*» explique Marc Patriat. Le délégué régional enchaîne par une présentation plutôt élogieuse : «*la filière bourguignonne est pleine de vitalité. Elle est facteur de dynamisme économique, créatrice d'emplois. Elle mise sur un développement durable fondé sur le respect de l'environnement et la qualité des produits*».



Marc Patriat, délégué Passion céréales en Bourgogne et Marie-Lucie Jacquey, directrice adjointe du moulin Decollogne d'Aiserey, lors d'une conférence de presse.

«Attentive aux attentes sociétales»

Marc Patriat rappelle le poids important de l'agriculture et de l'agroalimentaire dans la balance commerciale française, avec notamment la possibilité d'exporter par le biais de Cérévia et le terminal céréalier de Fos-sur-Mer. La production de céréales biologiques bourguignonne est ensuite abordée. «*En constante progression», elle a le mérite d'être «attentive aux attentes sociétales*». Le nouveau moulin Decollogne d'Aiserey en est la parfaite illustration et ses caractéristiques ont été présentées par la directrice adjointe Marie-Lucie Jacquey. «*La filière céréalière se projette vers l'avenir*» enchaîne Marc Patriat, qui cite la plateforme d'innovation agro-environnementale Artemis (avec notamment l'ambition «*produire +, produire mieux*») et le pôle européen Vitagora Goût-Nutrition-Santé (avec le projet «*Farine plus*» et la mise au point d'un pain senior). Si l'enjeu économique de la filière céréalière est «*fondamental*», le défi alimentaire est «*tout simplement vital*», comme le rappelle Marc Patriat : «*Tous les acteurs de la filière misent sur un haut-niveau de qualité pour satisfaire les besoins des consommateurs. Les taux de protéines des blés bourguignons sont supérieurs à la moyenne nationale. Les acteurs de la filière sont aussi engagés, à tous les maillons, dans le respect des bonnes pratiques : formation des opérateurs, traçabilité du champ à l'assiette, auto contrôles et contrôles sanitaires réguliers*».

AURÉLIEN GENEST

▶ Sondage

Les Bourguignons aiment les céréales

La filière céréales a visiblement une bonne image auprès du public qui la connaît : 79 % des Bourguignons interrogés à l'occasion d'un sondage téléphonique ont une opinion positive de la culture céréalière et 89 % sont convaincus de la bonne qualité des produits. Le poids économique de la filière pourrait toutefois être mieux connu : si 56 % des personnes interrogées pensent que la Bourgogne est une «grande région productrice», seulement 49 % estiment que le rôle de la filière est «important» en termes d'emplois. En revanche, les Bourguignons interrogés savent que le blé est la céréale la plus cultivée dans la région (76 % citent cette culture en premier). Quant aux producteurs, ils ont la confiance de 77 % des personnes interrogées. Une majorité des répondants souhaiterait toutefois plus d'informations dans les médias sur les thèmes des céréales et de l'alimentation, de la santé et de la protection de l'environnement.

Emploi saisonnier

Une enquête régionale

Dans le cadre de la cinquième campagne de Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences (GPEC), la commission emploi de la FNSEA a décidé de réaliser une étude-enquête dédiée aux travailleurs saisonniers afin de répondre à un certain nombre d'interrogations que les employeurs agricoles se posent.

Mise en place par la FNSEA, la GPEC est porteuse d'une volonté ferme de contribuer au maintien de l'emploi en anticipant les besoins des employeurs tout en leur rendant abordables des éléments de gestion difficilement accessibles compte tenu de la taille des entreprises du secteur agricole. En effet, si les données connues actuellement permettent d'estimer de manière correcte, pour chaque grande filière, le nombre de salarié en CDD, les durées des contrats ou encore les période de recrutement, la FNSEA ne dispose que de très peu d'éléments objectifs et chiffrés sur le profil et le parcours de ces salariés saisonniers agricoles.
Il est donc nécessaire de recueillir ces informations pour déterminer la connaissance que ces travailleurs ont de la production agricole ainsi que leur «*ancienneté*» dans le métier et le secteur. En effet, ces salariés participent largement à la réussite et au résultat des exploitations de la France et de notre région.
Il est donc indispensable de mieux connaître ces travailleurs pour mieux valoriser l'emploi agricole. «*Cette démarche s'inscrit également dans une perspective globale de promotion de l'emploi agricole*» ajoute Claude Cochonneau, président de la Commission Emploi de la FNSEA.
L'enquête est constituée d'un questionnaire à l'intention des employeurs de main-d'œuvre saisonnière agricole et d'un autre destiné aux salariés saisonniers dans les exploitations de notre région en 2012. Les réponses ne seront utilisées que pour effectuer une synthèse nationale ainsi qu'une conclusion régionale et sont strictement anonymes. Nous comptons sur vous pour participer à cette grande enquête grâce à 10 minutes maximum de votre temps et nous permettre de recueillir les données réelles du terrain.

▶ Contacts

Vous pouvez contacter la fédération de votre département pour toute information ou renseignement complémentaire aux coordonnées suivantes :
FDSEA Côte d'Or - Tel : 03 80 68 67 67 - Mail : fdsea21@wanadoo.fr
FDSEA de Saône et Loire
Service Emploi - Tel : 03 85 29 56 50 - Mail : astasik@fdsea71.fr
FDSEA de l'Yonne
Service Emploi - Tel : 03 86 49 48 16 - Mail : france.lahutte@fdsea89.fr
Association Avenir
Service Emploi - Tel/fax : 03 86 93 40 92 - Mail : fdsea58@wanadoo.fr

NODIMAT, le service au rythme des saisons

INVITATION



NODIMAT inaugure sa nouvelle base !

Porte ouverte le mercredi 20 juin 2012
à partir de 8h30
100 ZA les Bruottées 21 200 VIGNOLES
03 80 21 46 10

Nodimat
NEW HOLLAND AGRICULTURE
HORSCH L'agriculture par passion
AMAZONE HARDI EVRARD

Retrouvez toutes nos offres et nos occasions sur www.nodimat.com

Éleveurs et acheteurs associés

Une sérénité retrouvée, pourvu que ça dure

L'assemblée générale d'Elvea 21-89 dresse un constat positif de l'année 2011. Les cours des animaux maigres et gras redonnent le sourire.



Les cours de la viande se portent bien et l'assemblée Elvea 21-89 s'est voulue résolument optimiste.

Consultons les archives de Terres de Bourgogne. En 2008, François Deroye dressait le constat suivant : *«L'élevage est dans la tourmente»*. Quatre ans plus tard, ça va beaucoup mieux. Le discours du président d'Elvea 21-89 est désormais positif : *«cela fait 25 ans que je suis agriculteur et en ce qui concerne mes ventes et celles de la plupart de mes collègues, jamais les cours n'avaient atteint ce niveau»*. Comme le rappelle François Deroye, ceci est un moindre mal : *«les crises ont été nombreuses ces dernières années et les éleveurs ont constamment dû s'adapter. Cela fait trop longtemps que nous sommes la variable d'ajustement de la production de viande bovine. Nous pouvons même espérer que le cours deviennent encore meilleurs»*. Pour le président d'Elvea 21-89, l'élevage est un métier *«dur et exigeant notamment en temps de travail», «il est donc normal qu'il soit rémunéré à sa juste valeur et il est bien temps que l'aval en prenne conscience»*.

Pas d'euphorie non plus

Pour assister à une telle hausse des cours, François Deroye rappelle la meilleure transparence sur la fixation des prix du gras en France, l'ouverture de marchés à l'export, la conjoncture mondiale et l'appui du ministre de l'Agriculture.

Lors de l'assemblée générale d'Elvea 21-89, Denis Tarteret, le président du collège acheteurs, a également retracé les caractéristiques de l'année 2011 avec cette hausse constatée des cours de la viande.

Concernant l'année 2012, la baisse de la production et la demande des pays tiers donnent *«un horizon optimiste» : «C'est la première fois que la demande est plus forte que l'offre mais attention, ne nous emballons pas, une catastrophe sanitaire est vite arrivée»* tempère Denis Tarteret, pour qui la vigilance est de mise. *«L'association est là pour renseigner et coordonner toutes les informations et obligations. Éleveurs et commerçants doivent travailler ensemble pour gagner cette bataille de la valorisation du travail, c'est dans l'union qu'est la force»* souligne le président du collège acheteurs.

Pour François Deroye, il est clair que des solutions à la tuberculose bovine apporteraient un bon bol d'air : *«ce dossier est aujourd'hui enlisé et on n'en voit pas l'issue. Les éleveurs du département paient un lourd tribut à cette prophylaxie et les animaux marqués «21» sont difficiles à commercialiser. Ce serait un grand soulagement que des solutions apparaissent enfin»*.

Un exposé plein de promesses

Vincent Chatellier, économiste à l'Inra de Nantes, est venu exposer les perspectives du marché mondial, les promesses de la Pac et ses adaptations possibles. Ingénieur formé à Dijon, Vincent Chatellier est décidément très apprécié dans le département. Le Crédit Agricole l'avait déjà convié à Dijon en septembre 2011, de même que la SAS Bresson en début d'année. *«Son intervention résumée dans Terres de Bourgogne m'a donné envie de l'inviter et je ne regrette pas du tout. C'est quelqu'un de très intéressant et tous les éleveurs présents ont été captivés»* dira François Deroye. A l'image de Gilles Morel, éleveur à Thoisy-le-Désert dans le canton de Pouilly-en-Auxois : *«Nous avions quelqu'un d'optimiste, pour une fois! Sa présentation était très intéressante. Il y a normalement des jours meilleurs devant nous. La raison? Nous produisons moins que l'on consomme, les cours devraient donc se tenir. Concernant la Pac, Vincent Chatellier a insisté sur le fait que la PMTVA devait rester couplée, c'est très important. Dans nos régions, il n'y a pas de raison d'avoir peur du verdissement de la Pac, il n'y aura pas beaucoup d'impacts. Sur la mondialisation, Vincent Chatellier a précisé qu'il ne fallait plus craindre l'exportation des pays des Amérique du sud qui marquent le pas. Un des points négatifs de l'exposé concerne les coûts de productions qui vont augmenter avec la hausse du prix du pétrole et des aliments. Il faut donc que les cours de la viande suivent. J'espère juste que les problèmes sanitaires ne freineront pas l'embellie actuelle»*. **Aurélien Genest**

▶ Zoom sur

Des prix moyens en hausse

Taurillons maigres : 1070€ soit 36€ de plus qu'en 2010, notamment grâce aux prix pratiqués entre septembre et décembre : le prix moyen au premier semestre était de 1046€ alors qu'il était de 1130€ au deuxième. Le poids vif moyen pour les charolais était de 617 kg.

Vaches maigres : 1075€ soit 87€ de plus que le prix de vente moyen observé pour l'année 2010.

Taurillons gras : 3€55 (23F30) alors qu'il était de 3€18 (20F86) en 2010. La moyenne de vente au cours du deuxième semestre (3€67 soit 24F07) a été supérieure à celle du premier trimestre (3€38 soit 22F17). Le poids moyen de sortie a été de 447kg donc sensiblement identique à 2010 (452kg).

Vaches grasses : 3€17 (20F80) alors qu'il était de 3€ (19F70) en 2010. Au premier semestre, il était de 3€11 (20F40) puis 3€27 (21F45) au deuxième semestre. Le poids de vente moyen était de 420kg (il était de 413kg en 2009).

Taureaux gras : 2€30 (15F10) avec un poids moyen à 608kg. Le prix moyen en 2010 était de 2€16 (14F17) pour un poids de 586kg.

Broutards : 941€, ce qui est globalement identique à 2009 (938€) et 2010 (935€) mais on observe un écart important entre les deux semestres de l'année. Le prix de vente moyen au premier semestre était de 912€ alors qu'il a été de 974€ au deuxième semestre.

Laitonnes : le cours reste assez stable avec un prix moyen légèrement supérieur à 2010 (671€ en moyenne soit 4€ de plus que 2010).

Gel sur les cultures

Reconnaissance au titre d'une situation de force majeure

Le gel intervenu dans l'ensemble de la Bourgogne et dans plusieurs régions du Grand-Est de la France, a provoqué des dégâts importants sur les cultures d'hiver.

L'ampleur de ce gel a soulevé des difficultés au regard de certaines règles liées aux aides de la Politique Agricole Commune (PAC), notamment de certains engagements pris au titre d'une Mesure Agro- Environnementale (MAE) du fait du re-semis de cultures de printemps non prévues initialement et du respect de certaines bonnes conditions agronomiques et environnementales (BCAE) avec notamment une faible densité du couvert ou la présence d'adventices indésirables.

Le 4 juin 2012, compte-tenu de ces conditions climatiques exceptionnelles et de l'ampleur de ce gel, le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire a reconnu pour l'ensemble du territoire bourguignon une situation de force majeure et des circonstances exceptionnelles pour ces accidents de culture dus au gel. Cette reconnaissance, mise en application par deux arrêtés préfectoraux départementaux publiés le 07 juin 2012, évitera sur les parcelles touchées par le gel des réductions d'aides de la PAC au titre de la conditionnalité et permettra le paiement des aides agro-environnementales pour les surfaces concernées.

Ainsi, les exploitants touchés par le gel et qui de ce fait ne seront pas en mesure de respecter certains engagements au titre de la BCAE ou d'une MAE doivent notifier obligatoirement leur situation auprès de la Direction Départementale des Territoires (DDT) de la Côte d'Or avant le 21/06/2012, délai de rigueur, par voie postale ou par voie électronique à l'adresse :

DDT/SEAEE - 57, rue de Mulhouse BP 53317 21033 Dijon Cedex

ddt21-seaee-ad@cote-dor.gouv.fr.

Afin de simplifier votre démarche, vous pouvez télécharger le formulaire de demande de dérogation de force majeure sur le site internet de la DDT de la Côte d'Or, dans la rubrique actualité de la page d'accueil : http://www.cote-d-or.equipement-agriculture.gouv.fr.

En cas de difficultés ou de situations particulières, vous êtes invités à prendre contact avec la DDT qui étudiera votre demande (tel : 03 80 29 44 42 / 42 72 / 44 81).

Communiqué DDT

▶ En pratique

Les exploitants touchés par le gel et qui de ce fait ne seront pas en mesure de respecter certains engagements au titre de la BCAE (en cas de faible densité de couvert ou sa répartition hétérogène sur la parcelle, ainsi que la présence d'adventices indésirables), doivent préciser dans leur notification à la DDT si l'ensemble des surfaces agricoles de l'exploitation est inclus dans le département et en indiquant, le cas échéant, la liste des îlots concernés. Pour les exploitants touchés par le gel et qui de ce fait ne seront pas en mesure de respecter les engagements pris au titre d'une MAE, il est précisé que : pour une mesure agro-environnementale rotationnelle (MAER2) :

les cultures prises en compte pour la vérification des obligations du cahier des charges en 2012 sont celles qui ont été déclarées sur le formulaire «*Liste des éléments engagés*» et transmis à la DDT au plus tard le 15 mai 2012 ;

- **si une ou plusieurs parcelles culturales ont été détruites par le gel et ont nécessité un re-semis, la culture prise en compte pour la vérification du cahier des charges sera celle initialement implantée (déclarée sur la «*Liste des éléments engagés*» et donc détruite) sous réserve que vous en fassiez la demande avant le 21 juin 2012 ;**
- **votre demande devra préciser la mesure (MAER2) et la liste des parcelles culturales (îlots ou parties d'îlot) concernées avec leur surface, la culture initiale et la culture substituée (exemple de formulaire téléchargeable sur le site de la DDT) ;**
- **pour une mesure agro-environnementale territorialisée (MAET) de limitation de la fertilisation azotée totale et absence de traitement phytosanitaire de synthèse :**
- **le respect de la limitation des fertilisants azotés totaux (116unités/ha/an) et l'absence de traitement phytosanitaire de synthèse doivent être respectés annuellement ;**
- **si une ou plusieurs parcelles culturales ont été détruites par le gel et ont nécessité un re-semis susceptible d'entraîner des problèmes de respect du cahier des charges, l'apport de fertilisation azotée et les traitements phytosanitaires ne seront pas pris en compte sur les parcelles culturales détruites par le gel et qui ont nécessité un re-semis, sous réserve que vous en fassiez la demande avant le 21 juin 2012 ;**
- **votre demande doit préciser la mesure (ex : BO_BEUR_GC2) et la liste des parcelles culturales (îlots ou parties d'îlot) concernées avec leur surface, la culture initiale et la culture substituée (exemple de formulaire téléchargeable sur le site de la DDT).**

Technopôle agro-environnement

Le froid les a fait venir

Beaucoup d'agriculteurs en quête d'informations et de conseils techniques ont fait le déplacement la semaine dernière dans le canton de Mirebeau-sur-Bèze. Ils ont profité des *«Rencontres du technopôle agro-environnement»* pour poser, entre autres, des questions sur le gel de fin janvier.



Onze ateliers étaient proposés aux agriculteurs à la plate-forme de Beire-le-Châtel.

La cinquième édition des *«Rencontres du technopôle agro-environnement»* a enregistré une belle affluence jeudi 7 juin en attirant plus de 500 agriculteurs. Une visite de la plate-forme d'essais de Beire-le-Châtel était proposée en matinée. La journée a continué par une visite de la station BFC Semences à Bèze. Les ateliers proposés visaient l'acquisition d'une meilleure connaissance agronomique, pour répondre aux nouveaux enjeux économiques et environnementaux des grandes cultures. De nombreuses compétences étaient mises en commun (Dijon Céréales avec son service technique Damier Vert, la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, Arvalis-Institut du végétal, le Cétiom, l'Inra et le pôle de compétitivité Vitagora avec la plate-forme d'innovation agro-environnementale).



Claude, un agriculteur de l'Yonne, est venu avec l'intention d'en apprendre davantage sur les variétés de blé plus résistantes au froid.

Sur place, avec les techniciens

Demandons au hasard à l'un des 500 agriculteurs, ses attentes par rapport à cette journée. Venu de l'Yonne, Claude, cite deux des onze ateliers de la plate-forme : *«Je suis venu voir les nouvelles variétés de blé et leur comportement par rapport au froid. Le gel a beaucoup sévi dans mon secteur. Le deuxième atelier qui m'intéresse est celui des cultures associées au colza. Des plantes gélives sont introduites dans le colza afin d'étouffer les mauvaises herbes. Ça a l'air d'être intéressant»*. Le premier atelier *«blé»* visité par Claude est tenu par Michaël Mimeau, technicien grandes cultures à Dijon Céréales et Luc Pelcé, ingénieur régional à Arvalis-Institut du végétal. Une quinzaine de variétés sont présentées, des nouvelles mais aussi des plus anciennes. Pour faire le lien avec les attentes de Claude, Michaël Mimeau conseille de *«relativiser»* la notion de *«notes de froid»* (une note de froid est attribuée à une variété lors de son inscription). *«Cet hiver, certaines variétés qui avaient une note de froid très bonne ont gelé et montré une sensibilité assez forte au froid. A l'inverse, d'autres variétés qui avaient une note un peu moins bonne ont tenu le coup»* informe Michaël Mimeau.

Celui-ci insiste sur le type de froid recensé durant l'hiver, qui peut être différent d'une année sur l'autre : *«De 2011-2012, tout le monde retiendra la combinaison exceptionnelle d'un automne doux avec un important froid hivernal. Ce qui est arrivé cette année est rare et il est souhaitable que cela reste ainsi. A la limite, c'est la douceur de l'automne qui a fait le plus de mal, en favorisant le développement des plantes. A l'avenir, nous allons davantage nous intéresser au fonctionnement des variétés, et notamment à leur précocité à montaison plutôt qu'à leur note de froid. Celle-ci reste une information intéressante mais elle n'est attribuée que sur deux années de test qui ne peuvent pas être représentatives de toutes les situations»*.

Le colza accompagné

Le deuxième atelier suivi par Claude est celui des cultures associées au colza. Arnaud Pillier, technicien à la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, a fait la présentation de résultats d'essais menés sur des cultures compagnes du colza (lentilles, vesce, féverole, trèfle...). *«En semant des légumineuses gélives à l'implantation du colza, nous souhaitons réduire l'impact des adventices, structurer davantage le sol et apporter de l'azote au colza. L'autre idée est de vérifier si une diminution de la dose d'azote apportée au colza peut être compensée par un relargage d'azote issu de la minéralisation des plantes compagnes»* explique Arnaud Pillier. Concernant les résultats présentés, trois mélanges de cultures compagnes semblent plus intéressants que les autres : vesce/trèfle, gesse/fenugrec/lentilles et féverole/lentilles. *«Certains agriculteurs les utilisent déjà dans le département»* informe le technicien. Pour plus d'informations sur les cultures associées au colza d'hiver : consulter www.cote-dor.chambagri.fr

AURÉLIEN GENEST



Michaël Mimeau, technicien grandes cultures à Dijon Céréales, conseille de *«relativiser»* la notion de *«notes de froid»*.

Grandes cultures

Hiver destructeur, printemps réparateur ?

Des parcelles de blé et colza resteront, quoiqu'il arrive, très *«claires»* en Côte d'Or, suite aux dégâts du gel. Mais les pluies et températures du printemps, propices au bon développement des cultures, sont les bienvenues dans les exploitations du 21. Le point avec Dijon Céréales et la Chambre d'agriculture.

Les conditions météo sont favorables et tendent à limiter la casse pour certaines exploitations. Après avoir *«trinqué»* en début d'année, la majorité des agriculteurs de Côte d'Or ne devrait pas voir leur situation s'aggraver. *«Le printemps est favorable pour la majorité des cultures ressemées ou déjà en place, notamment en ce qui concerne le tallage»* commente Michaël Mimeau (Dijon Céréales). Pour le technicien grandes cultures, la régularité des pluies, depuis plus de deux mois, favorise le nombre d'épis. Pour les cultures d'hiver, la fertilité s'est déroulée dans des conditions globalement satisfaisantes grâce à l'ensoleillement. Malgré tout, certaines parcelles d'orge d'hiver présentent des défauts de fertilité liés aux températures froides durant la méiose. L'heure est au remplissage et, bonne nouvelle là aussi, les journées échaudantes se font rares. Les cultures de printemps et particulièrement les orges ont actuellement dépassé les stades épiaison-floraison. Le nombre d'épis est lui aussi jugé *«correct»*.

Attention, tallage *«excessif»*

Damien Ronget, technicien à la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, s'interroge sur le tallage *«excessif»* de certaines cultures de céréales et notamment les orges du plateau : *«Le potentiel d'épis et le nombre d'épis par mètre carré est très élevé. Au lieu d'avoir 800 à 1000 épis/m², on peut dépasser 1500 épis/m²... C'est une bonne chose, à la seule condition d'arriver à alimenter ces épis....Nous ne sommes pas sûrs qu'ils arrivent tous à faire des grains. Donc attention à la quantité mais aussi à la qualité... Cette situation est exceptionnelle et difficile à gérer. Nous attendions un épi par graine. Nous en avons finalement entre trois et six !»*

Pois, moutardes, tournesol: ça roule

Le retour de précipitations, accompagné de températures relativement douces, a été très favorable aux autres cultures de remplacement telles que la moutarde, le tournesol et les pois. Ces derniers sont *«magnifiques»* d'après Damien Ronget. Les tournesols sont *«très beaux»* et peut-être même *«un peu trop»* car *«obligés d'être régulés»*. Concernant les moutardes de Bourgogne, 95% des surfaces ont été ressemées fin février-début mars. Les 4900 hectares concernés sont aujourd'hui *«très prometteurs»* d'après Jérôme Gervais, technicien à la Chambre d'agriculture de Côte d'Or : *«Les pluies et la chaleur ont elles aussi été très favorables à la moutarde. Les plantes présentent un très bon potentiel. Aujourd'hui, nous pouvons espérer atteindre 25q/ha, soit autant que le potentiel des moutardes semées avant l'hiver. Lors d'une année normale, la différence de rendement est d'environ 20%»*.

AURÉLIEN GENEST

▶ Point de vue FDSEA

Fabrice Faivre : *«Rien n'est joué»*

Le bureau de la FDSEA de Côte d'Or s'est réuni lundi à Dijon et a abordé les grandes cultures. Si le président Fabrice Faivre admet que *«visuellement il y a du mieux dans le département»*, la prudence doit rester de mise : *«Nous sommes encore loin de la récolte. Rien n'est joué, tant que ce n'est pas dans la benne.... Si les cultures se sont globalement bien refaites dans la plaine, des potentiels restent aléatoires et très faibles sur le plateau. Et n'oublions pas les niveaux de maladies relativement élevés. Une dernière chose par rapport à la fenaison, ce serait bien que l'on puisse enfin commencer de récolter»*.

Producteurs de Lait du Bassin Centre

Assemblée générale constitutive de l'Association

Le 24 février dernier, devant une salle bien remplie, a eu lieu la journée de lancement de l'Association des producteurs de Lait du Bassin Centre (APLBC). Depuis, de nombreuses adhésions ont été reçues, dont celles des Nivernais. C'est pourquoi les membres fondateurs ont souhaité réunir de nouveau, non seulement les adhérents de l'association, mais aussi l'ensemble des éleveurs laitiers du Bassin Centre. Pour rappel, cette association a été créée dans le but de fédérer l'expression collective des éleveurs laitiers du Bassin Centre. Demain, nous aurons à redéfinir l'organisation de la filière laitière et l'APLBC devra être un des acteurs importants pour toutes les questions d'orientations laitières sur le bassin. Elle aura aussi un rôle dans la négociation des conditions générales de vente des contrats avec notamment les prix et les volumes. Olivier Hoareau, président de la section lait 58, rappelle «*l'importance de la présence de tous. En effet, c'est dans l'intérêt de chacun d'adhérer à cette association car si l'on veut défendre l'intégralité des producteurs, indépendamment de leur appartenance syndicale, il est important que nous soyons nombreux à adhérer à l'APLBC*».

L'Assemblée générale de l'APLBC aura lieu le 22 juin à la salle polyvalente de Reuilly (36260), à partir de 11h. Pour vous inscrire contactez le Criel centre au 02 38 71 91 33 ou criel.centre@wanadoo.fr.

SECTION LAIT

Programme de l'AG :
11h : présentation des forces et faiblesses de la filière laitière française, ainsi que ses perspectives d'évolution à court, moyen et long terme.

13h15 à 14h30 : Buffet campagnard
14h30 : Assemblée Générale constitutive et/ou poursuite des débats

▶ Formations

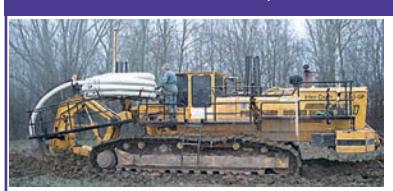
Stages Informatique

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise en juillet prochain trois stages dédiés à l'usage de l'informatique. Le 1er module, intitulé « *découverte de Windows* », se tiendra jeudi 12 juillet à Nevers et propose de devenir capable d'utiliser les fonctions de Windows, de découvrir les particularités du bureau, l'organisation du disque dur, de jongler avec les fichiers et les dossiers. Le 2è module, « *initiation au traitement de texte* », aura lieu mardi 17 juillet à Nevers. Objectif: être capable d'utiliser les fonctions de base d'un traitement de texte de type Word, de maîtriser la saisie, les modifications, la mise en forme, les tableaux et l'impression. Le 3è module enfin, intitulé « *initiation au tableur* » se déroulera jeudi 19 juillet à Nevers et propose d'être capable d'utiliser les fonctions de base d'un tableur de type Excel (différentes fonctionnalités: réalisation de tableaux, calculs automatiques, graphiques, fonctions...). Durant les trois stages, des manipulations sur ordinateurs portables sont prévues ainsi que la fourniture d'un support écrit. La maîtrise de Windows est un préalable aux stages sur le traitement de texte et le tableur. Participation: 50 euros par stagiaire et par journée, et financement VIVEA.
Renseignements : Laurence Evers au 03 86 93 40 36 ou par mail à laurence.evers@nievre.chambagri.fr"

CAPTAV A Challuy

Le CFPPA de Challuy organise une formation permettant d'obtenir le Certificat d'aptitude professionnelle au transport des animaux vivants (CAPTAV), les 13 et 20 juillet prochains. C'est un règlement européen de 2004 qui impose à toute personne chargée du transport des bovins, ovins et caprins, d'être titulaire de ce certificat, ces nouvelles règles ne s'appliquant pas aux éleveurs qui transportent leurs animaux (ou ceux d'un tiers) sur une distance de moins de 65 km, ou quand il s'agit de changer les animaux de pré.
Renseignements: Isabelle Rousset – Julien au 03 86 21 66 08, ou par fax au 03 86 37 68 49 ou par mail à: isabelle.julien@educadri.fr

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS



Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

DRAINAGE - IRRIGATION
DÉBOUCHAGE de DRAINS
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 82 85 70 03
Tél : 02 48 74 11 90

Etat des cultures dans la Nièvre

« Année moyenne à bonne »

La climatologie de 2012, faite de gel en février puis de pluies et de températures relativement chaudes en avril-mai, a permis de bien rattraper le développement de la végétation. Les situations sont hétérogènes et il est encore trop tôt pour entrevoir le potentiel de rendement. Toutefois, hormis quelques réserves sur les maladies et les pucerons, les techniciens sont assez optimistes.

Ce n'était pas gagné d'avance. Pour les cultures d'hiver, les plantes étaient en avance, après les semis de l'automne, jusqu'à ce que le gel du mois de février donne un coup de frein à leur développement. Mais la météo de mars, avril et mai a permis de bien « *rattraper la situation* » selon Mickaël Geloen, technicien grandes cultures de la Chambre d'agriculture. Jean-Michel Bouchié, ingénieur de la coopérative Epis-Centre, confirme: « *la croissance de l'automne et du début de l'hiver a été forte dans toutes les cultures (céréales, oléagineux, protéagineux) puis la vague de froid de février, longue et assez forte, a causé des dégâts* ». Des parcelles ont dû être refaites. Puis, « *le sec et le retour des pluies depuis le 10 avril jusqu'à début juin, a bien amélioré le potentiel de sortie* ». Reste que les situations sont hétérogènes dans l'ensemble des secteurs du département. « *Il reste des zones très clairsemées, qui font illusion vues de la route, mais dont l'apparence lointaine est un cache-misère pour le manque d'épis, surtout dans les blés et les orges, et notamment dans le Centre-Nivernais* » insiste Mickaël Geloen qui souligne, toutefois, que « *le colza a pas mal récupéré quand même* ».

« Destruction-handicap-maladies »

Prudent, Jean-Michel Bouchié explique « *qu'on a encore du mal à avoir une vision claire des conséquences du froid* ». Il identifie tout de même une tendance lourde faite de trois évolutions successives: « *Le gel a d'abord entraîné de la destruction, très tôt. Ensuite, il a causé du handicap à la fois sur le peuplement des épis puis sur des tailles de cultures plus faibles. Enfin, le gel a favorisé des maladies, que l'on constate depuis trois semaines, avec des nécroses sur certaines racines et certaines tiges de céréales et de colza liées à des attaques de fusariose et de rhizoctone* ». Et Mickaël Geloen d'ajouter: «*sur les orges, on s'attendait à ce qu'il n'y ait que peu de septoriose cette année et nous avons eu raison, en revanche on s'attendait moins à voir apparaître de la rouille jaune et de l'oïdium sur Alexia et triticale tel que çà a été le cas* ». Il semble que les parcelles les plus touchées par le froid, et notamment celles orientées plein nord, aient plus souffert et aient été plus sensibles aux maladies. Les agriculteurs ont le plus souvent bien anticipé par un bon contrôle fongicides mais, sur les blés, « *quel peut -être l'impact du déssèchement des tiges sur les rendements?* » s'interroge-t-il.



L'ingénieur d'Epis-Centre, Jean-Michel Bouchié, évoque une année « *moyenne à bonne* ».

«Encore 15 jours comme çà, c'est du bonus »

En ce début juin (ndlr: le 11 juin), la météo est encore pluvieuse et les températures sont moyennes. Ce qui fait dire à l'ingénieur d'Epis-Centre qu'«*encore 15 jours comme çà, et ce ne sera que du bonus*». La météo actuelle se montre en effet très favorable au remplissage des grains. Le potentiel des blés est satisfaisant, le colza s'avère plus hétérogène et les orges affichent un certain retrait. Les techniciens ne veulent pas spéculer - «*il est trop tôt*»- sur les futures récoltes, mais «*nous nous attendons à une année moyenne à bonne*» anticipe Jean-Michel Bouchié. Quant aux cultures de printemps, les orges et les pois «*présentent de très bons potentiels, supérieurs aux années précédentes, et les cultures d'été, tournesol et maïs se révèlent assez hétérogènes, les semis s'étant déroulés sur deux mois depuis avril*». Un événement inquiète toutefois le technicien de la Chambre d'agriculture: «*sur toutes les cultures, nous constatons une forte population de pucerons, dont le développement est lié aux conditions climatiques orageuses. Ce qui nous rassure un peu, c'est qu'il y a de fortes populations d'auxiliaires, tels que les coccinelles, qui les régulent*». A surveiller de près. Enfin, selon les deux techniciens, les pluies et l'ensoleillement de la fin avril et du début mai ont bien rattrapé une situation qui, en février, s'annonçait un peu compliquée. Pourvu que la météo de ces prochaines semaines, et le stade critique de la floraison dans lequel nous entrons, confirment ces premières bonnes impressions.

EMMANUEL COULOMBEIX



La présence de pucerons sur certaines cultures inquiètent les techniciens mais une bonne population d'auxiliaires semble pour l'instant les réguler.

Actrices Nivernaises

Les femmes du monde rural fêtent leurs 10 ans d'épanouissement

L'association Actrices Nivernaises est née au printemps 2002, à partir du constat qu'il était nécessaire de créer du lien et de promouvoir le développement personnel pour une meilleure implication des femmes dans la vie agricole et locale. Dix ans après, elles sont une soixantaine à avoir trouvé le chemin d'un *«nouveau souffle»*.

Crise de la vache folle, FCO, crise économique : les femmes agricultrices ou conjointes d'agriculteurs et celles qui vivent dans la ruralité au contact des difficultés de leur territoire subissent souvent la double peine. Elles souffrent comme leurs maris des épreuves qui se multiplient au quotidien sur leurs parcours professionnels, mais elles ressentent aussi plus intimement le stress, l'isolement, la peine, le poids des charges dans leurs vies d'épouses et de mères. Sans avoir toujours les clés de leur salut.

C'est face à cette dure réalité qu'il y a dix ans, sous l'impulsion de la Chambre d'agriculture de la Nièvre, est née une association -Les Actrices Nivernaises- afin de créer du lien, de favoriser le développement personnel et d'offrir un nouveau souffle aux femmes rurales du département. Le tout par des échanges amicaux et respectueux de la personnalité de chacune et puis par des stages et des formations aussi bien tournés sur le mieux-être individuel que sur l'acquisition de compétences techniques professionnelles... *«Notre vocation, c'était d'échanger, de toucher l'humain, ce qui est très différent de l'approche et des résultats technico-économiques de l'exploitation, ce que les chiffres ne suffisent pas à expliquer»* témoigne Michèle Andriot, exploitante à Luzy et membre fondatrice des Actrices en 2002. Comme elle, Dorine Michaud, éleveuse à Ternant, a rejoint l'association en 2006 avec cette impérieuse nécessité de trouver des réponses à son questionnement personnel: *«en suivant la formation «Dire son projet» sur 6 jours, je mes suis rendue compte que je n'étais pas seule dans mon coin avec les mêmes interrogations sur moi-même. Et puis j'ai vaincu ma timidité»* insiste-t-elle. *«Moi, j'ai suivi deux formations qui ont littéralement changé ma vie*, ajoute Michèle Andriot, *«la prise de parole en public»* et *«la communication non violente» m'ayant permis de mieux communiquer avec mon entourage professionnel mais aussi avec mes enfants, ma famille et mes amis»*.

A tel point que l'agricultrice de Luzy s'est engagée dans la vie publique. Repérée par le maire de la commune, Jean-Louis Rollot, elle est devenue son ajointe et vice-présidente de la Communauté de communes.

«Une porte sur un autre monde»

Au terme d'un cheminement intérieur personnel, c'est bien là la vocation ultime de l'association. *«Actrices Nivernaise a une dimension départementale mais elle donne les moyens à chacune de s'investir dans la vie locale, d'être -comme son nom l'indique- des actrices de notre propre vie»* dit Michèle Andriot quand Dorine Michaud souligne que *«contrairement à d'autres structures, elle nous donne les moyens de franchir le cap et d'oser des choses»*.

En toute indépendance politique ou syndicale et dans le respect des personnes. *«Ce n'est pas une secte»* poursuit-elle mais *«c'est une porte sur un autre monde, que l'on peut explorer, ce qui est culturellement très différent de ce qui se passe dans le milieu agricole habituellement. Les messieurs ont généralement plus d'occasions, par les réunions techniques, de parler boulot mais cela reste confiné aux problématiques techniques»*.



Michèle Andriot et Dorine Michaud sont membres de la commission communication mise en place par Actrices Nivernaises pour préparer le 10ème anniversaire de l'association.

Les deux femmes, membres de la commission communication mise en place par Actrices Nivernaises pour préparer la fête du 10ème anniversaire, évoquent *«une bouffée d'oxygène indispensable»* dont elles ne peuvent plus, malgré leurs emplois du temps chargés, se passer. Chez les Actrices Nivernaises, elles ont trouvé leur *«équilibre personnel»*.

EMMANUEL COULOMBEIX

▶ Rendez-vous

Une grande fête le 29 septembre

"Tout l'objectif de Marie-Solange Durand (l'animatrice mise à disposition par la Chambre d'agriculture deux jours par mois), c'est de nous rendre indépendantes" **dit Michèle Andriot. Et c'est donc dans la plus grande autonomie que les 65 adhérentes d'Actrices Nivernaises préparent la grande fête qui viendra couronner les dix ans de l'association en septembre prochain. Les réunions s'enchaînent, les comités de pilotage *"finances"*, *"communication"*, *"animation"*, *"logistique"* et *"fil rouge"* sont sur le pied de guerre pour faire du 29 septembre une date marquée d'une pierre blanche.**
Sans trop déflorer le programme, Michèle Andriot et Dorine Michaud en disent un peu plus. La soirée aura lieu à la salle des fêtes de Millay, à partir de 18h30, et sera ouverte, sur réservation, aux femmes et aux couples Nivernais qui souhaitent créer *"du lien entre générations dans une ambiance de veillées traditionnelles"*. Un théâtre musical, dirigé par Pascale Baraton (chef de choeur de l'association Voix du monde), retracera en saynettes humoristiques et légères dix ans de l'association. Un repas et un bal traditionnel emmeneront les convives jusqu'au bout de la nuit. Renseignements: Martine Dumont au 03 86 30 93 40 ou Michèle Andriot au 06 99 93 20 21.

Caves de Pouilly-sur-Loire

Le Pouilly-Fumé reste le roi

Les Caves de Pouilly-sur-Loire ont réuni le 7 juin une cinquantaine de leurs associés-coopérateurs, pour leur assemblée générale annuelle. Le Pouilly Fumé reste la vedette de la société, malgré une année 2011 commercialement en demie-teinte.

Avec 4000 hectolitres d'apport à la vendange, le Pouilly-Fumé reste -de très loin- le premier débouché produit par les Caves de Pouilly-sur-Loire, qui tenaient leur assemblée générale le 7 juin dernier. Loin devant les Coteaux du Giennois blanc (320 hl), les Pouilly-sur-Loire (Chasselas: 380 hl), et les Coteaux du Giennois rouge (291 hl)... La répartition est assez traditionnelle pour ces caves coopératives qui réunissent bon nombre de vignerons associés de la zone d'appellation. Selon Christophe Denoël, le directeur, en terme d'apports, *«la récolte 2011 a d'ailleurs été normale, avec des volumes attendus et pas de problème qualitatif»*. Si le Fumé reste donc la tête de pont de la société, *«le volume de 4000 hl était conforme à nos prévisions même s'il est inférieur à nos souhaits»*. Depuis 10 ans, les Caves de Pouilly ont engrangé 1400 hectolitres de moûts supplémentaires et souhaitent développer cette production qui, commercialement se porte plutôt bien, et ce même *«si c'est à vous, coopérateurs-associés, de vous interroger sur le fait que l'augmentation des volumes nous pose un problème de stockage et de vinification»* selon Christophe Denoël.

Chiffre d'affaires en recul de 3%

Si le chiffre d'affaires de 2011 accuse un recul de 3%, à 3 357 000 euros, toutes appellations confondues, c'est que *«de grosses commandes passées dès décembre 2010 sont parties en janvier»*. C'est aussi parce que, en dépit d'un bénéfice de 21000 euros, les Caves de Pouilly ont accusé une année 2011 en dents de scie. *«Le premier semestre s'annonçait bien mais la crise des dettes publiques nous a perturbé au second semestre»* selon le directeur.
Des commandes qui se faisaient à la dernière minute, en flux tendu, ont plus désorganisé le travail de production que comblé le manque-à-gagner commercial, lié à une *«frilosité des acheteurs, et à un export resté stable»*. Pourtant, au départ, 2011 s'annonçait comme *«aussi historique que 2008»* a-t-il dit. Les Caves ont limité les dégâts en recherchant de nouveaux clients par une poltique commerciale agressive *«mais qui atteint ses limites»* selon le directeur.

Par exemple, le Fumé a représenté 650 000 cols (bouteilles), ce qui représente une baisse de 40 000 cols par rapport à 2010. Une moindre performance à mettre sur le compte de la baisse des ventes en France (notamment la vente directe à la cave qui marque le pas, ainsi que le circuit des grossistes et des cavistes) et de la baisse à l'exportation (-16%) après une forte progression en 2010.

E.C.

Gel des cultures

Formulaire à retourner avant le 23 juin

Accidents de culture pour les surfaces concernées par le gel du 1er trimestre 2011 reconnus au titre d'une situation de force majeure. Le formulaire est à retourner à la DDT avant le 23 juin prochain.

En application de l'article D.341-17 du Code rural et de la pêche maritime, les accidents de culture relatifs aux conditions climatiques et aux circonstances exceptionnelles de gel du 1er trimestre 2012 intervenus dans le département de l'Yonne sont reconnus au titre d'une situation de force majeure.

Les conditions d'application de la force majeure sont précisées dans les deux arrêtés préfectoraux suivants, applicables sur l'ensemble du territoire de l'Yonne :

- l'arrêté N° DDT/SEA/2012-041 en date du 04/06/2012, fixant les règles relatives aux bonnes conditions agricoles et environnementales des terres et aux normes usuelles pour le département de l'Yonne
- l'arrêté N° DDT/SEA/2012-040 en date du 04/06/2012, relatif à la reconnaissance de circonstances exceptionnelles suite au gel du 1er trimestre 2012 pour les mesures agro-environnementales (MAE)

1) Conditions d'application de la force majeure en cas de non respect des bonnes conditions agricoles et environnementales (en cas notamment de présence d'adventices indésirables) :

Les agriculteurs notifient obligatoirement leur situation auprès de la direction départementale des territoires de l'Yonne avant le 23/06/2012 en précisant notamment si l'ensemble des surfaces agricoles de l'exploitation est inclus dans le département et en indiquant, le cas échéant, la liste des îlots concernés.

2) Conditions d'application de la force majeure pour maintenir le versement de certaines aides agro-environnementales :

La reconnaissance de force majeure permet le paiement des aides agro-environnementales pour les surfaces concernées dans la mesure où les surcoûts liés au cahier des charges des MAE ont d'ores et déjà été supportés.

Concernant la conduite à tenir pour votre mesure agro-environnementale rotationnelle (Maer2):
- Il est rappelé que les cultures prises en compte pour la vérification des obligations du cahier des charges en 2012 sont celles qui ont été déclarées sur le formulaire *«Liste des éléments engagés»* et transmis à la DDT au plus tard le 15 mai 2012.
- Si une ou plusieurs parcelles culturales ont été détruites par le gel et ont nécessité un resemis, la culture prise en compte pour la vérification du cahier des charges sera celle initialement implantée (et donc détruite) sous réserve que vous en fassiez la demande expresse avant le 23 juin 2012.
- Votre demande devra préciser la mesure (Maer2) et la liste des parcelles culturales (îlots ou parties d'îlot) concernées avec leur surface, la culture initiale et la culture substituée (exemple d'attestation téléchargeable sur le site de la DDT). Toute demande antérieure de même nature est caduque.

Concernant la conduite à tenir pour votre mesure agro-environnementale territorialisée (MAET) de réduction de traitements phytosanitaires :

- Il est rappelé qu'un indice de fréquence de traitement (IFT) maximal doit être respecté annuellement.
- De la même façon que ci-dessus, les dégâts de gels hivernaux ont pu occasionner des resemis susceptibles d'entraîner des problèmes de respect d'IFT.
Les traitements phytosanitaires supplémentaires ne seront pas pris en compte sur les parcelles culturales détruites par le gel et qui ont nécessité un resemis sous réserve que vous en fassiez la demande expresse avant le 23 juin 2012.
- Votre demande doit préciser la mesure (par exemple BO_PLDS_GC4) et la liste des parcelles culturales (îlots ou parties d'îlot) concernées avec leur surface, la culture initiale et la culture substituée (exemple d'attestation téléchargeable sur le site de la DDT). Toute demande antérieure de même nature est caduque.

Pour simplifier votre démarche, vous pouvez télécharger le formulaire de demande de dérogation de force majeure sur el site Internet de la DDT de l'Yonne, dans la rubrique actualité de la page d'accueil : www.yonne.equipement-agriculture.gouv.fr

DDT 89
SERVICE DE L'ECONOMIE AGRICOLE

Jachères mellifères

Un partenariat *"gagnant-gagnant"*

Dans le cadre d'une action commune pour la préservation de la biodiversité et des abeilles dans le département, la coopérative agricole Cerepy et la FDSEA de l'Yonne ont signé un partenariat *«jachère apicole»*, avec le soutien du Conseil général de l'Yonne.



De gauche à droite : Germain Bour, directeur et Laurent Poncet, président de la coopérative Cerepy, Francis Letellier, président de la FDSEA de l'Yonne, Christine Busson, apicultrice.

L'impact de la pollinisation assurée par les abeilles n'est plus à démontrer et l'interaction entre apiculture et agriculture est évidente. Un constat auquel adhère pleinement la coopérative Cerepy, qui vient, avec le soutien du Conseil général, de signer un partenariat avec la FDSEA de l'Yonne, pour contribuer à lutter contre la disparition des abeilles. Les causes de leur surmortalité sont multifactorielles et l'initiative a pour but de démontrer qu'agriculteurs et apiculteurs ont ensemble les clés pour répondre efficacement au maintien de la biodiversité, dans une logique de *«gagnant-gagnant»*, comme l'a rappelé le président de la coopérative, Laurent Poncet : *«il devient évident, pour nous agriculteurs, que nous devons conjuguer agriculture et biodiversité… Aujourd'hui, nous souhaitons aller plus loin et conclure des partenariats entre adhérents de notre coopérative et des apiculteurs professionnels de l'Yonne, avec pour objectif l'implantation de 100 ha de jachères mellifères sur notre zone d'activité. L'agriculteur s'engageant à semer des jachères pour nourrir les abeilles en période critique, l'apiculteur, à installer ses ruches à proximité, améliorant d'autant la fécondation des cultures»*. Financée par le Conseil général de l'Yonne à hauteur de 80 € par ha, l'opération devrait bénéficier d'un coup de pouce supplémentaire de la part de la coopérative, comme l'a annoncé son président, de sorte de couvrir entièrement l'achat des semences nécessaires.

Des intérêts agronomiques et environnementaux multiples

De nombreuses études ont démontré que même de très petites surfaces de jachères mellifères suffisent à constituer d'importantes sources d'alimentation pour les abeilles. Ainsi, avec moins de 1% de l'aire de butinage potentielle d'une colonie, les surfaces apicoles peuvent représenter jusqu'aux deux tiers de l'alimentation des butineuses en période de floraison.. L'enjeu est de taille, puisque le pollen est pour les abeilles l'unique source en protéines, jouant un rôle primordial dans la défense de leur système immunitaire mis à mal par le parasite Varroa. Pour les agriculteurs, les intérêts environnementaux et agronomiques de la jachère apicole sont multiples : une couverture du sol pendant la période hivernale notamment, limitant l'érosion, un apport de matières organiques, une coupure des cycles de maladies et mauvaises herbes dans la rotation, une amélioration de la structure des sols du fait de la présence de légumineuses dans les semences, constituant ainsi un excellent précédent aux céréales… Certains des couverts possibles de jachères apicoles, présentant l'avantage d'être pérennes, avec une durée de vie de 3 ans ou plus, quand l'implantation est réussie. Des arguments, comme l'a rappelé son président Francis Letellier, qu'a su développer la FDSEA de l'Yonne auprès de ses adhérents, menant depuis plusieurs années une opération qui a permis l'implantation de 70 ha de couverts mellifères sur tout le département.

DOMINIQUE BERNERD



Une abeille peut effectuer jusqu'à 40 visites de fleurs par sortie et sort 10 à 15 fois par jour de la ruche. Une bonne pollinisation nécessitant environ de 70 à 100 000 butineuses/ha, soit 4 ruches/ha.

CER France Yonne

L'année de la concrétisation de projet

L'année 2011 aura été marquée par la finalisation de projets importants pour l'Association de Gestion et de Comptabilité de l'Yonne, notamment en matière immobilière, avec l'achèvement du nouvel immeuble de l'agence d'Auxerre, rue de la Maladière.

L'année 2011 aura été celle de la concrétisation de projets immobiliers importants pour le CER France Yonne, confortant l'orientation du Conseil d'administration, de maintenir une présence proche des entreprises et fortement ancrée dans l'économie locale. Le nouvel immeuble à Auxerre, regroupe ainsi depuis décembre dernier, les *«locaux historiques»* de la rue de la Maladière et les deux agences auxerroises *«artisans commerçants services»*, sur une surface de plus de 1700 m^2.



L'assemblée générale de l'association s'est tenue dans la salle des fêtes de Venoy, le 31 mai dernier.

La nouvelle agence de Saint-Fargeau est pour sa part opérationnelle depuis novembre. En projet à Joigny, la construction d'une agence unique qui regroupera les locaux de la «route du Grand Longueron» et les deux agences «artisans commerçants services». L'objectif, comme l'a rappelé le président du CER France Yonne, Eric Coquille étant bien de *«perpétuer et cultiver cette notion d'écoute vis-à-vis de nos adhérents clients, à travers une proximité tant professionnelle que géographique»*. Une politique qui passe par un renforcement du positionnement de l'association sur le marché agricole, tout en développant le secteur des artisans, commerçants et professions libérales.

Activité en hausse avec 4091 adhérents

Portée par la croissance externe et la reprise en 2010 du cabinet Secab et fin 2011, du cabinet *«Fiduciaire de Bourgogne»*, l'activité de l'association connaît une croissance régulière, avec près de 4100 adhérents. Le marché des artisans commerçants enregistre une forte augmentation, avec plus de 164 % de nouveaux clients entre 2008 et 2011 et représente désormais 12 % du marché icaunais. La hausse du chiffre d'affaires du marché agricole, en dépit d'une baisse du nombre d'agriculteurs, s'expliquant par la pluriactivité et le développement de structures annexes sur les exploitations. Un marché que l'association souhaite continuer à développer, notamment en offrant plus de souplesse et d'adaptation du temps conseil prévu dans les missions, en fonction de la spécificité de chaque client.

L'activité conseil a pour sa part augmenté de 10 % ces trois dernières années, plus particulièrement le *«conseil ponctuel»*, en hausse de + 17 %. A noter également une forte évolution de l'activité *«Paie employeurs main d'œuvre»*, dont le nombre a doublé en 5 ans, avec à l'horizon fin 2012, 2100 bulletins de salaires réalisés chaque mois.

Conséquence d'un changement de logiciel informatique, l'année 2011 aura également été impactée par des retards dans la remise des comptes, liés à des phases d'apprentissages du nouveau matériel. Sans pour autant pénaliser les échéances fiscales, toutes respectées. La migration des outils de production comptable est désormais terminée et entrée dans sa phase opérationnelle sur le marché agricole.

Décision a été prise de déployer ce même outil sur les équipes ACS dès 2012, pour un meilleur service et une plus grande efficience. Les retards constatés en 2011 n'ont pas diminué le capital confiance manifesté par les clients adhérents vis-à-vis du CER France Yonne, 93 % d'entre eux se disant *«satisfaits»* ou *«très satisfaits»* des services rendus.

DOMINIQUE BERNERD


Eric Coquille, président du CER France Yonne.

Crédit Agricole

Inauguration d'un espace viticole à l'agence de Chablis

Premier à être créé en Bourgogne, l'espace viticole inauguré à l'agence de Chablis renforce la présence de la Caisse régionale Crédit Agricole Champagne Bourgogne auprès des professionnels du secteur.

En juillet dernier, la Caisse régionale avait ouvert ses deux premiers Espaces Viticoles au sein des agences de Bar-sur-Aube et Bar-sur-Seine. L'inauguration le 6 juin dernier à Chablis d'un troisième Espace, le premier installé en Bourgogne, renforce le Pôle viticole créé par la Caisse régionale à l'attention des professionnels. Avec l'ouverture prévue d'une nouvelle structure en novembre prochain à Beaune, quatre espaces viticoles au total, seront ainsi implantés au cœur des principaux vignobles du territoire.

Dans ces agences spécifiques, les clients bénéficient d'un accueil personnalisé et de toutes les expertises dédiées à la filière viticole. Chaque bureau est ainsi équipé de l'outil *«Vision'Ere»*, qui permet d'entrer en contact visuel à distance et en temps réel avec les experts de la Caisse régionale répartis sur le territoire. Cet espace dédié était attendu des professionnels, comme l'a rappelé dans son allocution Vincent Tremblay, viticulteur et président de la caisse locale de Chablis: *«notre métier devient de plus en plus pointu, que ce soit au niveau de la vigne, du vin, de la commercialisation face à un marché mondialisé de plus en plus concurrentiel, il faut bien qu'au niveau financier, on soit aussi un ton au dessus et ce pôle viticole répond bien aux spécificités de notre métier»*. Un lieu regroupant à la fois des interlocuteurs spécialisés, des espaces intimes pour le conseil et toute une palette de services dont la profession peut avoir besoin : experts patrimoniaux, à l'installation, à la transmission, formules *«e-commerce»* et *«e-boutique»* pour l'accompagnement à l'export, offre *«Viti'stovk»* pour la gestion des volumes… De quoi *«répondre à toutes les questions posées dans la vie quotidienne comme professionnelle»* a souligné Vincent Delatte, président du Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne, qui considère comme *«une chance pour la Caisse régionale, d'avoir un tel patrimoine viticole composé par l'Yonne, l'Aube et la Côte d'Or»*. Présent à l'inauguration, le directeur général de la Caisse, Jacques Kermarrec, a pour sa part rappelé que *«sur les 1800 salariés que compte le CA Champagne-Bourgogne, 110 collaborateurs au total seront regroupés au sein de ce Pôle viticole d'excellence… Nous sommes vraiment dans la formule que nous souhaitons développer: être une banque universelle de proximité»*.

DOMINIQUE BERNERD



De gauche à droite : Jacques Kermarrec, Directeur général du Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne, Vincent Tremblay, président de la Caisse locale de Chablis, Vincent Delatte, président du Crédit agricole de Champagne-Bourgogne et Bernard Moissette, vice-président de la Caisse régionale.


Gamme 900 Vario SCR

LA PERFORMANCE ABSOLUE

Symbole suprême de la supériorité de FENDT dans la forte puissance, la gamme 900 Vario SCR ouvre la voie à de nouvelles performances. Grâce au concept « Fendt Efficient Technology », elle vous garantit encore plus de productivité avec une rentabilité complètement inédite. Le bénéfice est total : en économie, en confort et en efficacité.

AGCO Your Agriculture Company FENDT est une marque déposée d'AGCO Corporation

www.fendt.fr

Plus de détails chez votre CONCESSIONNAIRE

FENDT Voir plus loin

ETS BOUCHERON
89 Lézinnes **03 86 75 63 22**
et son agent : BSA
89 Cussy les Forges
03 86 33 11 24

ETS DE BRUIN
89 Cerisiers **03 86 96 20 08**
89 Charny **03 86 63 09 13**
et son agent : OUANNE AGRI
89 Ouanne **03 86 47 65 87**

VALAGRI
21 Brazey en Plaine
03 80 32 00 60
21 Renève
03 80 55 09 78
www.valagri.fr

TERRES DE BOURGOGNE - N° 1170
VENDREDI 15 JUIN 2012

Assemblée générale de Global

Se regrouper pour faire mieux et aller plus loin ensemble

L'union Global devient la coopérative Global après la fusion des coopératives d'élevage Gecsel, Bourgogne Elevage et les Eleveurs Ardennais. Mais l'union ne s'arrête pas là, la coopérative Global s'engage et fait force commune avec Socaviac au sein de Feder, Union de coopératives d'élevage à laquelle s'associe également Terre d'Ovins. De partenariats, en unions et en fusions, l'objectif reste toujours le même, proposer une offre commerciale la plus complète possible, pérenniser et développer les marchés existants, en conquérir d'autres, se donner les moyens d'être un interlocuteur crédible et agissant et surtout assurer des débouchés fiables et rémunérateurs aux produits des éleveurs adhérents.



Pour assurer l'avenir et le développement de la coopérative il faut « être bon dans tous les métiers » et être solidaires pour aborder et pérenniser de nouveaux marchés. A la tribune : Franck Gambino, Gilles Duthu et Yves Largy.

Après quatre années d'union au sein de Global, les coopératives d'élevage Gecsel, Bourgogne Elevage et les Eleveurs Ardennais ont acté leur fusion : Global constitue désormais une coopérative à sections qui étend sa zone de collecte, d'approvisionnement et de services des Ardennes à l'Ain, en passant par la Marne, la Côte d'Or, l'Aube , la Nièvre, l'Allier et la Saône-et-Loire. Après la fusion, trois conseils de section sont créés : les Eleveurs Ardennais, Bourgogne Elevage, Gecsel. Trois sections qui représentent 98 437 bovins commercialisés en 2011 (+3,5%) et une activité bovine répartie sur les centres de Grivy-Loisy (08), Rix (58), Vénarey-les-Laumes (21), Saint-Rémy (71), Charolles (71), La Boulaye (71) et Saint-Pourçain-sur-Sioule (03).

Fournir les marchés, tous les marchés...

L'union ayant réussi aux coopératives rassemblées pendant quatre ans au sein de Global, l'aboutissement logique de la fusion n'étonnera personne, d'autant que la configuration actuelle des mises en marché et la nécessité de peser en s'imposant comme un interlocuteur commercial crédible et solide, impose sans cesse de nouveaux regroupements. Les « *partenariats historiques installés depuis longtemps avec des clients importants et de proximité* » évoqués par Yves Largy, président de Global, se trouvent ainsi renforcés. Renforcés également, la surface financière, le potentiel de production et de commercialisation grâce au partenariat formalisé avec Socaviac dans l'Union de coopérative Feder qui vient d'être constituée. Un union qui matérialise la volonté de « *faire avec et jamais contre* » souligne Michel Millot, directeur général de Feder, qui a insisté sur les visions et les stratégies communes partagées par Global et Socaviac.

C'est une union de raison autant que de vision partagée. Comme le rappelle Yves Largy, il s'agit bien sûr « *de s'organiser en amont pour être en capacité de créer des partenariats forts avec l'aval* » et il s'agit aussi « *de valoriser au mieux, en toute transparence et en toute équité, les animaux de chacun des adhérents* ». Tous les regroupements, fusion ou union auxquels on assiste depuis plusieurs années ont le même objectif : atteindre un taille critique pour être en mesure de fournir l'éventail des marchés (viande, maigres, français ou export) en bovins, ovins et caprins. L'union fait la force et assure une taille commerciale significative et la capacité d'aborder de nouveaux marchés avec toutes les chances de les conquérir et de les pérenniser.

Satisfaire l'export et les abatteurs

Sur ce plan, l'année 2011 a été fertile en rebondissements avec les chauds et froids du marché turc en particulier, mais au final 5622 bovins ont été commercialisés vers les Pays tiers (Algérie et Turquie pour une très large part) et globalement, 33 421 bovins (63% des volumes) ont été exportés contre 19 603 animaux commercialisés en France. A la lumière de ces chiffres, Yves Largy insiste sur l'impérieuse nécessité d'alimenter le marché français et « *il s'agit de maintenir l'équilibre entre les marchés et de satisfaire l'export comme les abatteurs* ».

C'est un enjeu économique autant qu'un enjeu de territoires pour des coopératives qui réalisent au sein de Feder un maillage serré des Ardennes à l'Auvergne et apparaissent comme autant de structures de proximité, étroitement insérées dans le tissu économique local, pourvoyeuses d'emplois « *non délocalisables* »
Bertrand Laboisse assure la présidence de l'Union Feder, tandis que Yves Largy prend en charge la présidence de la filiale d'exportation commune Charolais Acor. Avec en ligne de mire une présidence tournante de l'ensemble Feder assurée annuellement entre Global et Socaviac pour les six prochaines années. L'Union se veut « *ouverte* », comme en témoigne l'arrivée de la coopérative céréalière Epis-Centre qui va permettre d'élargir et de renforcer les propositions et les services de l'ensemble coopératif aux adhérents.

La nouvelle Union met ses moyens au service de ses ambitions commerciales pour une valorisation optimale des animaux de ses adhérents avec un impératif et un engagement rappelé par Yves Largy : « *il faut que l'on soit bon dans tous nos métiers, la vente, l'accompagnement technique, la relation entre les adhérents et la coopérative...* ». Une relation forcément de proximité, car l'image et les messages de la coop passe d'abord par les représentants locaux que sont le technicien, le commercial, le chauffeur... Le sens du message délivré en conclusion par Yves Largy est clair : « *c'est ensemble que nous seront plus forts pour aborder de nouveaux marchés et assurer l'avenir, car au-delà des éleveurs on défend aussi un territoire* ».

ANNE-MARIE KLEIN

Table ronde

Cinquante ans de coopération en élevage : et après... ?

Séquence souvenir lors de la table ronde à laquelle participaient Jacques Gueneau (ancien président emblématique de Bourgogne Elevage), Gérard Chenaud (ancien directeur de Gecsel), Franck Gambino (président de Bourgogne élevage) et Yves Largy (président de Gecsel, Global et vice-président de Feder). Ils nous parlent d'un temps que les moins de trente ans ne peuvent pas connaître... Premier constat sans langue de bois du président Jacques Gueneau, «*les groupements de producteurs dans les premiers temps de la coopération se sont trompés d'ennemi, mais ces guerres fratricides n'ont pas duré, c'est bien le rassemblement de l'offre et de solides partenariats qui ont fait évoluer l'élevage sur notre territoire*». Pour ce président convaincu et convaincant, qui s'est toujours engagé professionnellement et syndicalement, «*les fusions et les associations sont inéluctables, on abaisse les coûts en augmentant les volumes et toute entreprise commerciale doit évoluer pour continuer à vivre*». Mais les temps changent et Franck Gambino s'inquiète aujourd'hui «*du danger de l'individualisme*», qui fragilise les éleveurs. «*La coopération*» au contraire « *c'est la sécurité, l'équité dans les prix pratiqués*», et une forme «*d'assurance tout risque*». Gérard Chenaud conforte ce propos en rappelant «*qu'ensemble on est plus fort pour traverser les crises, les aléas, se regrouper aujourd'hui comme hier s'impose comme un choix de bon sens*». Yves Largy qui se positionne comme «*l'héritier de ces 50 ans de coopération en élevage*» valorise le travail accompli grâce à l'engagement «*d'administrateurs qui s'impliquent*». La coopération a forcément évolué au fil du temps, mais les coopérateurs d'hier reconnaissent dans les structures d'aujourd'hui et dans l'engagement de leurs représentants les mêmes valeurs qui avaient soutenu leur action au premier temps de la création des coopératives d'élevage en Bourgogne. Preuve, s'il en était, que l'esprit de famille met la coopération à l'abri des conflits de générations.

▶ Zoom sur...

Les ovins aussi

La coopérative Global et l'Union Feder commercialisent en majorité des bovins, mais les ovins prennent toute leur place également dans le grand ensemble Feder, auxquels Terre d'Ovin adhère en direct, aux côtés de Global et de Socaviac. Gille Duthu, président de Terre d'ovin a insisté sur la bonne année en volumes et le travail de développement qui a porté sur les marchés locaux et régionaux. Terre d'ovins et les éleveurs bio totalisent 46 000 têtes, un chiffre en progression (+ 1007) avec une activité quasi égale des centres de la Boulaye (22 751) et de Vénarey les Laumes (23 333).

Assemblée générale de la MSA Bourgogne

La MSA assure son avenir

Comme chaque année, les élus de la Caisse MSA Bourgogne se sont retrouvés pour leur rendez-vous annuel. L'édition 2012 avait lieu vendredi 8 juin, au palais de congrès de Beaune. Une assemblée générale résolument tournée vers l'avenir, a l'instar des nombreuses actions mises en œuvre pour faciliter les relations avec ses adhérents, mais aussi, avec un thème central sur *"l'engagement des jeunes dans les territoires ruraux"*.

Venus de toute la région, les délégués MSA se sont retrouvés vendredi dernier au Palais des congrès de Beaune à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de la caisse régionale. La forte présence de ces *«irréductibles gaulois de la sécu»* comme l'a ironisé le président Dominique Bossong en rapportant des propos lus dans la presse, témoigne de l'attachement des agriculteurs à leur régime particulier.Un régime qui pourrait bien être malmené par les réformes qui se préparent dans les ministères. Dans ce contexte, le président de la MSA a rappelé à chacun des participants l'intérêt de rester vigilant. *«Je vous demande de ne pas être résigné et de continuer à défendre les valeurs de la MSA»* s'exprimait Dominique Bossong, en affichant son souhait d'interpeller les Pouvoirs publics. *«Et je vous invite à en faire de même, dans vos communes, vos cantons ou vos arrondissements, notamment en cette période électorale»*.
En effet, la MSA ne se cantonne pas à une seule mission de service public d'assurance maladie, de prestations sociales ou de retraite, mais elle joue, avec ses élus, un véritable rôle d'animation et de proximité dans le développement social et sanitaire des territoires. D'autre part, comme l'a rappelé le président de la caisse, *«notre modèle mutualiste et notre système électif ont prouvé leur efficacité. C'est en nous mobilisant tous que nous pourrons faire entendre ce que propose la MSA!»*

Au plus près des adhérents

Parmi les services que propose la MSA, c'est sans aucun doute celui de la relation adhérents qui a subi la plus importante réorganisation au cours de l'année. En effet, depuis le 2 mai dernier, l'accueil téléphonique a été centralisé. Pour joindre la MSA, il n'existe plus que deux numéros : le 0 969 36 20 50 pour les particuliers et leurs questions relatives aux prestations et le 0 969 36 20 60 pour les employeurs et les questions relatives aux cotisations. Toutefois, les questions relatives à l'action sanitaire et sociale, à la médecine du travail, au contentieux et à la prévention des risques professionnels, ne sont pas concernées par ces numéros. Prochainement, ces deux numéros seront également à utiliser pour les prises de rendez-vous auprès d'un des 18 points d'accueil en Bourgogne.
En effet, après une période transitoire, la caisse de MSA Bourgogne basculera vers un accueil uniquement sur rendez-vous.
Enfin, concernant la correspondance, là aussi la MSA a souhaité simplifier les démarche en ne conservant qu'une seule adresse postale ; celle du siège social à Dijon.
Et le président d'admettre que cette nouvelle plateforme de services n'aurait pas pu se faire sans une réorganisation interne de la MSA. Sur ce point, Dominique Bossong a tenu à *«remercier chaleureusement l'ensemble du personnel pour le travail accompli au cours de cette année»*.
Enfin, toujours dans un souci d'optimisation des relations avec ses adhérents, la MSA a notablement renforcé ses services disponibles sur son site internet[1] et en particulier sur l'espace sécurisé. Ainsi chaque adhérent pourra consulter en ligne l'état de ses remboursements ou paiement, effectuer certaines déclarations, estimer le montant de sa retraite…



Dominique Bossong, président, et Jean Boissière, directeur général, ont présenté tour à tour aux élus MSA le rapport moral et rapport d'activité de la caisse régionale.

Assurer la «relève»

«Quel est l'avenir de notre protection sociale ?» interpellait le président. *«Je reste optimiste voire utopiste, diront certains, mais tant que nos résultats seront positifs, nous conserverons notre régime!»* Et la MSA Bourgogne met tout en œuvre dans ce sens.
Mais préparer l'avenir, c'est aussi préparer "la relève". Et pour cela, il faut inciter les jeunes à s'investir dans les organisations professionnelles. C'était là l'objet de l'intervention de François Purseigle (voir ci-après) invité par Dominique Bossong. Ne voulant pas faire se focaliser seulement sur la MSA, le président confie avoir invité une personne extérieure. *«Je souhaitais un discours direct, qui casse un peu les codes …et interpelle l'assemblée»*. Et les réactions de la salle l'ont conforté dans ce choix. En effet, l'exposé de François Purseigle a été suivi avec une vive attention et s'est poursuivi par de nombreuses questions de la part du public.
Un débat riche et constructif qui montre bien que *«notre force est notre capacité d'adaptation»* comme aime à le rappeler Dominique Bossong.

FD

(1) www.msa.-bourgogne.fr


Venus de toute la Bourgogne, les délégués de la MSA ont répondu en nombre au rendez-vous annuel de la caisse régionale.

Intervention de François Purseigle

La place des jeunes dans l'engagement professionnel

François Purseigle est ingénieur en agriculture, docteur en sociologie rurale et maître de conférence en sociologie à l'École Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse. Il est intervenu lors de l'assemblée générale de la MSA en présentant un exposé sur la place de jeunes dans l'engagement professionnel.

Quels sont les freins à l'engagement des jeunes agriculteurs au sein des organisations professionnelles agricoles ? C'est à cette question que François Purseigle a tenté d'apporter quelques éléments de réponses aux élus MSA présents dans la salle. Dans un discours direct et sans compromis, il a dressé un portrait de l'agriculteur, ou plutôt des agriculteurs, d'aujourd'hui.
En préambule, François Purseigle a tout d'abord insisté sur sa volonté de casser les idées reçues selon lesquelles *«les jeunes d'aujourd'hui seraient des individualistes, égoïstes, renfermés sur eux-mêmes»*. Au travers de son regard de sociologue, il a préféré argumenter son exposé par un rappel historique. *«L'histoire de l'agriculture se confond avec celle de l'engagement. Aurait-on aujourd'hui des coopératives, des organisations professionnelles, un régime social, sans engagement?»* interroge François Purseigle. *«S'il demeure à ce jour une agriculture familiale, c'est qu'on l'a voulue. Il y avait un fort besoin de changement, un besoin d'équité avec les autres catégories socioprofessionnelles»*. Et bien souvent, cette histoire n'est pas connue des jeunes dont l'enjeu important aujourd'hui est de disposer d'une activité pérenne. *«On leur demande de prendre en main des organisations qu'ils méconnaissent totalement et qui datent, pour certaines, du siècle dernier»* souligne le sociologue en rappelant qu'*«il ne suffit pas d'avoir une belle histoire pour qu'elle se transmette»*. Et pourtant, cette histoire connaît un prolongement aujourd'hui. *«Le jeune agriculteur est toujours confronté à une incertitude des positions sociales»* mais dans un contexte différent. *«Il ne se définit plus comme appartenant à un milieu paysan, mais comme la composante d'une filière»*. Un état de fait qui peut le plonger dans une situation d'isolement qui peut prendre différentes formes. Au sein même de la cellule familiale, l'agriculteur s'installe de plus en plus seul. L'épouse faisant bien souvent le choix d'une tout autre orientation professionnelle. Les jeunes agriculteurs sont également isolés par rapport à leur environnement, notamment au sein de l'espace rural où cohabitent des populations différentes. *«La population rurale représente aujourd'hui 13 millions d'habitants, autant qu'en 1962, composée par moins de 5% par les agriculteurs»*. La campagne est en effet devenue plus un lieu de vie qu'un espace de production, avec tous les conflits d'intérêt que cela peut représenter.
Des situations complexes et variées qui peuvent expliquer pourquoi les nouvelles générations se détachent volontiers de leurs organisations traditionnelles au profit de lieux d'échanges virtuels où se partagent des expériences variées. *«Les OPA doivent prendre acte de cette situation»* prévient François Purseigle en s'adressant à l'assemblée d'élus. *«C'est à vous de faire le travail pédagogique pour faire connaître aux jeunes vos valeurs»*. Par ailleurs, *«les structures doivent également s'adapter. Leurs missions apparaissent de plus en plus floues et on a parfois l'impression qu'elles se marchent sur les pieds»*. Toutefois, Fançois Purseigle a également recommandé de *«dire aux jeunes que ce sont des enfants gâtés, qu'ils ont la chance d'avoir les organisations qu'ils ont»*. **FD**


François Purseigle, invité par Dominique Bossong à l'assemblée générale de la MSA.

François Purseigle, invité par Dominique Bossong à l'assemblée générale de la MSA

François Purseigle est l'auteur d'un livre intitulé «le sillon de l'engagement», publié en 2004 aux étidions L'Harmattan. Qui sont les jeunes agriculteurs qui s'engagent dans les organisations professionnelles agricoles ? Quels sont les mécanismes qui président à leur entrée dans l'action collective ? Quels sont les freins à leurs engagements ? A l'heure de la mondialisation, quels territoires ces jeunes veulent-ils défendre ? La relève des militants au sein du syndicalisme agricole sera-t-elle assurée ? D'un syndicat à un autre, comment les jeunes agriculteurs s'engagent-ils ? Alors que l'agriculture française est entrée dans une période de profonde mutation, et qu'il est encore difficile de saisir et de formaliser les changements en cours, ce livre constitue une précieuse analyse. Il permet de comprendre ce qui conduit une catégorie sociale, la jeunesse agricole, à défendre une profession en pleine recomposition identitaire. Il est aussi l'occasion de s'interroger sur les raisons d'une désaffection des plus jeunes vis-à-vis des organisations professionnelles agricoles. Ce livre est issu d'une thèse couronnée par le prix Léopold Escande de l'institut national polytechnique de Toulouse. www.francoispurseigle.info

Filière Viande bovine

Rétablir la vérité !

Pour la FNB, alors que les industriels privés de la filière Viandes –via le Sniv–sont pris en flagrant délit de désinformation, il apparait urgent de rétablir quelques vérités sur la situation réelle des marchés. Démonstration.

Le Sniv (Syndicat national des industries privées de la viande) –et en écho une large part des abattoirs– ne cesse de diffuser le message suivant : « *trop d'export en bovins vifs finis et hausse du prix producteur = mise en cause de l'activité des abattoirs + hausse des importations + baisse de la consommation en France* ».

Pour la FNB, il ne s'agit là que d'une vaste campagne de désinformation. Et de le prouver. Chiffres à l'appui.

Au sujet de la soi-disant "*pénurie d'animaux*" dans les abattoirs, 2011 a été une année record pour le nombre de gros bovins abattus en France avec +125 000 têtes par rapport à 2010 (+3,5%) et + 229 000 têtes par rapport à 2009 (+6,6 %). Sur les quatre premiers mois de 2012, les abattages (source Agreste) de gros bovins sont en moyenne de 298 000 têtes par mois, un niveau certes de 5 % inférieur à la même période de 2011, année record pour les abattages, mais un niveau supérieur à celui constaté en moyenne de 2005 à 2010. Autant dire que l'on est loin de la pénurie et du déficit vital d'activité.

Les conséquences de la décapitalisation

La hausse des exports de gros bovins mâles finis a représenté 45 000 têtes en 2011, soit seulement 1,2 % du volume total des gros bovins abattus.

Dans son analyse, le Sniv oublie aussi de souligner que la baisse des abattages de gros bovins mâles finis (-90 000 têtes notamment de septembre 2011, début des exports vers la Turquie, à février 2012) résulte pour plus de moitié de la baisse de production en France (- 52 000 têtes sur cette même période).

Il y a tout simplement moins de mâles produits, car il y a moins de vaches ! Sur les trois premiers mois de 2012, la "*production de bovins finis*" (abattages et export vifs, et non les seuls abattages) s'établit à 102 000 têtes en moyenne, -14% par rapport à la même période de 2011, et -7 % par rapport à la même période des cinq dernières années.

Au-delà de la décapitalisation structurelle en cheptel laitier, s'ajoute désormais la décapitalisation en cheptel allaitant (-4% sur l'effectif de femelles viande de plus de 36 mois, selon les derniers chiffres de la BDNI). Rien qu'en Saône-et-Loire, le cheptel mère allaitante aurait ainsi perdu rien moins que 10 000 têtes en 2011…

Un référentiel faussé…

Quant à la baisse des exports de viande bovine de -14% (en valeur) par rapport à 2011 sur les trois premiers mois de 2012, elle est certes réelle, mais le Sniv oublie de signaler que 2011 avait été une année exceptionnellement haute pour les exports de viande bovine (+9% en volume par rapport à 2010, +15 % par rapport à 2009). Excepté 2011, il faut remonter à 2004 pour trouver un chiffre supérieur…

Dans ces conditions, les conclusions des industriels privés du Sniv sur cette baisse des exports de viande –« *trop rare et trop chère, la viande française intéresse moins nos voisins* »–sont pour le moins biaisées. Pour preuve :

- au premier semestre 2011, les volumes d'export viande français ont été augmentés par le flux vers la Turquie, aujourd'hui pénalisé par des droits de douane plus élevés instaurés ;
- les prix des bovins et donc de la viande bovine ont tout autant augmenté dans les autres pays européens. Ce n'est donc pas réellement le prix de la viande bovine française qui freine les exports, mais une production qui a baissé et des marchés qui se sont fermés.

L'évolution des abattages dans d'autres pays est d'ailleurs à la baisse de façon généralisée sur les deux premiers mois de 2012, sauf en Allemagne : aux Pays-Bas (-12%), en Italie (-17%), en Espagne (-6%), en Pologne (-22%), en Irlande (-2%), au Royaume-Uni (-9%). Leurs exportations devraient baisser.

La menace de la "*croissance des importations*" ?

« *Pendant ce temps, met en garde le Sniv, la viande d'importation prend petit à petit des parts de marché : +11% sur les trois premiers mois de 2012* ». On sait que les industriels agitent régulièrement l'argument de cette hausse des importations, mais là également la présentation est fallacieuse. Le chiffre donné par le Sniv est l'évolution des importations en valeur. Cette hausse de +11% s'explique en fait par la hausse du prix unitaire des viandes importées dans un contexte de progression générale des prix.

En volumes, la tendance est toute autre. Les importations de viande bovine sont en baisse de -3% par rapport à 2011, selon Agreste, sur les trois premiers mois, et en baisse de -10% par rapport à la moyenne des cinq dernières années ! Pas étonnant compte tenu de la baisse de production dans les autres pays européens –tout comme en Amérique du sud–, et quand les prix à la production dans les autres pays européens sont en forte progression. Mais cela a peut-être échappé aux abatteurs ? à titre d'aide-mémoire, voici le comparatif de prix sur le Prix moyen pondéré (PMP) de mars 2012 (source Agreste) :

Le PMP en France s'établissait à 3,49€ par kg carcasse (+22% par rapport à avril 2010). Dans le même temps, il était en Allemagne à 3,49€ également (+29%), au Royaume-Uni à 3,85€ (+36%), en Italie à 3,90€ (+15%) et en Irlande à 3,75€ (+39%). Voir tableau ci-dessous.



Les vraies difficultés de l'élevage et de la filière sont à chercher du côté de la décapitalisation du cheptel, résultat de quatre années de crise.

Le Sniv alerte sur le fait qu'« *une baisse de la consommation en France serait la conséquence de la hausse des prix au consommateur* ».

Sur ce point, il faut certes noter que le panel Kantar de suivi de la consommation des ménages s'établit à -3,8% sur les 3,5 premiers mois de 2012, avec une hausse du prix moyen consommateur de +2,9%. Mais les données plus complètes d'Agreste avec un "*calcul par bilan*" et non par "*sondage*" indiquent une baisse de consommation limitée à -0,6% pour la viande de gros bovins sur les trois premiers mois de 2012 par rapport à 2011, Il faut donc toujours relativiser les chiffres du "*panel*" consommation, qui semblent une nouvelle fois en décalage avec la réalité de la consommation globale.

Il faut aussi observer que la viande de porc affiche dans ce même panel une hausse de prix consommateur de +5,3% (mais avec un volume de consommation en hausse de +0,8%), la volaille un prix consommateur en hausse de +3,6% (avec une consommation maintenue). Et le bœuf surgelé, pourtant au plus bas de l'échelle de prix des viandes (5,70€ le kg en moyenne contre 7,73€ en volailles et 6,56€ en porc) se situe lui en baisse de -3,2% de volume de consommation.

Ne faut-il donc pas rechercher d'autres explications à l'érosion de la consommation que le seul argument du prix trop élevé au consommateur, dans un univers de consommation où l'ensemble des prix augmente ?

Que recherche donc le Sniv ?

Où donc veut aller le Sniv s'il s'agit de faire baisser les prix consommateurs et donc les prix "*producteurs*" si l'on a bien compris sa démonstration ? Faire baisser les prix au producteur, c'est maintenir une crise de revenu qui dure déjà depuis plus de 5 ans (13.700€ selon les chiffres du ministère pour le revenu moyen par UTA des éleveurs bovins viande en 2011, à 45% seulement de la moyenne agricole) et induit un risque majeur de désengagement de la production.

Les coûts de production en élevage sont à un niveau jamais atteint. L'indice Ipampa Viande bovine est de 30% supérieur à la situation d'avant 2007 et l'explosion des charges. Et pourtant les gains de compétitivité des éleveurs ont été constants, ainsi que les chiffres de l'Institut de l'élevage l'attestent avec notamment une hausse de +30% en dix ans de la productivité, mesurée en kg vif produit par éleveur.

Visiblement le Sniv n'a toujours pas intégré le nouveau contexte économique, et la nécessité d'agir dans une situation de prix élevé. Maintenir la consommation dans ce contexte, c'est agir par la communication, favoriser les démarches valorisantes pour le produit, améliorer la qualité : à ce sujet, quelle est donc la durée de maturation de la viande en ce moment dans les abattoirs ? Est-elle suffisante pour le consommateur en adéquation avec le prix du produit ?

C'est aussi répondre aux attaques des lobbys anti viandes, alors même que le Sniv est longtemps resté insensible sur ce dossier, quand la FNB et d'autres tiraient la sonnette d'alarme depuis des années…

Consommation intérieure, abattages, exports, activité de la filière, autant de vrais enjeux. Mais au-delà d'une réalité tronquée affichée par les industriels, la FNB a rappelé enfin que si certains abatteurs continuent de jouer la politique du pire avec un discours centré sur la baisse des prix et le simple besoin de volume, alors oui, ils peuvent s'inquiéter. Non pas d'exports de bovins finis qui demeurent à des volumes limités (mais essentiels pour permettre d'équilibrer le marché et faire augmenter les prix des bovins, cela se vérifie chaque semaine !), mais s'inquiéter pour la pérennité de l'élevage… et donc pour la pérennité des outils de la filière.

Comparatif de prix pour avril 2012 selon les données GEB par type d'animaux

€/kg carcasse	France	Autres pays
JB U3	3,79	Italie : 4,63 (cotation marché de Modène)
JB R3	3,62	Italie 3,92 Allemagne 3,85 Espagne 3,88
JB O3	3,22	Allemagne 3,61
Bœuf R3	3,62	Royaume Uni 4,16 Irlande 3,92
Génisse R3	3,78	Royaume Uni 4,15 Espagne 3,99
Vache R3	3,72	Allemagne 3,37
Vache O3	3,26	Allemagne 3,26 Irlande 3,45 Pologne 2,82



FDSEA 21

La bioraffinerie territorialisée : Une solution d'avenir pour les grandes cultures ?

La commission production végétale de la FDSEA 21, en partenariat avec la coopérative Dijon Céréales, s'est rendue le 06 Juin dernier en Champagne-Ardennes à Pomacle-Bazancourt au Nord-Est de Reims pour visiter le centre de recherche Agro-industrie Recherche et Développement (ARD), la plus grande bioraffinerie d'Europe.

Le secteur agricole, fait sans doute face à l'un de ses plus grands défis. Nourrir 9 Milliards d'habitants en 2050, participer à l'essor des énergies renouvelables et proposer l'une des seules alternatives crédibles à la pétrochimie en mettant du carbone végétal à disposition de l'industrie chimique. Et le tout dans le respect de l'environnement et de l'équilibre des productions alimentaires/non alimentaires.

Une plateforme avant gardiste

Problématique pour laquelle les agriculteurs champenois ont été avant-gardistes en créant dès 1989 leur centre de recherche privé, ARD. Au fil des ans, ARD a su se structurer et est devenu une référence en France et en Europe. Le centre de recherche bénéficie aujourd'hui d'une équipe de 110 personnes articulée autour de quatre domaines d'expertises : le fractionnement du végétal, les biotechnologies industrielles, la chimie du végétal et l'environnement.

Bioraffinerie, concept nouveau mais qui épouse parfaitement le bon sens paysan : ne pas gâcher et valoriser du mieux possible chaque matière première et coproduits. En effet, la bioraffinerie est un ensemble industriel localisé sur un même site, qui traite et raffine un grand nombre de matières premières différentes pour fabriquer de nombreux intermédiaires de synthèse le tout en favorisant les synergies pour minimiser les besoins énergétiques, déchets et émissions.

C'est pourquoi l'on retrouve sur le site, Chamtor (valorisation de 500 000 T de blé en glucose, amidon…), Cristal Union (sucrerie traitant 2 000 000 T de betterave), Alfaluz (déshydratation de luzerne), Cristanol (production d'alcool à partir de blé et des effluents de la sucrerie) et même la plus grosse unité d'Europe de gaz carbonique naturel portée par Air Liquide qui capte le CO2 des activités de production d'alcool de Cristanol.

L'autre particularité de la plateforme étant que le site accueille des activités de recherche fondamentale, de recherche appliquée (FUTUROL – PROCETHOL 2G : premier pilote français de production de bioéthanol de deuxième génération) et des productions industrielles avec notamment Soliance (extraction de molécules du blé valorisées comme autobronzants, cosmétiques), Wheatoleo (production de tensioactifs) ou encore Bio-Démo (production d'acide succinique à partir de glucose).

Pour obtenir de tels résultats ARD a aussi su s'entourer de compétences en développant des partenariats forts avec le pôle de compétitivité à vocation mondiale IAR basé à Laon (165 projets développés depuis 2005), le CNRS ou encore 3 chairs qui devraient prochainement arriver sur le site pour apporter un supplément de matière grise à cet ensemble déjà relativement performant.

Un secteur d'avenir stratégique

Convaincus que la bioraffinerie territorialisée permet de combiner productions alimentaires et non alimentaires, de faire vivre une économie locale mais aussi de créer de l'emploi (plus de 3000 personnes sur le site de Pomacle – Bazancourt), les dirigeants de la structure souhaitent aujourd'hui positionner la bioéconomie comme secteur d'avenir stratégique.

Egalement conscient que la pérennité de la profession agricole passe par la réduction de la dépendance énergétique au pétrole et par la recherche d'alternative aux pénuries possibles des matières fertilisantes, ARD axe aussi ses recherches autour de la méthanisation et du fonctionnement de la vie des sols (relations symbiotiques plantes – champignons, vie microbienne…), avec la volonté constante d'apporter des solutions aux agriculteurs pour assurer leurs revenus. A la vue de ces initiatives, qui oserait encore dire que la profession agricole n'est pas un secteur d'avenir à la pointe de la technologie ?

FDSEA21



Benoît Tremeau, Secrétaire général SAS Procethol 2G – Projet Futurol.

Communication

Des collégiens à la découverte d'une exploitation agricole

C'est en ce début du mois de juin, que les sixièmes du collège des Loges à Nevers ont participé à l'opération «Fermes ouvertes», organisée par la FDSEA 58, dans le cadre du PRI (Programme Régional à l'Installation), en se rendant sur l'exploitation agricole de Marcel Cottin, à Isenay.



Pour la troisième année consécutive, Marcel Cottin, éleveur à Isenay, a accueilli les sixièmes du collège des Loges à Nevers. Cette journée, organisée par la FDSEA 58, dans le cadre du PRI, a pour but de faire découvrir aux élèves une exploitation agricole, son fonctionnement et ses vertus.

Une ballade afin de découvrir l'environnement Une journée inscrite dans le programme scolaire

Cette journée est considérée comme très utile par les professeurs de SVT du collège, car elle fait partie intégrante du programme scolaire de sixième, avec le module « *Des pratiques au service de l'alimentation humaine* ». C'est une vraie mise en application de ce qu'ils ont pu voir au cours de l'année en cours de SVT.

Un après-midi organisé sous forme d'ateliers

La deuxième partie de la journée s'organise autour de petits ateliers tournant autour des thèmes « *la production alimentaire par l'élevage ou la culture* » et « *la production alimentaire par une transformation biologique* ». C'est l'occasion pour les jeunes de découvrir la fabrication du pain, la transformation du lait, la production de viande bovine, les céréales et leurs dérivés. La journée s'est terminée par une petite dégustation de lait, beurre, jus de pomme et fromage ce qui a permis aux jeunes de « *déguster des choses naturelles, faites maison que l'on ne trouve pas en grande surface* ». Cette journée semble appréciée de tous, pour Marcel c'est un plaisir de recevoir ces classes. Le collège de Cercy la Tour organise aussi une journée pour leurs classes de sixième et cela depuis 12 ans. Néanmoins, ce que regrette M. Cottin, c'est que cette action ne soit pas plus répandue dans le département !

MG – FDSEA 58



Cerepy

La coopérative conjugue technique et biodiversité

La traditionnelle journée technique organisée par la coopérative de Saint-Julien-du-Sault à l'attention de ses adhérents s'est déroulée cette année sur sa plateforme d'essai de Bussy-en-Othe, en présence d'un grand nombre d'agriculteurs



180 adhérents étaient présents au rendez-vous que leur avait donné la coopérative sur sa plateforme d'essai de Bussy-en-Othe

Le 1er juin dernier, la coopérative Cerepy a organisé sa Journée Technique sur sa plateforme agronomique expérimentale de Bussy en Othe en présence de 180 agriculteurs. De nombreuses thématiques ont été abordées par le service technique de Cerepy, depuis la technique *«pure et dure»* en intégrant les paramètres économiques, jusqu'à une ouverture sur la connaissance de la biodiversité pour mieux comprendre les interactions entre les pratiques agricoles et l'impact sur l'environnement

Sur le pole Blé

Une première approche variétale a été présentée, mettant en avant les capacités de chaque variété à s'adapter au climat très particulier de cette campagne 2011/2012, les profils sanitaires et technologiques étant l'autre clé de décision. *« Seules les variétés ayant un bon profil pour la meunerie française sont privilégiées »* précise Alexandre Clérot, responsable Approvisionnement.

Les nouveautés fongicides avec les SDHI de deuxième génération ont impressionné par leur performance contre la septoriose. De même pour la stratégie de déclenchement des fongicides en fonction des différents OAD (outils d'aide à la décision). Pour Jean-Noël Herrgott, responsable technique, *« Le constat était évident et sans appel, comparé à un raisonnement basique de déclenchement stade sortie dernière feuille. Les déclenchements du 15 au 20 avril étaient beaucoup plus performants que les applications de fin avril début mai »*.

Sur le pole orge

Si le constat pour les orges est le même que pour le blé concernant les fongicides et la performance des SDHI, le choix variétal reste toutefois guidé par la filière brassicole mais aussi l'adaptation de la variété au terroir. Les variétés Esterel et Etincel deviennent les principales actrices de ce marché au dépend de la variété Arturio.

Sur le pole colza

Les innovations ont été abordées et observées à la loupe avec le dossier colza Clearfield, sous l'angle de la future problématique de destruction des repousses de colza Clearfield. Le choix des matières actives pour les détruire est très restreint puisque la famille des ALS ne fonctionne plus et l'essai de ce point de vue dans la plateforme est très démonstratif.

A noter l'intervention très remarquée de Louis-Marie Allard, pour le Cetiom, portant sur les conséquences des évènements climatiques sur la culture du colza.

Biodiversité

Dans le cadre de ses préoccupations environnementales, Cerepy a mobilisé ses adhérents autour de la biodiversité, avec deux thèmes privilégiés : les vers de terre et les abeilles.

Depuis le printemps, l'équipe technique de Cerepy a évalué et mesuré, au travers d'une étude menée auprès d'un échantillon d'agriculteurs de la coopérative, l'impact du travail du sol (labour, TCS, semis direct) sur les différentes populations et l'âge des lombrics. *« Les techniques de travail du sol simplifié avec apport de matière organique d'origine animale sont les plus bénéfiques pour les populations de vers de terre, et par extension pour la microfaune et la vie microbienne du sol »* constate Jean-Noël Herrgott.

Sur le pole Abeille, Madame Christine Busson, apicultrice transhumante à Fouchères, a présenté le travail de l'apiculteur, avec pour outil pédagogique une ruche de démonstration permettant de découvrir l'organisation passionnante du monde des abeilles ainsi que le rôle essentiel qu'elles remplissent. Belle leçon d'humilité qui permet de bien se rendre compte qu'il faut entretenir et préserver la biodiversité car elle est l'alliée de l'agriculture.

DOMINIQUE BERNERD



▶ Rendez-vous

Oléopro 2012 : illustrer les synergies entre élevage et productions végétales

Plus que jamais, en tant qu'agriculteurs, dans le contexte actuel d'ouverture de nos frontières et de refonte de la politique agricole européenne, nous devons renforcer les synergies entre nos productions et travailler ensemble au maintien d'une agriculture française compétitive. C'est pourquoi, la FOP, le Cetiom, l'Unip, l'Onidol et Proléa organisent, avec la participation des filières animales, Oléopro 2012. En effet, nous devons répondre à des défis communs : PAC, dépendance en protéines végétales, variabilité des prix, augmentation des coûts de production… L'ambition de cet évènement s'inscrit dans cette logique de complémentarité en illustrant les liens entre les cultures oléoprotéagineuses et l'élevage et en présentant notamment les innovations permettant de sécuriser le revenu en améliorant la performance économique de nos exploitations. Je vous invite donc à participer à Oléopro 2012 qui se tiendra les mercredi 20 et jeudi 21 juin 2012 à Sourches, dans la Sarthe. Près de 30 hectares consacrés aux cultures oléagineuses et protéagineuses et à leur valorisation dans les élevages bovins lait, bovins viande, porcins, avicoles…, vous permettront de trouver des réponses concrètes à vos questions, directement transposables sur votre exploitation, auprès des pôles techniques et des stands. Oléopro 2012 vous permettra des échanges avec les instituts, la prescription, la distribution, les fournisseurs et les transformateurs, autour de démonstrations techniques et de visites de parcelles d'essai. Nous vous attendrons également sur le stand de la FOP pour parler des sujets qui vous tiennent à cœur : PAC, protéagineux, GNR…

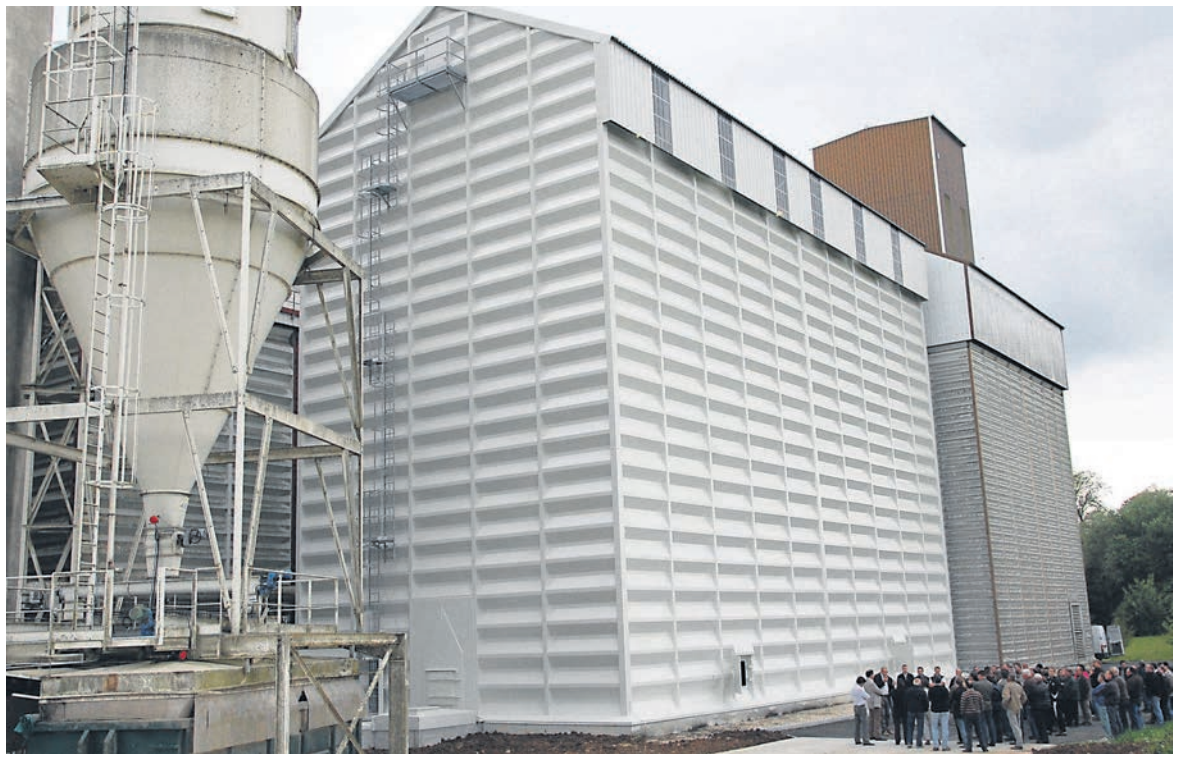
Vous pouvez dès à présent télécharger le passe à l'adresse suivante : http://www.oleopro2012.com/visiteurs pour participer à ce rassemblement exceptionnel ouvert à tous les acteurs et les partenaires de la filière oléoprotéagineuse.

ALAIN RENOUX
ADMINISTRATEUR DE LA FOP

110 Bourgogne

Extension du silo de Pacy-sur-Armançon

Avec l'extension de son silo de Pacy sur Armançon, la coopérative 110 Bourgogne renforce l'importance du site, dédié à l'exportation ferroviaire des céréales.



L'extension du silo F porte la capacité globale de stockage du site de Pacy à près de 43 000 tonnes.

Depuis la construction d'un premier silo en 1968, le site de Pacy sur Armançon n'a cessé de croître au fil du temps. Alors propriété de l'Union de Commercialisation des Céréales de l'Yonne (Uccy), sa capacité de stockage fut doublée deux ans plus tard, avec un second silo de 27 cellules. Construits dans les années 70, deux nouveaux silos ont porté le volume global de stockage à 21 580 tonnes, suivis en 1982 par le silo E constitué de 12 cellules, d'une capacité de 13 000 tonnes supplémentaires. Sept ans plus tard, construction du silo F, pour une capacité globale portée à 37580 tonnes. Un silo que la coopérative 110 Bourgogne, aujourd'hui propriétaire du site, a souhaité agrandir, par deux nouvelles cellules en prolongement de l'existant, portant ainsi la capacité de stockage à près de 43 000 tonnes. Une extension inaugurée le 12 juin dernier, en présence des conseillers généraux, Marie-Laure Capitain et Alain Henry, du maire de la commune, Jean-Marc Stiller, d'une partie des membres des Comités de régions et du président de la coopérative, Gérard Delagneau.



Gérard Delagneau, président de la coopérative.

Un site dédié à l'exportation des céréales par train

Equipées d'un système de ventilation vidange permettant de les vider plus rapidement, les deux nouvelles cellules sont équipées de systèmes thermométriques reliés à la salle de commande. L'ensemble de la manutention étant géré par ordinateur, à la vitesse maximum de 200 tonnes/heure en élévateur, repris par un tapis rallongé de sorte de couvrir les deux parties du silo. Une nouvelle voie de circulation de 10 mètres de large a également été construite, afin de permettre aux engins d'incendie d'intervenir en cas de problème.

Le silo de Pacy sur Armançon a pour spécificité d'être dédié à l'exportation par train et représente un intérêt stratégique pour la coopérative. Lors de la dernière campagne, on a ainsi expédié de Pacy 56 trains pour un volume global de 70 000 tonnes de céréales, avec une capacité de chargement de 400 tonnes/heure permettant de remplir un train dans un délai maximum de 6 heures. Un mode de transport durable et une stratégie dont s'est félicité le président Delagneau, rappelant que 9 sites de la coopérative étaient ainsi embranchés au ferroviaire. La mise en place d'un sillon vers le sud avec Dijon Céréales, à raison d'un train par jour renforçant la stratégie de 110 Bourgogne vers les marchés du Maghreb.

DOMINIQUE BERNERD

En bref

OGM Constat d'échec des négociations européennes

«Nous avons fait tout ce qui était en notre pouvoir» pour faire aboutir les négociations sur les conditions d'autorisation de mise en culture des OGM en Europe *«mais nous avons échoué»*, a déploré la ministre danoise de l'Environnement Ida Auken à l'issue du Conseil des ministres de l'Environnement le 11 juin à Luxembourg. Le Danemark qui assure la présidence tournante de l'Europe avait dans un premier temps prévu de mettre au vote son compromis qui permet aux États membres d'interdire la culture des OGM sur tout ou partie de leur territoire en invoquant des raisons autres qu'environnementales et sanitaires ou en négociant directement un accord avec les entreprises de biotechnologie. Mais face à l'opposition de la France, de l'Allemagne, du Royaume-Uni et de la Belgique qui constituent une solide minorité de blocage, la présidence danoise y a renoncé. Chypre qui prendra la présidence de l'UE à partir du 1er juillet n'a pas l'intention de remettre le sujet sur la table des négociations. Cette proposition semble donc bel et bien enterrée.

Orge d'hiver Des rendements 2012 attendus en hausse

Dans son estimation, publiée le 11 juin, des rendements attendus en grandes cultures en France pour 2012, Agreste fait état de rendements moyens en orge d'hiver à 63 quintaux par hectare (q/ha), soit 3 q/ha de plus qu'en 2011. Les surfaces en orge d'hiver, en partie retournées suite au gel de cet hiver, se replieraient de 15 % par rapport à 2011 à 901 000 ha. La production d'orge d'hiver pourrait s'établir à 5,688 millions de tonnes (Mt) pour la récolte 2012, contre 6,313 Mt en 2011. La production de colza est attendue à 4,837 Mt, contre 5,355 Mt en 2011, avec des rendements estimés à 31,5 q/ha, contre 34,5 q/ha un an plus tôt. Les surfaces seraient stables en colza à 1,536 Mha, car les retournements dans les régions ayant subi le gel sont compensés par des hausses de surfaces ailleurs. Les ressemis suite au gel ont favorisé la sole d'orge de printemps qui atteint 885 000 ha, en hausse de 5 % par rapport à la moyenne 2007-2011. Les rendements devraient connaître de bons niveaux, selon Agreste. De son côté, la sole en blé tendre reculerait aussi de 5 % par rapport à 2011, suite au gel hivernal. Les surfaces de blé dur et de maïs fourrage seraient stables. Les surfaces en maïs grain pour la récolte de 2012 progresseraient aussi à 1,621 Mha, contre 1,540 Mha en 2011.



Campagnol terrestre

Le piégeage, ça marche !

Pour mémoire, la lutte chimique n'est pas autorisée sur les vertébrés nuisibles aux prairies. A ce jour, elle est donc interdite sur le campagnol terrestre en Côte-d'Or. Cela n'interdit pas d'utiliser dès à présent d'autres méthodes pour réguler les populations en place.

Le piégeage est un moyen de lutte très efficace contre les petits nuisibles vertébrés. Dans le cas du campagnol terrestre ou de la taupe, il ne nécessite aucune autorisation. Il convient toutefois de ne pas laisser les enfants les manipuler.
Il existe toute une panoplie de pièges. Parmi les plus efficaces et les moins couteux on peut trouver ceux dits pièges à taupe, dont le piège-putange ou le piège-fer. Le principe est simple : des branches en fer sont maintenues ouvertes par un écarteur. L'animal bouscule la détente et voit se resserrer les branches sur lui. Ce type de piège peut être utilisé contre la taupe, le campagnol terrestre, et avec une efficacité moindre contre le campagnol des champs.



Pose des pièges :

❶ Dans un premier temps, il faut repérer la galerie de l'animal. A l'aide d'une tige métallique on sonde entre deux taupinières. Les galeries de campagnol terrestre sont généralement à 10 ou 15 cm de profondeur. Celles de la taupe sont plus profondes.

❷ Avec une bêche ou un transplantoir, on pratique l'ouverture de la galerie. Il n'est pas nécessaire de réaliser une grande tranchée mais elle doit être suffisante pour insérer le piège. Il faut bien dégager la terre des orifices et s'assurer d'être dans une portion rectiligne.

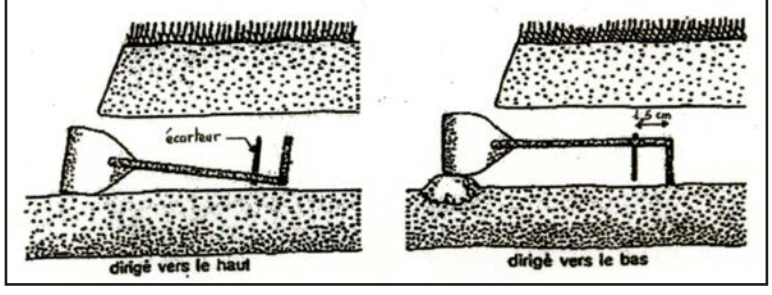
❸ Une fois tendus, les pièges doivent être installés dans chacun des orifices, avec précaution. Les pinces peuvent être orientées vers le haut ou vers le bas. Plus l'écarteur est tenu proche de la tranche et plus le piège est sensible (voir le schéma 1, source : Fredon Auvergne).
La taupe déteste les courants d'air. Il faut donc reboucher le trou avec une motte de terre ou une planche. A l'inverse, le campagnol terrestre est de nature curieuse et sera rapidement attiré par la lumière.

❹ La capture du campagnol terrestre est souvent très rapide, deux heures suffisent. Chaque foyer compte entre un à trois adultes, et les jeunes associés. Il faut continuer de piéger tant qu'il y a des prises, et arrêter au bout de 24 heures sans succès. Pour la taupe, après 48 heures d'inactivité on peut arrêter le piégeage.

Très efficace et sans danger pour l'environnement, le piégeage demande un certain temps. La tâche est plus facile si le problème est pris en amont d'une forte population. Il faut ensuite surveiller l'éventuel retour d'individus sur les foyers piégés.
Pour vous procurer des pièges, contactez Virginie Pabiou du GDS (03 80 68 67 35) ou Elise Longet à la Fredon Bourgogne (03 80 25 95 45).

LA FREDON BOURGOGNE.

Schéma 1 : disposition des pièges dans la galerie



▶ Conseils d'experts

- **Il est judicieux de relier l'écarteur au piège, en utilisant un fer souple mais non cassant, pour éviter de le perdre. Il est aussi conseillé de fixer le piège avec un jalon. Comme cela on peut le repérer de loin.**
- **Les pièges neufs sont difficiles à manier. De plus la taupe, méfiante, risque de repérer l'odeur. Il faut les laisser rouiller ou les mettre en terre pendant deux semaines.**
- **Certains animaux sont plus malins. En cas de bourrages successifs ou si l'animal a été manqué il est préférable de changer d'emplacement.**

Prévention

L'été approche et son lot d'incendies aussi !

L'activité de stockage de paille et de fourrages est exposée à une sinistralité en constante augmentation notamment durant les mois d'été…

L'origine des incendies se répartit comme suit :
- 50 % sont liés à un acte criminel (pyromanie), à une imprudence (meulage, soudage à proximité d'un stockage) ou à des jeux d'enfants (pétards, mégots de cigarettes,…),
- 50 % sont d'origine accidentelle dont 25 % dus aux phénomènes d'autocombustion et 25 % dus aux engins à moteur stationnés dans les stockages.



De tels sinistres peuvent causer des pertes économiques majeures, sans compter les risques de pertes en vies humaines.

Afin de réduire une partie de cette sinistralité, le service PREVENTION de Groupama Paris Val de Loire rappelle quelques règles simples de prévention à mettre en œuvre pour sécuriser les stockages :

- Respecter une distance de 20 mètres dans l'implantation des stockages (à déterminer en fonction de la hauteur du stockage).
- Eviter les stockages trop isolés : les stockages de paille doivent être situés à plus de 20 mètres de l'habitation et à moins de 200 mètres. Pratiquer une surveillance accrue durant les mois d'été.

- Limiter le stockage à 1000 tonnes par bâtiment. Au-delà, il faudra prévoir soit un mur séparatif coupe-feu, soit un second bâtiment éloigné de 20 mètres.
- Clôturer le site pour en interdire l'accès au public.
- Stocker la paille dans des bâtiments clos ou dans un hangar bardé de tous côtés.
- Stocker la paille dans des bâtiments dépourvus d'électricité ou dans des installations efficacement démantelées (exemple : suppression des fusibles).
- Faire contrôler périodiquement l'installation électrique si l'électricité est indispensable.
- Proscrire le stationnement de véhicules à moteur et également les travaux de soudage et de meulage dans les stockages ou à proximité.
- Prévoir la présence d'extincteurs à eau pulvérisée avec antigel.
- Prévoir la présence d'une réserve d'eau pour les secours extérieurs (poteau d'incendie, mare, réserve de 120 m3).
- Afficher l'interdiction de fumer.

D'autre part, Groupama est également confronté pendant la période estivale à de nombreux incendies de tracteurs dus à la conjonction de plusieurs facteurs techniques tels que l'architecture des échappements des engins qui facilite la pénétration et l'accumulation de débris végétaux, l'impossibilité d'extraire ou de nettoyer certaines zones, un manque d'étanchéité des capots et l'absence de déflecteur dans des zones chaudes, propice au départ d'incendie.



Voici quelques règles simples afin de garantir votre sécurité et pérenniser votre outil de production :

- Rapprochez-vous de votre concessionnaire qui procédera aux opérations de mise à niveau et/ou de modification des pièces concernées,

- Nettoyez votre tracteur régulièrement voire plusieurs fois par jour (pendant les périodes de fortes activités) afin d'enlever les poussières, débris, paille qui s'accumulent sous le capot, derrière le bloc moteur et à proximité des pièces chaudes,
- N'utilisez pas de nettoyeur à haute pression, ce qui pourrait provoquer l'accumulation de déchets végétaux et l'impossibilité de les déloger,

- Installer un extincteur à poudre de 2 kg dans la cabine du tracteur ou un extincteur à eau pulvérisée avec additif de 6 litres pour la moissonneuse batteuse.

Pour de plus amples informations, le service prévention de Groupama Paris Val de Loire se tient à votre disposition :

COMMUNIQUÉ GROUPAMA PRÉVENTION

Économie d'énergie

Rendre les bâtiments moins énergivores

Réduire la facture énergétique des exploitations, notamment en élevage, passe avant tout par une optimisation des bâtiments. Plusieurs voies d'économies sont possibles.

Alors que la facture énergétique pèse chaque année un peu plus sur les exploitations, la recherche de solutions pour économiser les énergies va devenir prépondérante. Si la première conduite en la matière passe par une bonne isolation des bâtiments, il est important de veiller à ce qu'ils ne soient pas trop exposés aux vents dominants. Pour limiter les perditions thermiques et diminuer d'autant les besoins en chauffage, une étanchéité générale de la coque est impérative, des murs porteurs jusqu'à la toiture, en passant par les fenêtres et les portes. D'autres leviers d'action sont possibles, comme l'installation d'une haie brise vent ou de talus à proximité des pré-fosses pour ce qui est de l'élevage porcin. Une filière particulièrement « énergivore », le chauffage représentant environ 80% de la consommation en maternité et post sevrage et 46% de la consommation énergétique totale chez les naisseurs engraisseurs. La présence de niches à porcelets couvertes, par case de mise bas, encore peu répandue en France, peut aider à confiner la chaleur et éviter qu'elle ne se dilue dans toute la salle.

L'âge des bâtiments est aussi un facteur à prendre en compte, plus particulièrement pour le post sevrage : ainsi, dans les bâtiments construits avant 1992, la consommation énergétique moyenne observée est de l'ordre de 1095 kWh par truie présente, contre 890 kWh pour ceux construits après. En élevage naisseur-engraisseur, la ventilation peut représenter jusqu'à 40% du total consommé, d'où l'importance à bien raisonner la conception du bâtiment. Très répandue dans les bâtiments neufs, la ventilation par extraction centralisée : l'extraction de l'ensemble de l'air vicié se fait par une seule et même sortie, permettant d'économiser jusqu'à 30% de la consommation énergétique.

L'importance d'une bonne ventilation

Les équipements électriques en élevage laitier sont multiples, liés essentiellement au bloc traite. Principal consommateur d'énergie, le tank à lait, qui à lui seul peut représenter jusqu'à 50% environ de la consommation électrique. Des équipements tels que le pré-refroidisseur de lait, le récupérateur de chaleur sur le tank à lait ou encore la pompe à vide à débit variable sont des équipements permettant de limiter les dépenses énergétiques du bloc traite. Des économies substantielles peuvent également réalisées sans investir dans des équipements spécifiques, en plaçant simplement le matériel dans des conditions optimum de fonctionnement : aération de la laiterie (entrée d'air basse à proximité du condenseur et sortie d'air haute), entretien du condenseur (plus il fait chaud au niveau des condenseurs, plus le tank consomme), bon positionnement et isolation du chauffe eau et des canalisations à eau…

La filière avicole a aussi des bâtiments chauffés particulièrement gourmands en gaz propane. Le PPE offre la possibilité de rénover l'isolation et garantir une bonne étanchéité des bâtiments, optimisant d'autant les dépenses d'énergies dues au chauffage. D'autres équipements tels que la régulation automatisée des bâtiments ainsi que les échangeurs de chaleur garantissent entre 20 et 35% d'économie sur le chauffage (en fonction du type de bâtiment et de la production).

DOMINIQUE BERNERD
AVEC L'AIDE DE CELINE ZANELLA
(CHAMBRE REGIONALE
D'AGRICULTURE DE BOURGOGNE)

▶ Zoom sur...

Le Plan de Performance Energétique

Mis en place en février 2009, le PPE devrait s'achever fin 2013. Ce programme vise à soutenir les exploitations agricoles s'engageant dans une démarche énergétique avec la mise en place d'un dispositif d'aide aux investissements dans des équipements visant à réduire les consommations d'énergie en bâtiments d'élevage.

Liste des investissements éligibles dans le cadre du PPE Bourgogne :

- **Poste «*bloc traite*» : récupérateur de chaleur sur tank à lait, pré-refroidisseur de lait et pompe à vide et ses équipements liés aux économies d'énergie**
- **Eclairage spécifique lié à l'économie d'énergie**
- **Echangeurs thermiques «*air-sol*» ou «*air-air*»**
- **Système de régulation**
- **Séchage en grange**
- **Matériaux, équipement, matériel et aménagement pour l'isolation des locaux et des réseaux**
- **Ventilateurs et/ou turbines et trappes motorisées des systèmes de ventilation centralisée dans les bâtiments d'élevage porcin**

Hors zone défavorisée, le montant subventionnable maximum est de 40 000 € pour les exploitations agricoles et de 150 000 € pour les Cuma (avec dans les deux cas un minimum de 2000 €). Le taux maximal de subvention, tous financeurs confondus, est de 40%, majoré de 10% si exploitation agricole avec JA. En zone défavorisée, ce taux est de 50% (+ 10% si JA).

Il est important de noter que pour accéder à un PPE, la réalisation préalable d'un diagnostic énergétique global de l'exploitation est obligatoire. Montant subventionnable maximum : 1000 €, avec un taux maximal de subvention, tous financeurs confondus de 40% (+ 10% si exploitation avec JA). Taux porté à 50% (+ 10% JA), en cas de zone défavorisée. Le diagnostic doit être un diagnostique énergétique global d'exploitation type «*DiaTerre*» et les diagnostiqueurs doivent être agréés et inscrits sur la liste de ceux agréés en DDT. Date limite du prochain appel à candidature : 21 septembre 2012. Dossier à déposer auprès de votre Direction Départementale des Territoires. En Bourgogne, le PPE a permis en 2011 de financer 65 projets dont 77% des dossiers avicoles (en montant d'investissement). 46% des aides ont été attribuées pour des travaux d'isolation, 30% pour l'installation de systèmes de régulation, 10% pour l'installation d'échangeur de chaleur et 10% pour des investissements en bloc traite.

Sources : Chambre Régionale d'agriculture de Bourgogne



BARBOT
FAYAT GROUP
www.barbot.fayat.com
Photovoltaïque
Th. RIBEYROLLES
Chemin de la Chagnée
21270 MAXILLY SUR SAONE
Tél. Fax: 03 80 35 57 25
Port. 06 71 92 21 99
Constructions Métalliques

SANDWICH 2ème CHOIX
Toiture ou bardage
40 ou 60 mm. Tôles déclassées, anti-gouttes, translucide
pannes galva, fer IPE, glissières d'autoroute
Ets BECKER Arquian 03 86 39 70 94
Corbigny 03 86 20 19 66

BRUNET
ÉTANCHÉITÉ PAR GÉOMEMBRANE
- Fosse à lisier
- Réserve d'incendie
- Bassin de rétention ou infiltration en structure alvéolaire
STATION ÉPURATION PAR FILTRES PLANTÉ DE ROSEAUX
SNC BRUNET
20 rue de la Courtine
18140 ARGENVIERES
Tél. 02 48 76 55 96 et 02 48 76 10 75
www.sncbrunet.fr

ETS BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

VISIOLed
DÉCOUVREZ LE MODÈLE FARMLed
ÉTEIGNEZ
VOS BOUGIES,
VOS NEONS,
VOS LAMPES AU SODIUM
VOS AMPOULES À INCANDESCENCE!
éclairage AGRICOLE
ET PASSEZ A LA TECHNOLOGIE LED !
N°Azur 0 810 40 10 98
PRIX D'UN APPEL LOCAL
Photo non contractuelle
Réalisez votre plan d'éclairage GRATUIT sur :
www.visioled.com

C.R.A.I.
Constructions Réalisations agricoles & Industrielles
BÂTIMENTS STANDARDS OU SUR MESURES
CHARPENTE
COUVERTURE
BARDAGE
ZINGUERIE
SERRURERIE
BÂTIMENTS AGRICONFORT
DÉSAMIANTAGE - COUVERTURE - PLAQUE FIBROCIMENT
Benoît CHAUDRON 21140 Semur en Auxois - Tel. 03 80 97 17 70 - Fax 03 80 97 29 30

Énergie photovoltaïque

Le coût au kWh du photovoltaïque baisse fortement

Dans une étude récente de l'Agence internationale des énergies renouvelables, on apprend que le coût des modules solaires photovoltaïques a baissé de façon spectaculaire : - 60 % en deux ans. En France, les tarifs de rachat poursuivent leur baisse.



Les tarifs de rachat de l'électricité d'origine photovoltaïque sont orientés à la baisse et varient en fonction des bâtiments qui les accueillent et de l'intégration au bâti ou non.

L'Agence internationale des énergies renouvelables (Irena) a publié une étude sur les coûts des performances des principales technologies de production d'électricité issues de sources renouvelables.

On y apprend ainsi que le coût des modules solaires photovoltaïques - silicium cristallin - a diminué de façon spectaculaire, de l'ordre de plus de 60 % au cours des 2 dernières années pour atteindre un dollar par watt environ. En 2011, la capacité de production de l'énergie solaire photovoltaïque a augmenté de 70 % dans le monde ce qui devrait encore conduire le coût des modules solaires à baisser estime l'Irena. L'Union européenne représente un peu moins de 80 % de la capacité de production installée. A titre de comparaison, l'éolien terrestre dans les régions possédant de bon gisement de vent est "hautement concurrentiel" puisqu'il atteint maintenant entre 0,04 et 0,05 dollar le kWh, soit un prix équivalent aux centrales à gaz. Par ailleurs, la valorisation des déchets agricoles et forestiers progresse elle-aussi. Les projets les plus compétitifs proposent un kWh pour un coût de 0,06 dollar. L'hydroélectricité reste aussi bien placée avec un coût compris entre 0,02 et 0,19 dollar le kWh en fonction des projets.

Des tarifs réglementée à la baisse

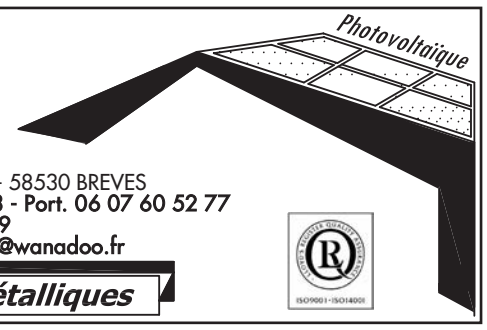
En France, la baisse du coût de fabrication des cellules photovoltaïques entraîne également la baisse des prix de rachat de l'électricité photovoltaïque. Le nouveau dispositif de mars 2011 prévoit des tarifs d'achat, ajustés chaque trimestre, pour les installations photovoltaïques de moins de 100 kilowatt-crête (1) (kWc). L'objectif est d'accompagner l'installation de 100 MW/an pour le segment non résidentiel inférieur à 100 kWc. Si la trajectoire est suivie, les tarifs baisseront de 2,6 %, si c'est en-dessous, les tarifs peuvent rester stables, si les installations vont plus vites, les tarifs baisseront plus rapidement. Jusqu'à 30 juin, le tarif de rachat de l'électricité provenant de l'énergie photovoltaïque est de 37,06 centimes d'€/KWh. Ce tarif est garanti pendant 20 ans au prix établi lors de la signature du contrat.

CP

(1) Le watt-crête est une unité de mesure représentant la puissance électrique maximale délivrée par une installation photovoltaïque pour un ensoleillement standard de 1 000 W / m² à 25 °C.

La Forêt d'Othe
03 86 35 29 52
La Forêt d'Othe
Bâtiments bois adaptés aux professions agricoles
Lamellé - Collé - Traditionnel
Charpentes bois - Maisons individuelles ossature bois
- Devis et première étude gratuits
- Bâtiment clefs en main.
- Pour production électrique: étude et pose de centrales photovoltaïques
La Forêt d'Othe - 89570 Turny
03 86 35 29 52
laforet-dothe.fr

Zone d'activité limitée à l'Yonne et l'Aube

BARBOT
FAYAT GROUP
www.barbot.fayat.com
PITTINO Alain
9, rue Huissonnières - 58530 BREVES
Tél. 03 86 24 21 43 - Port. 06 07 60 52 77
Fax. 03 86 24 21 39
E-mail: pittino.alain@wanadoo.fr
Constructions Métalliques


AMÉNAGEMENT de STABULATIONS


Ets LEVEQUE 21 Saffres 03 80 49 63 86

BOUILLET



Particuliers et Profesionnels
LE SPECIALISTE DU METAL
pour construire et aménager
FABRICANT DE TÔLES
couvertures - bardages - découpe sur mesure
Les Bruyères de Crécy - 58300 AVRIL SUR LOIRE - 03.86.25.33.57
www.bouillet-acier.com

CAMÉRAIL
Sur le terrain. Avec vous !
Conditions de MORTE SAISON
Des conseils
Un devis gratuit
Une étude de financement



Technologie éprouvée, fruit de 34 ans d'avancées
www.camerail.com
FIABILITE - INNOVATION - PROXIMITE
2 Commerciaux pour vous conseiller
Nièvre & Yonne : Olivier VIRMONT 06 73 69 80 21
Côte d'Or : Alain GIMET 06 07 43 69 12

Aménagement

Gérer l'introduction d'un robot de traite

Il est parfois difficile de considérer tous les impacts et les aménagements à réaliser lors de l'introduction d'un robot de traite dans une exploitation laitière. Une expérimentation présentée par l'Institut de l'élevage à Derval (Loire-Atlantique) montre l'importance de l'articulation entre circulation dans le bâtiment et gestion des pâtures.



L'introduction d'un robot de traite pose de nombreuses questions en termes de circulation dans les bâtiments et d'alimentation des animaux ce qui peut avoir d'importantes conséquences sur la production.

A la ferme expérimentale de Derval, un robot de traite a été introduit dans un troupeau de 72 laitières. L'objectif est de valoriser au maximum le pâturage dans le but d'optimiser les charges de production.
Un premier essai, en 2009, est mené en pâturage uniquement de jour. Il obtient un peu plus de deux traites quotidiennes et une production moyenne. La transition vers un système de pâturage diurne et nocturne se révèle délicate, avec un impact négatif sur la fréquence de traite et la production (7 kg par vache et par jour). Les salariés rivalisent d'imagination pour faire sortir les vaches après la traite, en vain. Et chaque matin, il leur faut chercher 35 à 40 % du troupeau pour la traite.
Le retour au pâturage de jour en 2010 s'accompagne d'une modification de l'alimentation en supprimant l'eau au pâturage et en proposant une ration de maïs à l'auge (8 à 10 kg/vache). Cela génère une circulation vitale vers le bâtiment. Trois pâtures de 8 à 10 hectares sont créées pour la gestion de l'herbe. La distance maximale entre la prairie et le bâtiment est de 700 mètres. En plus, les salariés trient les vaches le matin pour évacuer du bâtiment celles déjà traites, leur évitant de consommer le maïs. Les résultats sont mitigés, la production augmente peu (1 kg par vache) et le nombre de traites reste stable.
Une adaptation est donc apportée début mai, avec la formation de deux lots selon le niveau de production des vaches. Le système retient les vaches les moins productrices dans le bâtiment de 7 à 17 heures, en circulation libre, mais avec des auges peu garnies (paille uniquement). Une évolution stoppée au terme de 15 jours, du fait de la chute de la production et de la fréquence de traite.

F.R

▶ Zoom

Un projet de robot mobile à confirmer

A Poisy, le choix du robot de traite pourrait surprendre puisque le centre s'appuie sur des rotations de 80 jeunes trayeurs dans l'année. Les objectifs portent sur la comparaison des temps de travail, des critères de qualité et de la transformation en fromage du lait entre le système de traite mécanisée classique et celui établi autour du robot de traite. L'équipe de Poisy a visité des exploitations belges, danoises et néerlandaises, mais s'interroge sur la pertinence du robot mobile, absent des exploitations. A suivre…

CONSTRUCTIONS METALLIQUES
AUER
BP 13
52190
OCCEY
Département **BATIMENTS AGRICOLES**
DEVIS GRATUIT
Tél.: 03 25 88 31 62 • Fax.: 03 25 88 37 84

Promodis
TUBULAIRES
JOURDAIN
N1 MONDIAL DU TUBULAIRE BOVIN
Bénéficiez
- **Des prix compétitifs**
- **Du stock permanent**
- **Du conseil de nos spécialistes...**

DEMANDEZ NOUS UN DEVIS !
Ratelier ABRIBAL
1,50 x 2 m. auto-serrant
OFFRE SPÉCIALE
sur 2 rateliers dispo
550 €HT
Parc d'Activités - 3 bis, rue des Entrepreneurs **89300 JOIGNY**
Tél : 03 86 91 79 09 - Fax : 03 86 91 71 88
www.yonneagri.fr
Enlèvement concession. Photos et illustrations non contractuelles.
YAgri YONNE

Salles de traite: la liberté de choisir !
- Salles de traite arrière à 60° ou 90°
- Salles de traite épi
- Salles de traite rotative
- Robot de traite
- Barrière poussante ou chien électrique
- DAL veaux
- DAC vaches

Le 10 000ème robot est sorti des usines Delaval dont 1000 en service en France et 8 chez CHAPUIS

Une solution complète pour l'aménagement des bâtiments d'élevages laitiers, allaitants, ovins et équins.
- Bâtiments d'élevage ou de stockage TOUTABRI RICHEL
- Filets brise-vent et rideaux arrière de salle de traite FOUQUET
- Abreuvoirs RICO
- Tubulaires JOURDAIN
- T béton pour silos ensilage
- Matelas de couchage

10 INSTALLATIONS DE TRAITE MISE EN ROUTE CHAQUE ANNÉE DEPUIS 14 ANS
UN SAVOIR-FAIRE DANS LE SERVICE APRÈS-VENTE
Avec plus de 250 installations DELAVAL et MANUS à l'entretien dont 11 robots VMS vendus sur 4 départements et une équipe formée en permanence, la Sarl Chapuis Frères vous assure un service après-vente 365j/an.

CHAPUIS FRÈRES
Votre spécialiste en matériel d'élevage, agréé pour le contrôle OPTITRAITE
21450 St Marc-sur-Seine - **03 80 93 22 28**
DeLaval
Manus Service et pièces d'origine
ASSURE LA TRAITE DU CONCOURS AUX JOURNÉES CHATILLONNAISES LES 23 ET 24 JUIN
RICHEL La nature à l'abri
LA BUVETTE LE N° 1 DE L'ABREUVOIR EN EUROPE
MIRO
JOURDAIN

Mise aux normes

Allier efficacité et économie avec les lagunes

En matière de mise aux normes le lagunage apparaît comme la solution la moins coûteuse. Encore faut-il que l'environnement, la nature et le profil du sol, la configuration des bâtiments et des lieux et les compétences de chacun soient au rendez-vous. Explication par l'exemple chez François Chevalier, à Crécey-sur-Tille (21).





Le filtre à paille c'est une simple plate-forme bétonnée entourée de bottes de paille pour le filtrage des effluents. De grosses bottes rectangulaires dont on délie les trois derniers niveaux de ficelle afin de faciliter l'écoulement des jus dans le caniveau de récupération des eaux chargées avant de les renvoyer vers les lagunes. Les bottes sont changées une fois par an.

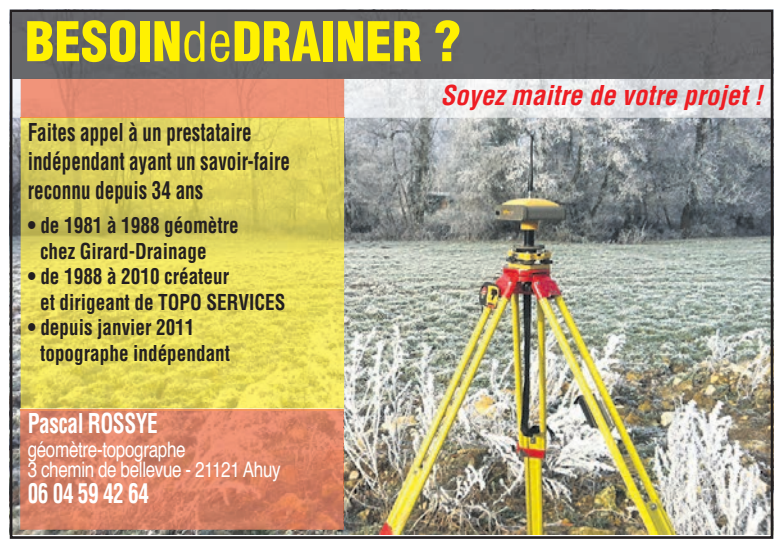
Le lagunage représente la solution la moins coûteuse pour gérer les effluents peu chargés d'élevage bovin. Surtout quand le sol naturel argileux s'y prête, ainsi que l'implantation des bâtiments et leur environnement immédiat. Mais cette installation, apparemment simple, d'un filtre à paille qui récupère les jus et les dirige en contrebas vers trois bassins de décantation, demande à être mûrement réfléchie si l'on veut réussir dans les meilleures conditions sa mise aux normes.

François Chevalier, éleveur laitier à Crécey-sur-Tille, a donc mûrement réfléchi son projet avant de finaliser sa mise aux normes par un système de lagunage. En fait il a fallu plus de dix ans pour que le projet prenne corps. Finalisée en 2010, l'installation donne toute satisfaction. Aucune ombre au tableau presqu'idyllique de ce fond de prairie, où l'on découvre après le premier niveau de la fumière, un deuxième niveau avec le filtre à paille et en contrebas les trois lagunes de décantation naturelle.

Un choix économique et agronomique

Le choix de la technique s'est imposé autant pour des raisons économiques que par bon sens agronomique. *«Le système de lagunage naturel avec filtre à paille représentait la solution la moins coûteuse en matière de mises aux normes et par rapport à l'implantation de mes bâtiments»* témoigne François Chevalier. Mais le pivot de la réflexion c'est surtout *«la paille»* et sa valeur agronomique. Grâce à l'aire de stockage d'où s'écoulent les jus vers le filtre à paille et les lagunes, *«Je travaille du fumier et non du lisier, un fumier très facile à épandre après quatre à cinq mois de stockage»*. Ce système est parti-











Au terme du passage dans les trois lagunes, le filtrage a produit des effets et l'eau peut retourner au milieu naturel dans une partie de prairie dévolue à cet épandage final. Les canards ont fait depuis peu leur apparition sur les lagunes. Cette colonisation est de bon augure et très utile, car ces palmipèdes sont friands de lentilles d'eau dont la prolifération peut gêner l'oxygénation des bassins.



La réussite d'une installation de lagunage naturel tient en trois points pour François Chevalier : une réflexion approfondie en amont, les conseils d'une bonne équipe de techniciens et un bon terrassier.

▶ **En bref**

Une solution peu coûteuse

Une étude préalable doit évaluer la faisabilité de l'installation par rapport à la nature du sol : il faut un sol profond argilo-limoneux, avec peu de sable et sans hydromorphie. Le sol doit être facilement compactable.

Une étude de profil de sol et des analyses à plusieurs profondeurs sont nécessaires pour déterminer la capacité du terrain à accueillir du lagunage.

En amont il faut réaliser une filtration ou une décantation au moyen par exemple d'un filtre à paille, tel que celui installé chez François Chevalier.

C'est une simple plate-forme bétonnée entourée d'un grillage et d'un collecteur de jus. Des bottes de paille disposées autour permettent le filtrage des effluents.

Les effluents collectés sont ensuite dirigés au moyen de tuyaux vers les trois lagunes avant d'être épandus à l'aide d'un tuyau perforé sur une prairie. La surface de la zone d'infiltration est calculée en fonction du volume à épandre.

culièrement bénéfique pour les sols et il permet en prime de réaliser des économies sur les charges puisque *«avec un seul épandeur on fait tout ce qu'il y a à faire»*. Les matières raclées sur l'aire d'attente ou l'aire d'exercice et le fumier sont stockés sur la fumière, et travaillés tous les dix jours afin d'assurer un bon écoulement des jus et une aération de l'ensemble. Du fait de la configuration des lieux et des pentes, l'installation est entièrement autonome, les écoulements s'effectuent de manière naturelle sans aide mécanique, ce qui limite encore les coûts d'une mise aux normes qui s'est élevée à 65 000 euros pour 140 UGB et qui a été subventionnée à 50%.



L'aire de stockage du fumier et des matières raclées sur les aires d'attente et d'exercice permet de disposer d'un fumier de bonne valeur agronomique et très facile à épandre.



Du point haut, aux points les plus bas, c'est tout un réseau de tuyaux qui amène les jus collectés au différents niveaux de filtration.

Pour François Chevalier, la réussite tient à trois facteurs essentiels: *«une réflexion approfondie»* qui facilite la préparation, *«une bonne équipe»* avec les conseils avisés de techniciens comme Jean-François Dessolin pour Conseil Elevage Côte d'Or, qui l'a accompagné et... *«un bon terrassier»*. Car au final, même quand la configuration du terrain apparaît idéale, *«tout se joue à 20 cm près»*, le terrassier n'a donc pas droit à l'erreur.

ANNE-MARIE KLEIN

LOGISSAIN
www.meunier-logissain.com
SA MEUNIER
89000 St-Georges sur Baulche
Tél. 03 86 48 13 03
- NETTOYAGE DU MATÉRIEL DE TRAITE
- HYGIÈNE DES TRAYONS AVANT ET APRÈS LA TRAITE
POUR UN MEILLEUR RAPPORT QUALITÉ/PRIX
Distributeur des produits PENNGAR
DISTRIBUTEUR EXCLUSIF DE MOPPY
TARIF SPÉCIAL CHASSEUR
le repas des chiens qui bougent + LES GRANDES MARQUES
ARION · ROYAL CANIN · TECHNI-CAL · EUKANUBA · DOG
STOP
aux agressions des nuisibles
RATS
et SOURIS

Solaire thermodynamique
Le solaire qui fonctionne même sans soleil !
- Fonctionne 24h/24 par tous les temps,
- Eau chaude sanitaire à très haute température : 80° C pour vos applications agricoles
- Très haut rendement, coefficient de performance très élevé : 1 Kw produit pour une restitution de 7 Kw
nouveau produit
3 rue Claude Girard - Zone de l'Echange - 25770 VAUX-LES-PRES
Tél.: 03 81 50 25 18
www.somega-france.com
SOMEGA la maîtrise de l'énergie

CRAI Energies
Le photovoltaïque à portée de main
INSTALLATION - MAINTENANCE - NETTOYAGE
La rentabilité toujours assurée en 2012
03 80 97 17 70
21140 Semur en Auxois

Pour l'engraissement de 75 taurillons

Un bâtiment spécifique et

Nicolas Nolin est éleveur-engraisseur de charolais à Luthenay-Uxeloup, dans le sud-ouest de la Nièvre. Pour faire face à l'augmentation de son cheptel, en 2006, il a lui-même conçu un bâtiment dédié à ses 75 taurillons. Avec quelques spécificités qui lui rendent la vie plus facile.



Nicolas Nolin est éleveur-engraisseur à Luthenay-Uxeloup, commune dont il est maire. En 2006, il a décidé de construire un bâtiment dédié à 75 taurillons.

Le bâtiment d'engraissement est ouvert sur trois faces, ce qui diminue les risques pulmonaires sur les taurillons.

Eleveur – engraisseur à Luthenay-Uxeloup et maire de sa commune, Nicolas Nolin a fait le choix, il y a six ans, de construire son propre bâtiment d'engraissement pour 75 de ses taurillons. Lui qui élève 200 mères (Charolaises et Limousines) et vend ses plus gros broutards, voulait accélérer son activité d'engraissement des plus petits. Face à l'augmentation du cheptel, il a opté pour un bâtiment dédié avec 75 places. Les mâles rentrent à l'âge de 10 mois (autour du premier octobre) pour être vendus à 18 (en juin) quand ils atteignent le poids de 720 kg vif (soit environ 430 kg carcasse). Auparavant, les bovins étaient engraissés dans la stabulation au milieu des vaches, ce qui posait *«de gros problèmes avec les laitonnes. Maintenant, ils sont plus calmes»* témoigne l'exploitant de Luthenay-Uxeloup. A part la charpente métallique et la couverture, Nicolas Nolin a tout fait lui-même, en autoconstruction. Au départ, il avait prévu une structure classique (avec 3 faces) mais par manque de temps, en 2006, il n'a pas pu le fermer aux deux extrémités. Et cela s'est révélé payant: *«La 1ère année, contrairement aux stabulations à vaches, je n'ai constaté que peu de problèmes pulmonaires sur les taurillons. Comme il était très aéré, j'ai donc décidé de laisser le bâtiment en l'état, tel que je l'avais construit au départ»*. Le bâtiment, orienté plein sud, est donc ouvert sur trois faces, avec un bardage en bois avec clairvoie à l'arrière, sur des parpaings jusqu'à 2,50 mètres.



Trois cases modulables

Pour répondre encore davantage à ses besoins, l'engraisseur a aussi imaginé quelques aménagements très spécifiques dont il dit aujourd'hui qu'il *«lui facilitent la vie»*. Cela tient moins à la corpulence et à la force des ses hôtes qu'au souci de rationaliser le temps et le confort de travail. Par exemple, Nicolas Nolin a fait le choix d'équiper le bâtiment de barrières de 6 mètres qui rendent les cases, trois au total, entièrement modulables. *«En fonction de la position que je choisis, les barrières me permettent soit de nettoyer l'aire paillée, soit de trier les animaux quand ils sont bons à vendre»* explique-t-il. Soit les barrières sont fermées et elles contiennent les animaux dans les trois cases, soit elles sont ouvertes et facilitent le nettoyage en parquant momentanément les bovins sur une moitié de chaque case. Dans la même veine, il a aussi implanté un système de nourrisseurs à paille avec distributeurs

DRAINAGE
Nouvelle société : DRAINBRESSE
Laurent Esperat
71330 SENS SUR SEILLE
06 79 13 87 47

SOCADRAIN T.P.
• Drainage
• Mise aux normes de bâtiment d'élevage
• Étanchéité de bassin géomembranes
SOCADRAIN TP - 89380 Appoigny - Tél. 03 86 53 08 75

TRANSPORTS GUILLOT
benne - plateau grue - sable granulats - graviers
Tél : 03 86 80 08 15
Port : 06 75 47 21 07
email : transportsguillot@orange.fr
Z.A. Cognot -Ravin
28 rue Fertrive - 89400 Cheny

GEA
Des solutions complètes pour votre élevage
Des solutions pour traire adaptées à chaque élevage
Une gamme d'équipement de bâtiments d'élevage et de traitement de lisier
L'expertise, les produits et services dédiés à l'amélioration de la qualité du lait
Contactez votre distributeur GEA Farm Technologies dès aujourd'hui ou contactez nous au 03 23 84 81 60 www.gea-farmtechnologies.com
GEA Farm Technologies Toujours mon choix.
GEA Farm Technologies
distributeur agréé pour les contrôles Optitraite et Certitraite
inscription 24/24 sur www.nodimat.com
Route nationale - 21 110 LONGEAULT - 03.80.48.91.60
Route de Chaumont - 21 400 CHATILLON SUR SEINE - 03.80.91.52.21
100 ZA les Bruottées - 21 200 VIGNOLES - 03.80.21.46.10
Nodimat
ouverture très prochainement

original



d'eau, qui sont situés au beau milieu des cases et qu'il lui suffit d'alimenter *«à l'aide d'un télésco-pique»*. C'est un gain de temps et d'efforts pour l'éleveur.

Curage tous les 2 mois ½

C'est ce même objectif qui l'a conduit à mettre en place un système de litière accumulée original. Contrairement à ce qui se fait dans le genre, Nicolas Nolin, voulant gagner en temps et en main d'œuvre, a construit le bâtiment avec un dénivelé de 40 cm. Légèrement en pente, le bâtiment s'étend sur une profondeur de 11 mètres, dont 5 mètres de bétonné devant, *«auto-nettoyants»*, et sur 6 mètres d'aire paillée derrière, *«posée sur la terre battue»*. *«Le tout étant en légère pente de l'avant à l'arrière, cela permet de descendre le fumier et que la partie où les taurillons mangent soit toujours nettoyée»* témoigne Nicolas Nolin qui trouve dans ce système un avantage certain: *«je ne fais pas de raclage en haut, ce qui m'évite d'avoir à nettoyer 1 ou 2 fois par semaine. Là, je ne fais un curage que tous les 2 mois ½ et cela ne prend que trois heures à chaque fois, à moi ou à l'un de mes deux salariés»*. L'éleveur de Luthenay-Uxeloup a pris le problème dans le bon sens et l'a résolu. Pour l'ensemble du bâtiment, Nicolas Nolin évoque un coût de 800 euros par place, ce qui, pour 75 taurillons, revient donc à 60 000 euros d'investissement. Compte tenu des gains obtenus, son bâtiment lui va... comme un gant.

EMMANUEL COULOMBEIX



L'éleveur a installé un système de nourrisseurs de paille qu'il alimente à l'aide d'un téléscopique.

▶ L'avis de l'expert

Neuf ou rénové, le bâtiment d'engraissement doit rester simple et fonctionnel. Les aires paillées semblent les mieux correspondre à cet atelier tant par l'investissement limité que cela représente que pour l'organisation du travail.
Mais, l'engraissement et la finition des jeunes bovins impose souvent quelques précautions supplémentaires. Pour Jean-Paul Clerget (technicien conseil à Bourgogne Elevage) *«l'important c'est la contention, pour la bonne circulation des animaux, mais plus encore pour la sécurité des hommes»*. Cela peut se traduire par plus de couloirs de circulation, des barrières qui se ferment rapidement, des passages d'hommes plus nombreux. Tout un ensemble de sécurité renforcée du fait que ces animaux *«ont plus de sang et surtout sont plus facilement effarouchés que d'autres»*.
L'aération du bâtiment d'engraissement est le second point important. Il faut savoir *«qu'en été, au-delà d'une température de 25°, l'animal incommodé produira moins de viande»*, la meilleure solution de *«climatisation»* naturelle reste donc *«le bardage bois»*.

toutabri® RICHEL TECHNOLOGY
Résistant Économique Sans fondation
www.toutabri.fr
Chapuis Frères
CR19
21450 Saint-Marc-sur Seine
03 80 93 22 28
Sureau Agriculture
ZI Sud La Croix Verte
Route de Sauvigny
89202 Avallon Cédex
03 86 34 18 35
sureau@sureau-agriculture.fr
Luzy Motoculture
ZA Route de Toulon
58170 Luzy
03 86 30 16 99
luzy.motoculture@cegetel.net

MORTIER
PARÉS POUR LE FUTUR
21430 CENSEREY
Tél : 03 80 84 43 76
Fax : 03 80 84 44 68
71220 ST BONNET DE JOUX
Tél : 03 85 24 72 05
Fax : 03 85 24 73 24
Équipements de bâtiment
NOUVEAU COMBO 360
Module de Contention Évolutif pour Stabulation :
- Plate-forme centrale surélevée
- Réglage de largeur (90-50 cm)
- Toutes manipulations + Tri 3 lots
• Gamme complète de tubulaire, auges et nourrisseurs
• Cages de pesage ou de soins
Vision 360°
Satene
Matériels fabriqués en France par SATENE® SAS - www.satene.fr

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES
S.A.S. BAILLY
BP 2 - 18240 Savigny en Sancerre
Tél. 02 48 72 12 93 - Fax : 02 48 72 10 02
mail@baillysa.fr - baillysa.fr
Contacts :
Nièvre : J.Luc Genty
Yonne : Sébastien Ryk
HANGARS AGRICOLES - BÂTIMENTS D'ÉLEVAGE
BÂTIMENTS INDUSTRIELS et ARTISANAUX
ÉTUDES et DEVIS GRATUITS - QUALIBAT

+ 20 Ans D'expérience
Jean-Paul CLERGET 06 80 34 11 73
DELPHINE BUISSON 06 84 63 92 41
Filet Brise vent sur mesure
Cornadis
Barrières
Auges
Rateliers libre service
Abreuvoir
Bardage
Gouttières
Boxes
Equipement Batiment et Contention
Bovin, Ovin, Caprin, Equin
Protection des récoltes
Fermeture de stockage
Bâtiment d'élevage
- Sur rail
- Enrouleur maxi 60m
- Porte grande hauteur
STOCK IMPORTANT
L'Éleveur Bourguignon
A découvrir notre magasin
Plusieurs marques de matériels au choix
Tél. 03 80 90 66 60 Fax. 03 80 90 86 48
12 rue de la coopérative - 21320 Pouilly-en-Auxois
DISTRIBUTEUR DE MATÉRIEL D'ÉLEVAGE

Diversification

Mode d'emploi pour aménager un laboratoire à la ferr

La création d'un laboratoire de transformation ne s'improvise pas. Avant de se lancer dans l'aventure, il faut bien en mesurer les conséquences en termes d'investissements, de contrôle sanitaire et de formation.

Le terme de diversification n'est pas justement employé pour qualifier la création d'un laboratoire à la ferme. Pour Yves Arnaud, responsable de l'atelier pédagogique de transformation des viandes qui dépend de l'Enilv d'Aurillac (Cantal), et pour ses collègues responsables des ateliers *«lait»*, la décision engendre bien souvent un bouleversement sur l'exploitation, parfois sous-estimé, même lorsque le projet fait partie intégrante d'une installation. La motivation doit être appréciée et le projet solidement monté. Deux raisons principales à cette motivation : soit un goût affirmé du professionnel pour la transformation et les contacts que la commercialisation engendre avec une juste mesure du temps que cela implique ; soit pour des raisons économiques afin de mieux valoriser l'élevage et de réaliser une plus-value indispensable pour rendre l'activité rentable (notamment en élevage de porcin).

L'indispensable formation

Yves Arnaud insiste sur les aspects formation, avant d'aborder, pour le producteur, un autre métier. Selon les cas, il faut envisager un an de formation globalement en parcours professionnel et, neuf mois, après l'obtention d'un BPREA. La formation comprendra trois volets : technologique, sanitaire et commercial.
Concernant les aspects technologiques, la formation se compose d'un socle de base, incontournable, et ensuite de compléments propres à la transformation envisagée et au niveau de transformation visé. Le socle de base en lait comme en viande est composé de généralités : bonne connaissance du produit à transformer, principe de la coagulation pour le lait et méthodes pour la fabrication des divers fromages avant d'approfondir la technique choisie (fabrication de fromages frais, yaourts ou du comté, par exemple, ne relève pas des mêmes exigences et principes). Il en est de même pour la viande où l'éleveur peut se contenter de la découpe et de l'emballage, jusqu'à l'élaboration de plats cuisinés, charcuterie, salaison avec les procédés de conservation qui accompagnent (conditionnement sous vide, salage, stérilisation).

Sanitaire : rigueur et contrôles

«Les questions sanitaires relèvent de la réglementation qui s'est assouplie et qui, pour les petites structures fermières, n'engage plus dans une obligation de moyens mais de résultats», explique Yves Arnaud. Beaucoup d'a priori sont souvent dans les esprits alors qu'il s'agit avant tout de bon sens et de respects de certaines règles européennes ou nationales. L'application du *«paquet hygiène»* demeure un impératif. *«La formation consiste principalement à expliquer puis faire en sorte que l'apprenant maîtrise ces bonnes pratiques et nous l'accompagnons dans leurs mises en œuvre»*. Le sanitaire est jalonné d'autocontrôles et d'analyses microbiologiques en relation avec un laboratoire et de mesures assurant la traçabilité.
Pour la vente sur le site de l'exploitation, il faut tenir compte des conditions d'accès, d'une desserte


syndicat caprin

Un laboratoire de transformation modeste où l'on va traiter la viande en vente en f avec un budget de 50 000 euros.

60 tonnes de stock de tubulaires
JOURDAIN
PROMOTION jusqu'au 15 juillet 2012

130 € HT
155,48 €TTC

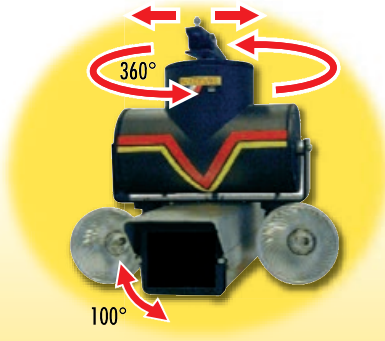
930 € HT
1112,28 €TTC
RATELIER
BIG BALL FESTON
490 Kg/14 passages
(RA0960)
BARRIERE D'HERBAGE 4/5 m.
68 Kg (BH4356/BH4350)
Pour toute commande avant le 15 juillet, LIVRAISON GRATUITE dans un rayon de 50 km, au-delà, nous consulter
Etude d'aménagements de bâtiments - Contactez Sébastien Sureau
SUREAU Agriculture SAS
Avallon 03 86 34 18 35
Moulot 03 86 27 27 13
Bazoches 03 86 22 11 54
JOURDAIN
Promodis

METALBAC
•Tôles de couverture et bardage
• Fer au détail • Grillages
• Quincaillerie • Pliage • Bois
89240 POURRAIN
03 86 418 814 - Fax : 03 86 41 88 15
contact@metalbac.fr - www.metalbac.fr

NOUVEAU Bâtiments en kit

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET

• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur
58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Portable : 06 76 45 76 48 Fax : 03 86 36 58 29
philippe.simonnet6@wanadoo.fr

DETECVEL
LE SPÉCIALISTE DE LA VIDÉO DE SURVEILLANCE D'ÉLEVAGE


NUMÉRIQUE
VISUALISATION
• Tablette PC
• Pocket
• PC
• Téléviseur
TRANSMISSION
• WI-FI
• ADSL
• Hertzien homologué
• Cablé
Morte Saison
• Vente Installation Maintenance
• SAV efficace et rapide
• Image de qualité
CENTRE DETECVEL BOURGOGNE
Ets VIARD - 71320 LA BOULAYE - Tél. 03 85 79 62 60

me



rais et salaison par exemple peut s'envisager

facilitée par un bon maillage routier, sur un lieu de passage des automobilistes. Bref, une approche de bon sens doit toujours présider à la décision de création d'un laboratoire à la ferme. Pour les transformations à base de lait, certaine AOC interdisent le refroidissement de la matière première: aussi l'atelier laitier doit-il se situer à proximité immédiate de l'exploitation. Autre paramètre important, la faculté que peut avoir le transformateur à dépasser les préparations standard pour personnaliser ses produits avec ses recettes propres.

Un investissement souvent conséquent

Selon Yves Arnaud, la création d'un laboratoire est un projet fort de l'exploitation qui doit se réaliser *«à fond»* ou pas du tout. L'investissement n'étant pas anodin, il faut bien mesurer le degré d'engagement souhaité par le transformateur. Un atelier fermier en lait simple avoisine les 30 à 40 000 euros. Un laboratoire modeste où l'on va traiter la viande en vente en frais et salaison peut s'envisager avec 50 à 60 000 euros alors qu'une structure complète pour plats cuisinés, conserves… et proposant une gamme complète est de l'ordre de 200 000 euros. Actuellement, étant donné le coût des matériaux et des installations, des projets collectifs sont imaginés pour mutualiser les moyens, notamment en viande.

C.B.

▶ **Repères**

Quels systèmes de vente ?

Plusieurs systèmes de commercialisation cohabitent : la vente à des intermédiaires, les marchés, les ventes à la ferme et les points de vente collectifs. Au niveau national, la vente à la ferme et les marchés sont les modes de commercialisation dominants. Dans le Massif Central, les marchés et la vente vers les grandes agglomérations remportent les suffrages. Quant à Rhône-Alpes, les points de vente collectifs apparaissent comme un bon système dont le fonctionnement, basé sur le collectif et l'entente mutuelle, optimise la présence de chaque apporteur. Bien souvent intuitive et apprise *«sur le tas»*, la commercialisation est affaire d'aptitude individuelle, même si des méthodes de mise en valeur des produits, de présentation générale, de disponibilité, de fraîcheur… participent au succès.



www.lamartine-net.com

LAMARTINE


Murs de façade


Murs de stockage


Bâtiments agricoles

12, rue des Grassots • 03230 THIEL-SUR-ACOLIN
Tél. 04 70 42 57 57 • Fax 04 70 42 57 60

QUALIBAT
LA QUALITÉ SOUS TOUS LES ANGLES

Constructions Métalliques & Composants Béton


Murs de bardage


Murs de stabulation


Murs de silo





TDB121

INTRABOIS
Bâtiments d'élevage en bois
Tél : 04 77 52 73 40 – www.intrabois.com

La puissance d'un leader

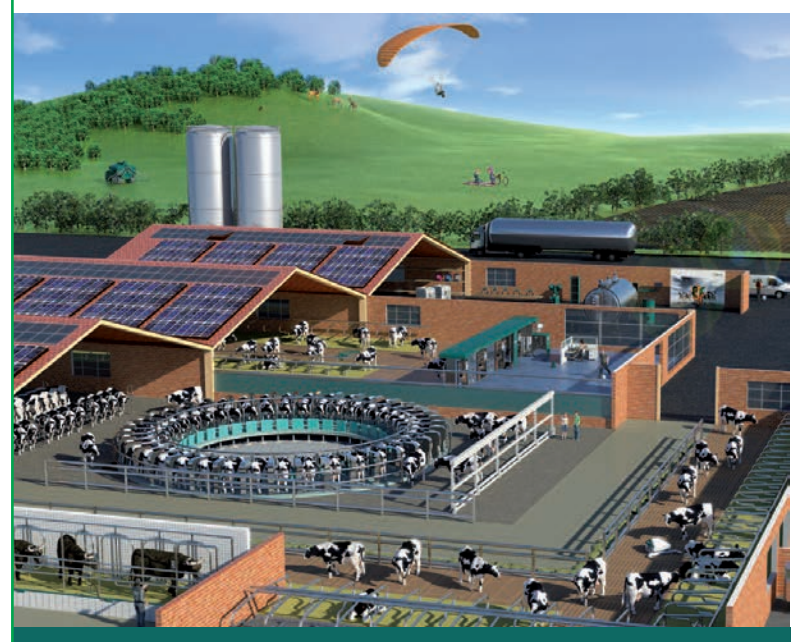
DEMANDEZ une DÉMO
d'un TELESCOPIC JCB 536-70
au 03 80 27 08 00



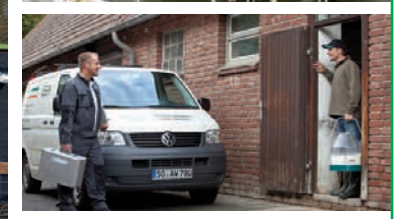
VOTRE CONCESSIONNAIRE
Sarl GIACOMEL
21 - Auxonne
CONSEILS - FINANCEMENTS - SAV

JCB AGRI

GEA









GEA Farm Technologies

Des solutions complètes pour votre élevage

- Des solutions pour traire adaptées à chaque élevage
- Une gamme d'équipement de bâtiments d'élevage et de traitement de lisier
- L'expertise, les produits et services dédiés à l'amélioration de la qualité du lait

Contactez votre distributeur GEA Farm Technologies
dès aujourd'hui ou contactez nous au 03 23 84 81 60
www.gea-farmtechnologies.com

GEA Farm Technologies
Toujours mon choix.

Votre partenaire :

Etablissement DUPUIS
3, rue de Rouvray - 89230 VENOUSE
03 86 47 86 06 - Fax. 03 86 47 49 88
sucesseurs.dupuis@orange.fr

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins	Bourg-en-Bresse	St Christophe-en B.	National
	06/06/12	12/06/2012	06/06/2012	06/06 au 12/06/12	
Vaches viande (V)	U		4,10 €	4,09 €	3,96 €
	R	3,78 €	3,90 €	3,96 €	3,80 €
0	-	3,65 €	-	3,48 €	
Vaches mixte (M)	R		3,60 €	-	3,50 €
	0	3,50 €	3,50 €	-	3,41 €
Vaches lait (L)	0		3,30 €	-	3,29 €
	P	3,25 €	3,10 €	-	3,11 €
Génisses VML	U		4,40 €	4,09 €	4,20 €
	R	-	4,10 €	3,96 €	3,87 €
0	-	3,55 €	-	3,43 €	
Taureaux VML	URO	3,23 €	3,20 €	3,25 €	3,12 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 12/06

Broutards 6-12 mois	E	U	R
-200 kg	-	-	-
200-250 kg	-	-	3,15
250-300 kg	-	3,20	
300-350 kg	-	3,21	
350-400 kg	-	3,15	
400-450 kg	-	3,01	
450-500 kg	-	-	-
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
200-250 kg	-	-	-
250-300 kg	-	2,65	-
300-350 kg	-	2,59	-
Taurillons 12-18 mois	-	-	-
350-400 kg	-	3,04	2,92
400-450 kg	-	2,93	2,82
450-500 kg	-	2,88	2,75
500-600 kg	-	2,70	2,62
600 kg et +	-	2,52	-
Génisses 12-18 mois	-	-	-
300-350 kg	-	2,58	-
350-400 kg	-	2,44	2,28
400-450 kg	-	2,35	2,28
450 kg et +	-	2,28	-
Taureaux			
+500 kg	-	1,90	-
Vaches			
- 5 ans	2,43	2,21	2,03
5-10 ans	2,35	2,14	1,92
+10 ans	2,26	2,05	1,90
Génisses			
24-36 mois	2,55	2,24	2,04

Tendance :
Apports corrects pour la saison. 96% de vendus.
Broutard-Taurillons: L'offre est suffisante pour satisfaire la demane qui cible de plus enles bons lots homoégènes. Les cours ont cessé de progresser, mais sont facilement maintenus.
Laitonnes-Génisses: La demande est plus faible, mais les cours sont stables à haussiers.
Taureaux: Demande suivie.
Vaches, Génisses 3 ans: La présentation reste de qualité très satisfaisante, entraînant une vente rapide et quasi totale à des tarifs sans concession.

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 11/06

Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
280 à 405 kg	800-1190 €	2,86-3,14 €
Taurillons d'herbe		
360 à 480 kg	1170-1360 €	2,81-3,26 €
515 à 580 kg	1250-14600 €	2,40-2,65 €
Laitonnes		
305 à 400 kg	710-950 €	2,36 - 2,40 €
Génisses		
380 à 490 kg (16-24mois)	910-1240 €	2,21 - 2,52 €
450 à 740 kg (24-36mois)	900-1550 €	1,89 - 2,24 €
Taureaux		
550 à 1040 kg	1220-2170 €	1,82 - 2,27 €
Vaches suitées mâles et femelles		
légères	1020-1120 €	
entre-deux	1170-1410 €	
lourdes	1430-2160 €	

Tendance : Présentation de bonne qualité en broutards et taurillons herbés à des tarifs plus fermes (en légers comme en lourds), entraînant une vene toale des animaux.
Placement rapide en femelles valablement vaccinés pour l'export.
Cours facilement reconduits.
Tarifs en hausse en taureaux.
Peu de relève en vacehs, cours très fermes.
Prochain marché bovins le lundi 4 juin

SA des Grivelles (prix au kg vif) — Marché de Sancoins (18) du 13/06

Broutards	U	R
200 à 250 kg	3,25	3,10
250 à 300 kg	3,25	3,10
300 à 350 kg	3,20	3,05
350 à 400 kg	3,13	2,93
400 à 450 kg	2,98	2,76
Laitonnes	U-	R
150 à 200 kg	2,66	2,53
200 à 250 kg	2,60	2,76
250 à 300 kg	2,55	2,34
300 à 350 kg	2,49	3,30
350 à 400 kg	-	-
Génisses		
(24-36 mois)	2,25	2,10
Vaches		
- 5 ans	2,15	2,10
5 à 10 ans	2,15	2,05
+ 10 ans	-	1,95

Tendance :
Broutards: Cours facilement reconduits en broutards, meilleure demande pour les laitonnes destinées à l'Italie, le marché espagnol reste difficile.

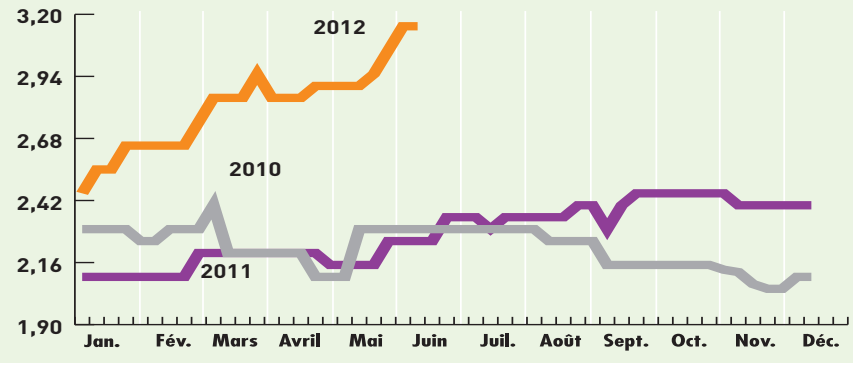
Broutards — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 12/06/2012*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	3,40 €	3,15 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	3,10 €	2,95 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	3,05 €	2,90 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,75 €	2,55 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,55 €	2,40 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,45 €	2,30 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	3,30 €	2,90 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	3,00 €	2,75 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,90 €	2,70 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,65 €	2,20 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,40 €	2,05 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,30 €	1,95 €	nc

Tendance : Cours reconduits.

Bovins

Broutards, charolais mâle R moyen - *Marché Bourg-en-Bresse*



Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 04/06/12 au 10/06/2012*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	3,00 €	-
350 kg	-	2,92 €	-
400 kg	-	2,84 €	2,74 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,72 €	-
500 kg	-	2,62 €	2,52 €
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,49 €	-
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,36 €	2,26 €

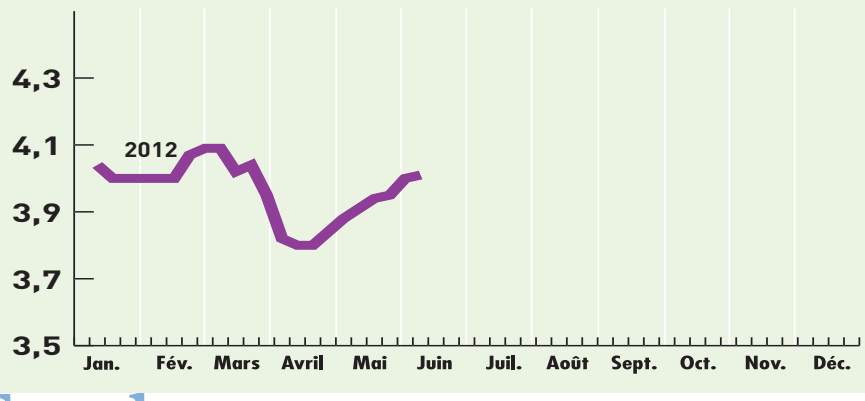
Tendance :
Commerce dynamique qui soutient les cours, offre limitée.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 04/06/12 au 10/06/2012*

Jeunes Bovins	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	4,01 €	3,82 €	-			
Races mixte		-	3,73 €	3,69 €	3,67 €		
Races lait					-	-	
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	-	-	-			
Races mixte				-	-	-	
Races lait						-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Etat engraissement 3							
Viande - 10 ans +350 kg	4,09 €	4,03 €	3,98 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg	4,08 €	4,02 €	3,98 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	-	4,12 €	4,09 €				
Races mixte				3,65 €	3,61 €		
Races lait					3,55 €	3,39 €	3,30 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Etat engraissement 3							
Viande mixte lait	4,29 €	4,19 €	4,06 €	3,98 €	-	-	
Viande +350 kg	4,31 €	4,21 €	4,13 €	4,01 €			

Tendance :

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Race à viande*



Tendances

SEMAINE DU 11 JUIN AU 15 JUIN 2012

Bovins de boucherie

L'activité commerciale demeure régulière avec des volumes qui restent peu soutenus. Les bonnes femelles charolaises haut de gamme se vendent normalement avec des tarifs facilement reconduits. Ces catégories supérieures ont très peu progressé par rapport aux produits d'entrée de gamme, malgré des coûts de production en sérieuse progression. La vente reste fluide pour les génisses et les jeunes vaches charolaises de qualité bouchère.
Dans les allaitantes de choix secondaire, les échanges sont moins euphoriques que ces dernières semaines avec une tendance à la stabilisation des prix. Dans le cheptel laitier, l'offre est plus régulière et les cours se stabilisent dans les frisonnes et les montbéliardes. En jeunes bovins, le commerce est plus calme avec l'arrêt "temporaire" des exportations sur la Turquie en vif. ■

Broutards

Le commerce reste dominé par le déséquilibre constaté entre l'offre et la demande. Face à la tonicité des prix, les éleveurs ne se pressent pas à vendre et préfèrent faire prendre des kilos à leurs animaux. Les transactions restent fluides pour les broutards charolais.
Dans les taurillons, le commerce se tend face à l'arrêt des exportations vers la Turquie. Dans les femelles, la vente est régulière dans les bonnes laitonnes charolaises exportables sur l'Italie. Les échanges restent tendus dans les non-vaccinées ou les plus communes destinées au marché espagnol. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

L'offre est mesurée et couvre juste la demande. Les tarifs sont stables dans les veaux frisons et montbéliards. La vente est régulière avec une bonne tenue des prix dans les charolais, les limousins ou les bons croisés frais et viandés, mais le tri est plus sévère dans les veaux durcis et non-buveurs. ■

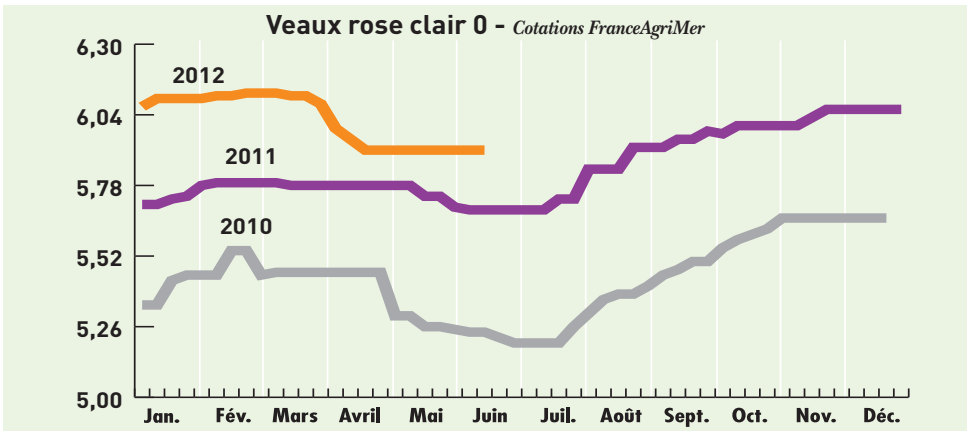
Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 06/06 au 12/06/12*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	**8,65 €**	-	-	-
U	**7,90 €**	**7,27 €**	**5,87 €**	-
O	**6,09 €**	**5,91 €**	**4,88 €**	-

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 11/06 au 15/06/12*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**96**	**450-530 €**	**350-440 €**	**250-340 €**	-
St-Etienne *(veau de 10 j à 4 semaines - Mixte - Viande)*		**230-310 €**	**210-270 €**		**110-140 €**
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg)*	-	-	-	**150-170 €**	-
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**889**	-	-	**170-240 €**	**160-190 €**



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 04/06 au 10/06/12*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,60 €**	**2,45 €**	**1,57 €**	–
Bons	**2,34 €**	**2,00 €**	–	

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 04/06*

Agneaux (662)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	**2,52**	**2,45**
Gras (38-44 kg)	-	**2,50**	**2,43**
Gras (+44 kg)	-	**2,41**	**2,15**
Gras (+50 kg)	-	-	-
Laitons (32-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)	-	-	-
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (23)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	**1,05**	-
(+60 kg)	**0,93**	**0,86**	**0,97**
Divers			
Béliers	**1,01 €/kg**		

Tendance
88% de vendus.
Agneaux L'offre n'est pas très importante pour la saison, mais ne peine pas à couvrir des besoins qui restent faibles. Les cours du dernier marché n'ont pas pu être reconduits. Seuls les lots extras et sévèrement triés tirent leur épingle du jeu.
Béliers-caprins Demande suivie et cours inchangés.

Prochain marché lundi 18 juin. (pesée 6h30 - vente 9h00)

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 11/06*

Ovins : 60	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras	**92-125 €**	**1,84-2,49 €**
Brebis	**26-88 €**	**0,48-1,20 €**
Béliers	-	-

Apports plus importants. Léger replis des tarifs en agneaux avec peu d'invendus. Fermeté des tarifs en brebis, vente totale.

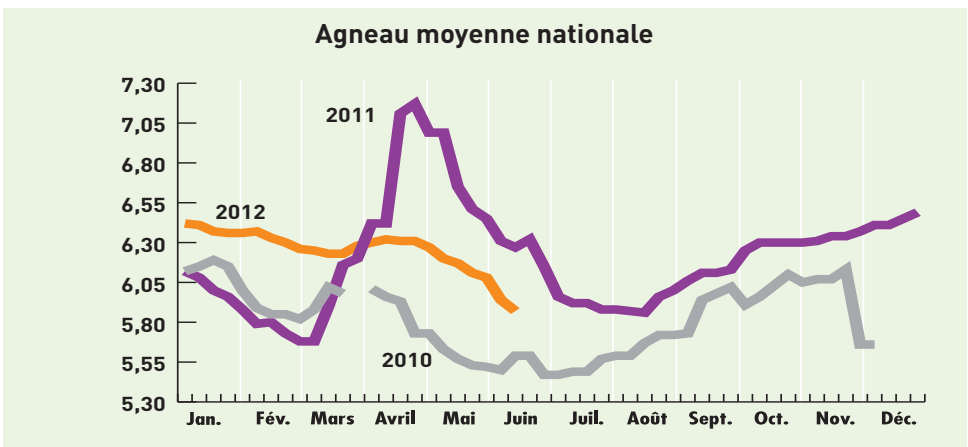
Prochain marché ovins le lundi 25 juin aux horaires habituels.

(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations Sud-Est FranceAgriMer du 04/06 au 10/06/12*

	Poids	U	R	O
Couvert	13-16 kg	**6,31 €**	**6,04 €**	**5,45 €**
Couvert	16-19 kg	**6,13 €**	**5,90 €**	**5,28 €**
Gras	13-16 kg	**4,38 €**	**4,26 €**	**3,88 €**
Gras	16-19 kg	**4,21 €**	**3,94 €**	**3,66 €**

(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations nationales FranceAgriMer du 04/06 au 10/06/12*

Prix moyen pondéré des brebis	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des agneaux
2,17 €	**6,18 €**	**5,87 €**



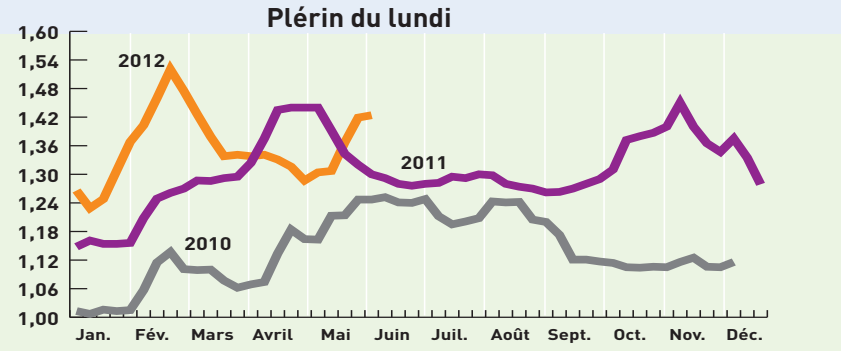
Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (7 928 porcs présentés) — *Cotations du lundi 11/06/2012*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,424 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 01/06 au 07/06/12*

1,64 €/kg/carcasse euros



Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 23 à 25
Nombre d'opérateurs consultés : 10 * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues[1]	Prix moyen en €/kg[2]	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
23/2012	**1**	**36 000**	**Contrat**	-	-	**2**
24/2012	**2**	**54 000**	-	-	-	**2**
25/2012	**2**	**27 000**	**Contrat**	-	-	**2**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées.
(3) Départ vers abattoirs régionaux - (4) Exportation - (5) Poules PA

Bourg-en-Bresse *du 6 juin 2012*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 4,80 à 5,30 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 8,00 à 8,30 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : 7,20 à 7,50 euros/pièce
Pigeons : 6,00 à 6,30 euros/paire
Pintades : 7,80 à 8,20 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 3,80 à 4,00 au kg vif
Lapins : 4,80 à 5,20 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport)
Récolte 2012

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	200-210 €	170-180 €
2e coupe	Inc	Inc
3e coupe	Inc	Inc

Céréales

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	**RÉCOLTE 2011**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	76/15/4/2/2	juin	198	N C
Sud Côte d'Or	BPMF 76/220/11%	juin	205	T C
Nord Côte d'Or	BPMF	inc	201	N C
BLÉ TENDRE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Yonne	76/15/4/2/2	août-déc.	200 à 202	N C
Sud Côte d'Or	76/220/11%	6 juil.	206	N C
ORGE DE MOUTURE	**RÉCOLTE 2011**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	sans limitation d'orgettes 64-65 kg/hl	juin	184	V selon départ C
Sud Côte d'Or	67 kg/hl	juin	185	V C
Nord Côte d'Or	62-63 kg/hl	juin	180	V C
ORGE DE MOUTURE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	62-63 kg/hl	juil.-août	180	V C
Sud Côte d'Or	62-63 kg/hl	6 juil.	183	A C
MAÏS	**RÉCOLTE 2011**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne		juin	202	N C
Sud Côte-d'Or/Saone-et-Loire		juin	190	V C

Fruits et légumes

(prix tous stades poids 100 kg) — *Cotations du 12/06/2012*	Lyon	Avignon-Cavaillon	Rungis
Abricot Oranged France cat I 40-45 mm	**2,00 €**	**2,40 €**	-
Asperge violette-verte France cat I 16-22 mm plateau	**4,00 €**	-	-
Aubergine longue-violette France cat I	**0,95 €**	**1,10 €**	**1,40 €**
Bette France plateau	**1,35 €**	-	**1,50 €**
Bigarreau Burlat France cat I + 24 mm plateau	**2,20 €**	**3,50 €**	**2,20 €**
Carotte France cat I sac 12 kg	**0,73 €**	**0,85 €**	**0,78 €**
Concombre France cat I 350-400 g colis de 12 (la pièce)	**0,47 €**	-	-
Courgette verte France cat I 14-21 cm plateau	**0,83 €**	**0,90 €**	**1,00 €**
Endive France cat.I colis 5kg	**1,35 €**	**1,63 €**	**1,30 €**
Epinard France cat I	**1,40 €**	-	**1,20 €**
Fraise standard France cat.I barq 500 g	**4,00 €**	**4,60 €**	**1,30 €**
Kiwi Hayward France cat I 95-105 g (30 fruits)	**1,35 €**	**1,50 €**	-
Laitue batavia blonde France cat I colis de 12	**0,58 €**	**0,65 €**	-
Laitue feuille de chêne rouge France cat I colis de 12	**0,48 €**	-	-
Mache coquille France barq. 150 g (les 150 g)	**0,83 €**	-	-
Melon Charentais jaune France cat I 800-950 g	**1,20 €**	**2,20 €**	**1,30 €**
Navet rond violet France	**1,50 €**	**1,70 €**	**1,45 €**
Persil frisé France	**1,50 €**	-	**1,70 €**
Pois à écosser France	**3,30 €**	**4,70 €**	**2,80 €**
Pomme Golden France cat I 170-215 g caisse litée	**0,80 €**	**1,00 €**	**0,90 €**
P de terre Agata France lavée cat.I 50-75mm sac 10 kg	**0,28 €**	**0,55 €**	-
P de terre chair ferme Charlotte France cat I carton 12,5 kg	**0,65 €**	-	-
Radis demi-long France (la botte)	**0,48 €**	-	-
Tomate ronde France grappe cat I	**1,20 €**	**1,60 €**	**1,30 €**

Matériel

Tracteur

07 - Vends Renault 851 4S pneus 10% environ 6500H + vends MF 3125 clim. pneus 10 30% environ 4500H
✆ **06 15 07 69 22**

18 - Vds tracteur Landini Légend, 130 ch, 2003, 4.000 h, clim, tbe.
✆ **06 86 76 81 23**

21 - RECHERCHE mois. bat., - presses MD et RB Claas, John Deere, New Holland, Deutz, Fahr, Rivière, Casalis, Welger et autres (réf. 230C)
✆ **06 29 81 80 05**

21 - VENDS tracteur NH T 6090, déc. 2010, 500 h., BV, range commande, état neuf (réf. 240F)
✆ **06 16 66 38 16**

21 - Cause cessation VENDS Renault Arès 616RZ, 4 500 h, TBE, - presse JD 580 Balmaster TBE, - girofaneur Kuhn 5001 MH, - divers autres matériels (réf. 240D)
✆ **03 80 97 03 03**
ou 06 15 93 10 18

25 - VDS pirouette Kuhn 6 toupies état proche du neuf 4.000 euros exo TVA + VDS tracteur New Holland 6640 (85 cv) 4 RM équipé chargeur Mailleux 40-85 avec godet 2 m grappin à fumier + manuballe 15.000 euros + plateau Peugeot Boxer 80.000 km 3.000 euros exo TVA + tank à lait 2.000 l Alfa-Laval avec lavage auto 2.500 euros, le tout état excell.
✆ **06 30 88 23 26**

26 - Vds tract RENAULT 4x4 chargeur faucheux mot MWM type R7752 prix 5800 euros
✆ **04 75 28 11 49**
ou 06 50 77 27 52

26 - Vds tracteur JD6620 Prémium 2005 2850 hrs Tbe Hms Radar TLS Pneus AR 580/38 AV 480/28
✆ **06 22 82 77 82**

57 - Vds Deutz MK III 130 ch, relevage avant 4.900 h garantie 6 mois, 26.000 euros HT, jumelage.
✆ **06 81 04 52 38**

69 - Vds plants de poireaux bleu de Solaize GAEC Duchamp 330 rue du Rhône 69 Solaize.
✆ **06 12 34 36 01**
ou 04 78 02 93 57

71 - Cause retraite vds tracteur JD 2250, 4 RM, Hilo, 2 distributeurs, an. 89, 9.400 H, pneus peu d'usure avec chargeur Faucheux F2, équipé fourche croco, godet à terre et élévateur à B.R., cellules à grains, 1 exagonale D 3,20, H 4,50, 300 qx, 3 rectangulaires attenantes 300 qx, 200 qx, 150 qx, L 7 m, larg. 3 m, H 4 m, gaines ventilation, tuyau reprise, ventilateur de séchage «Law», 3 vis 6 m, 5 m, 3 m, broyeur à céréales «Law» 10 CH avec trémie à farine 600 L, presse JD 550, faucheuse conditionneuse JF GX 2,80 m, le tout TBE.
✆ **03 85 40 30 28 H R**

71 - Vds tracteurs 4 x 4 Deutz 8006, 80 CH et IH 1056 XL, livraison et reprise possibles.
✆ **03 85 74 16 43**
ou 06 08 03 71 63

88 - Vends tracteur Case IH 856 XL 2 RM 85 cv 7800 H 1989 TBE.
✆ **06 14 80 03 73**

Travail sol

26 - Vds faucheuse rotative 5 assiettes relevage hydraulique KUN TBE
✆ **04 92 66 01 22 (HR)**

26 - Cover crop KHUN 40XM état neuf repli hydro, roues larges, déflecteurs, disque central, etc. 14800 euros HT
✆ **06 80 15 07 85**

38 - Vds cultivateur 3 m semoir Nodet 2m5 charrue bisoc remorque 6 t - 2 roues semoir engrais Kuhn.
✆ **04 74 54 28 54 HR**

71 - Vds giro andaineur type GA 300 GM. 71550 Roussillon-en-Morvan.
✆ **03 85 82 75 34**

88 - Vends herse rotative 3 m 3.000 euros, charrue 4 socs réversible Huard 1.000 euros, semoir engrais 21 m 1.000 euros.
✆ **06 99 53 37 92**

Récolte

01 - Vds faucheuse conditionneuse à fléaux Pottinger semi portée 3m et 3m50
✆ **06 84 78 78 48**

26 - Vds MB NEW HOLLAND 1540 Bon Etat compteur 3200H moteur échange standard 120CH FORD
✆ **04 75 85 24 56**

26 - A vendre presse Claas Harkant 55 petit ballot + groupeur 3 ballot prix à débattre
✆ **06 70 18 14 94**

39 - Vds séchoir balles rondes 16 bottes a. 2007 clim air
✆ **03 84 42 70 27**

42 - Vds and. GRS 25, fan. Morra, 4 toup. autoch. Stille surbais. 24 m3 séch. en grange complet
✆ **04 77 24 81 27 le soir**

55 - Loue MB CSX 7060 sans chauffeur 6,10 m prolonge coupe colza sauf maïs.
✆ **06 32 73 66 48**

58 - VENDS MB JD 1550 CWS 2002, TBE, entretien JD, coupe 5.5 m. suivie au sol, 960 h, batteur chariot (réf. 2001)
✆ **06 75 86 52 20**

58 - VENDS faneuse Kuhn 4201 Digidrive 1999, TBE, cause agrandissement, 2 500 euros (réf. 2401)
✆ **03 86 38 38 08 HR**

69 - Vds 1 presse moyenne densité Internationale 430 et 1 press John Deer 366.
✆ **06 37 93 44 34**

70 - Achète Presse BR Claas 34-44-46-42-62, Deutz Fahr GP220 - GP230, Welger RP12 - RP200 - RP202, Krone, Carraro. Presse MD JD, MF, RC, Claas.
✆ **06 83 59 05 70**

71 - Vds rem. ensi. auto. charg. 30 m3 Pottinger 4.200 euros - M.B. New Holland 1545 cp 4,60 m, 5.500 euros, and. Kuhn 4321.
✆ **06 03 42 06 75 H R**

71 - Vds pirouette Fella TH 540 D hydro, an. 00, T.B. état, chargeur Stoll F 10 HD + bâti + monol + GR 1,2, an. 02.
✆ **06 25 31 88 74**

71 - Vds un andaineur Claas Liner 350, largeur 3,50 m, très bon état, région Cluny.
✆ **06 49 26 87 26**

71 - Cause cessation vends pirouette Fella TH 540 D hydro, très bon état.
✆ **06 84 13 84 01**
ou 03 85 47 31 80

71 - Vds presse BR Hesston, 5.670 H, variable, 2.700 euros, TBE.
✆ **06 18 78 68 94**

71 - Vends faucheuse conditionneuse FC 202, 1996, très bon état.
✆ **06 89 86 70 90**

84 - Vends remorque auto chargeuse Kemper 125 bottes année 1993, essieu tandem TBE. Prix : 2 500 euros.
✆ **06 75 12 59 92**

84 - Vends caisses de poires cause cessation d'activité.
✆ **04 90 34 53 87 HR**

89 - VENDS faucheuse Claas 3050 + 2 campagnes, - andaineur Kuhn 4311, BE, - pailleuse Silo Farmer 280, - ratelier cornadis 22 places. (réf. 2304)
✆ **03 86 34 11 59**
ou 06 83 17 15 24

Traitement

07 - AV APP TRT vignes Turbocoll 1200L fleche articulée cardan GD angle boogie 6.00x9 an 2002
✆ **06 07 21 46 12**

Arbo-viti

26 - Vds convoyeur TOURANGELLE 4 niv+tables emballag BELOT+filtres à sable IRRIFRANCE
✆ **06 03 34 07 18**

69 - Pressoir Américain bois à démonter 2,80 260 euros HT 330 cage ronde 220 euros HT 95.
✆ **06 08 23 01 42**

Epandage

21 - VENDS épandeur à fumier 6 T. Krone BE, - 1 cuve à fuel, 10 000 l. avec pompe et pistaut, TBE. (réf. 240G)
✆ **06 07 77 00 13**

Cave

69 - Climatiseur Ciat 2004 cave basse températ. 1750 W. TBE - Equerre pile blles ou bois Dble au mil. 2x61 H 1,6 m. - Pompe égretier à décuver bon état tuyau nve.
✆ **06 87 98 58 19**
ou 06 98 02 58 09

Trav. publics

38 - Vds pelle à pneus O et K type MH4 de 1977 godets 450 mm - 800 mm moteur deutch.
✆ **04 74 58 82 66**

71 - Vds bouille à goudron 1.500 L, état de marche - cuve calorifugée, brûleur moteur auxiliaire, compresseur bi-cylindre neuf, tuyau longueur 5 m + lance, opérationnelle à poser dans une benne.
✆ **03 85 47 50 67**

Agri. divers

01 - vds presse balles rondes JDEERE 540 et moy densite 336 + semoir NODET 4m
✆ **06 08 89 30 88**
ou 04 74 30 95 59

01 - Vds semoir à maïs 4 rangs + andaineur Krone 4m30
✆ **06 23 03 13 05**

18 - Vds andaineur Claas liner 330S - aplatisseur Rexie P80 - tondeuse bovins.
✆ **06 11 10 64 64**

18 - Vds, cause cessation, 1 andaineur Kuhn, très bon état et un tracteur John Deere 3920.
✆ **02 48 80 22 14, HR**

18 - Vds broyeur de haie Feor, 7,50 m, bras télescopique, commande basse pression, année 2005, TBE.
✆ **06 86 76 81 23**

21 - VENDS faneuse Stoll, - tonne à eau 3 000 l. Bierbère, - barrières pour parc (réf. 2305)
✆ **06 33 87 00 91**

21 - ACHETE presses moyenne densité, - round baller, - semoirs Nodet PN2, - cover crop, - charrues 3 - 4 corps, - mois. bat., - tracteurs 4 RM (réf. 240A)
✆ **06 81 94 70 44**

21 - VENDS andaineur 4.80 m. essieu Boggie, - Dutzi HR 300 avec semoir accord, - combiné herse alternative Amazone RED 40 portacourt avec semoir Nodet GC 4 m. (réf. 240C)
✆ **06 82 69 28 68**

38 - Vds pressoir, cuve à vin 18 hectolitres, remorque, charrue HM1, piocheuse 2 rangs et Brabant.
✆ **06 83 15 53 27 HR**

38 - Vends cellule 40 m3 25 T céréales 4,50 diam. 4 m haut prix 500 euros semoir Nodet 3 m sabot 200 euros.
✆ **06 07 10 67 70**

38 - Vds fan. and. Farh Ku 25 Kuhn GRS25, IH ttrainé remo gil 5 T cais. bois fer eche 4m50-1m80, 4 r ens. JD 16A, 1m60 char GxB 4 corps dep. lat hyd. pièce usure neuve.
✆ **04 74 84 72 44 HR**

38 - Vds cornadis 5 m, 8 places (4) + bétaillère 5 m + 1 désileuse distributrice 1m33 cause cessation.
✆ **06 89 51 17 11**

38 - Vds tracteur IH423, fourche arrière, benne 3 points, ramasseuse à noix Rousset, calibreuse noix, chaudière chauf. centrale.
✆ **06 71 58 83 88**
ou 06 87 62 16 61

38 - Presse basse densité bon état Mac Cormick, prix à débattre.
✆ **04 74 54 20 99**

39 - Vds TBE Presse JD 590 pickup roues larges, pirouette Krone 6,70m, Andain, Fauch Khun 1,80m, Pince BR et car Bugnot, Benne Brimont et Knapic 6-8-12,5t, Cell rondes et sur pieds, Vis/chariot 8-9-10m ÿ 125 et 240, rigoleuse déport, covercrop 24-28d, Chariot de cpe, désileuse Paill, Epand Brochard h vert., remorque BR 6 et 9m, Semoir Nodet GC, Tonne à eau 800l, Semi a bois.
✆ **03 84 70 12 38**
ou 03 84 70 02 77

58 - VENDS remorque 4 T. 4 roues, - herse 4 m. portée, - tailleuse Agram, - semoir engrais porté, - 2 plateaux Amazone (réf. 24VB1)
✆ **03 86 30 03 32**

69 - Vds cause cessation : Tracteur Deutz 4506 1975 3 cyl 45cv 900 h 2400 euros - Dessileuse Gentil 2.5 m3 semi-portée 1100euros - Pompe irrig Grundfoss CR16/100 mot 11KW - Cornadis Vach.
✆ **04 78 81 02 25**
ou 06 98 42 21 55

69 - Recherche cellule à grains + vis + soufflerie + rouleau Packer pour herse rotative.
✆ **06 79 61 08 39**

70 - Achète enrubanneuse, semoir à maïs Monosem 4rgs boite plastique ferti+micro, MB Laverda 3350 - 3450 - 3500, Tracteurs MF et Ford.
✆ **06 83 59 05 70**

71 - VENDS faneuse GF452 Kuhn, très bon état, - tracteur Renault 80 14 TX, bon état (réf. 240H)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Vds surélévateurs balles rondes à pinces, adaptable sur chargeur ou 3 points, 500 euros ou 800 euros suivant modèle.
✆ **06 08 03 71 63**
ou 03 85 74 16 43

71 - Vds rotative Kuhn 2,40 m pendulaire, faneuses Kuhn 4,20 m, 5,80 m, Deutz Fahr 5,20 m, Krone 6,40 m.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - A V 3 TA Deutz Agrotron 90 + K90 avec charg. + 108, 120 CV avec crédit 2,88 % sur 7 camp.
✆ **03 85 26 00 67**

71 - Vds 2 conditionneuses 2,40 m, 6 disques, Kuhn FC 240, 2.990 euros HT et Krone AM 243 CV, 2.900 euros HT.
✆ **06 75 69 62 04**

73 - Vd faucheuse rotative conditionneuse John Deere 324, tracteur 2RM John Deere 5215 avec fourche
✆

73 - Vds Deutz 605 100 cv, an 88, 2300 h, tbé, 17 000 euros à dbt, treuil MP 8 tonnes 3000 euros.
✆ **04 79 65 91 46 HR**

74 - Vds tête hydraulique + moteur élect + 60 m chaines à fumier type Albert servie 1 an.
✆ **06 89 08 08 00**

74 - Vds ventilateur à foin, silo farine 7,5 T, tank à lait 2000 l, pipe lait machine traire.
✆ **04 50 22 42 38**

74 - Vds presse BR RF 120 l, tbé, 3500 bottes toutes options avec filet.
✆ **06 03 20 61 84**

84 - 30-Vds cover-crops 18- 20- 22- 24- 28- 40 dis., décompacteur 6 d. Durou, charrues nonstop 2- 3- 4- 5 socs, épand. engr. dble dis., semoirs 2,5- 3 et 4m, vibroculteurs 3- 5,10- 6- 6,50 m.
✆ **04 66 24 26 11**

84 - 42-Vds tunnels d'occasion bon état pour abris élevage 20 m x 8,50 m avec bâche neuve notice de montage : 3 980 euros H.T. liv. poss.
✆ **06 67 00 45 48**

89 - VENDS semoir céréales Accord Cogeai 6 m. + sépéba + distributeur engrais 24 m. Moreau trainé, bon état. (réf. 23VB1)
✆ **03 86 75 23 65 HR**

Elevage

67 - Vends séparateur de phase Flygt SC 3.800, année 2008 avec pièces usures, 15 à 50 m2/h, 18.000 euros HT à débattre. Dutter
✆ **06 82 03 69 95**

89 - VENDS tank à lait, TBE, marque Prominox Compact, capacité 2 700 l., année 2002, R 404, révision annuelle OK, prix à débattre (réf. 230A)
✆ **03 86 74 76 40**

Véhicule

Utilitaire

38 - Vds utilitaire Berlingo an. 1999, 207000 km, contrôle OK entretenu..
✆ **06 70 89 55 90**

42 - Vends Partwer Dangel 2HDI pack CD clim. 115 000 km, année 23/02/2007
✆ **04 77 20 73 99**

69 - Vds Ford Courier 2001 120000 kms diesel CT OK TBE 2900 euros.
✆ **04 78 48 44 40**
ou 06 20 09 77 89

Tourisme

38 - Vds Polo Match 11/99, 164000km, 5 cv, ess., CT OK + 4 roues neige prix à débattre.
✆ **06 85 14 77 78**
ou 04 76 32 35 36

Achat-Vente

Récolte

07 - E.T.A. LAMBERT achète paille en andain, enlèvement rapide dans les jours qui suivent. Départements 38,26,07, pas sérieux s'abstenir
✆ **06 89 15 10 43**

26 - Eleveur achète paille blé org colza en andain
✆ **04 75 72 20 04**
ou 06 07 64 29 69

42 - Vds foin an. 2011 voir 2012, bonne qualité Nord Roanne
✆ **06 84 98 24 08**

74 - Vds foin regain balles rondes année 2011. Désileuse gd Audureau Baby Crok 1650 peu servie.
✆ **04 50 60 54 70**

74 - Vds foin biologique récolte 2012.
✆ **06 20 42 41 93**
ou 04 50 69 67 28

Fourrage

FW Viti Agri
Travaux viticoles et agricoles
Achat paille sur champs
et foin sur pieds / Foin Façon
Pressage botte carrée 90x120 / balle ronde
Tél. 03 85 50 92 50
Fax. 03 85 50 95 69 - Port. 06 24 13 28 70
SARL FW Viti Agri
Aux Closailles - 71680 Vinzelles
www.fwvitiagri.fr

18 - Agriculteur, vends foin de l'année, bonne qualité.
✆ **06 43 55 03 95**

38 - Vends 50 balles rondes luzerne coupe 2011, St Clair Sur Galaure.
✆ **06 70 87 61 30**

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ **03 84 32 30 91**
ou 06 86 08 38 02

Divers

SOWMA
Grand voyant medium
Détient tous pouvoirs ancestraux de l'Afrique profonde
30 ans d'expérience vaudou confiez vous à M. SOWMA
car il peut résoudre tous vos problèmes, même les cas les plus désespérés. Retour immédiat de l'être aimé, chance aux jeux, désenvoutement, travail, amour, amaigrissement, maladies inconnues.
GARANTI - Facilités de paiement
06 21 87 31 38

01 - Vds cabane en bois (à monter) 4mx4m +2m50x4 de terrasse différentes sections de bois Douglas et sapin 2 fenêtres + 1 porte - Prix à débattre
✆ **04 74 22 72 31 hr**

01 - Donne pneus pour ensilage
✆ **04 74 23 62 83 ap. 18 h**

01 - cse cessation vends petits et gros abreuvoirs plaison et manget silo 10 t atomiseur cuve mazout 1100 l enrouleur nylon car à pneus tuiles creuses et bois sec scié 40 cm bon prix
✆ **03 85 30 50 86 HR**

10 - Vends 8 roues en bois chariot, 2 roues calèche, meule sur pied, tarare rotatif en bois.
✆ **03 29 78 37 13**

26 - Vds 8 masses + porte masses avant 40 kg, une SHONDEER pompe irri pris force sur roue
✆ **06 14 36 15 85**

26 - Vds 5Ha irrigation KULKER Ø50, cercleuse BRUNON, 3000 platx STAMP, table embal BELLOT, transpal MIG, tuyaux SEPPIC-BAUER Ø70, rem céréales 6T DEVES, cultiv NIVON 4M
✆ **06 13 79 89 90**

38 - Vends chauffe eau électr. 380 v - 1000 L très bon état conviendrai salle de traite 500 euros à déb.
✆ **06 37 76 59 41**

42 - Vds 2 trancheurs inox ø 300 + 2 gazinières émail, 4 et 5 feux, état neuf, px à débattre
✆ **04 77 52 91 10 h repas**

69 - Vends 1 semoir centrifuge 300 l. très bon état 100 euros - 2 pneus Firestone 16.9-28 usure 80 % bon état 100 euros et groupe électrogène Robin 12 CV essence 250 euros.
✆ **06 84 34 65 85**

71 - La fête des pères est proche... offrez un cadeau original : le livre «L'agriculture en Saône-et-Loire» ! Un précieux ouvrage de 416 pages avec près de 250 témoignages, de très nombreuses photos et une mine d'informations sur les productions de ce grand département agricole et viticole. Un vibrant hommage aux agriculteurs de Saône-et-Loire et pour que perdurent l'humanisme et le bon sens qui les animent toujours. Le livre est disponible auprès de «L'Exploitant Agricole» au prix de 30 € + 4 € de participation aux frais de port.

✆ **03 85 29 55 29**

Bâtiment



Location

Agricole

38 - Couple 2 enf. rech. corps de ferme 10 Ha et plus pour élevage ovins Nord-Isère automne 2012, contacter :

✆ **04 74 80 12 02 HR**

Autre

19 - Ussel Pl. Millevaches grand T1 2 pers, calme, commerces 1.5km mois 6-9-10 : 140 euros sem. Mois 7-8 : 240 euros sem.

✆ **05 55 72 24 36**

21 - Maison de Gardien à Saint-Prix-lès-Arnay (21230), 120 m2 (cuisine-SdB-grand salon-SàM-2 grandes chambres à l'étage) Valeur locative env. 600 €/mois, mise à disposition gratuitement contre entretien du parc 2 ha (tonte pelouse, taille haies, jardin potager). Conviendrait à agriculteur aimant jardiner. (22VB1)

✆ **03 80 84 27 61 ou portable +32 474 800 979**

21 - LOUE gîtes 7 et 4 personnes toute l'année, proche Beaune (réf. 240F)

✆ **03 80 61 15 79**

Offre

Emploi

21 - Exploitation agricole Nord 21 RECHERCHE JH pour travaux moisson juillet - août, possibilité logement (réf. 2301)

✆ **06 38 69 12 92**

21 - Exploitation Val de Saône RECHERCHE conducteur tracteur pour moisson 2012 (réf. 2404)

✆ **06 86 00 02 01**

26 - Recherche couple pour petite restauration motivé et autonome. Etudie toute proposition

✆ **06 10 51 94 55**

38 - ETA cherche chauffeur JH ou JF expérimenté ou non motivé et sérieux plein ou mi-temps.

✆ **06 68 68 49 88**

69 - Exploit. Viti Beaujolais Nord cherche salarié pour tous travaux viti-vinicoles conduite enjambeur Expérience souhaitée ! Envoyez CV aux Hospices de Beaujeu La Grange Charton 69430 Regnie Durette ou par mail : nesme.l@mommessin.fr

✆ **04 74 04 31 05**

69 - Ferme expérimentale grandes cultures recherche chauffeur tracteur à compter du 15/06/2012 jusqu'au 30/09/2012. S'adresser au CREAS - Bat M1 - BP 508 - 69125 Lyon St Exupéry Aéroport.

✆ **04 72 23 80 85**

Technicien polyvalent de réceptions et d'expéditions en CDI pour le site de Darois (21)

MISSION Décharger et réceptionner les marchandises (arrivages par containers) les contrôler, préparer les commandes client et les expédier. Saisie des mouvements informatiques

De formation technique vous maîtrisez la conduite d'un chariot élévateur.

SERAIENT UN PLUS Casses 3 • Permis EB • Maitrise des outils d'un atelier de mécanique • Notions d'Anglais

CV + lettre de motivation à adresser à

AGRI CONSULT concepteur de

Mr Simonin Samuel
14, Route de Troyes - 21121 Darois
s.simonin@agriconsult.fr < mailto:s.simonin@agriconsult.fr>

69 - Cherche chauffeur moissonneuse batteuse sérieux et motivé pour 2 semaines sur juillet 2012 sur dpt 01 et 69. Exp. souhaitée.

✆ **06 60 74 00 38**

69 - Hippodromes Lyon cherche ouvrier agricole - CDI pour entretien pistes et boxes - Activité dimanche et jours fériés - Logement sur place - BAC agricole expérience agric. 5 ans - Connais. chevaux.

✆ **scl**

69 - Cave Coop recherche personnes travail de nuit 20 H. - 4 H. vendanges 09/12.

✆ **04 74 03 22 83**

89 - Cherche RETRAITE pour GARDIENNAGE propriété contre logement, disposition grand potager et basse-cour (réf. 24VB2)

✆ **03 86 75 14 83**

CH - ETA cherche chauffeur batteuse avec expérience pour la saison (Genève).

✆ **0041 79 625 40 74**

Service

38 - Nouvelle société de fabrication et réparation de vérins hydraulique(Vérin Réparation Hydraulique:VRH)devis a l'unitaire, en série ou sur mesure

✆ **09 52 00 73 22 ou 06 10 34 7099**

38 - JH muni d'un camion vous effectue vos déménagements, + espaces verts, peinture, travaux divers, travail soigné.

✆ **06 63 31 48 59**

58 - Tondeur disponible pour la tonte brebis, agneaux, même petits lots, département 58 et Nord 89 (réf. 2202)

✆ **06 87 31 56 40**

Demande

Emploi

69 - Cherche chauffeur moissonneuse batteuse pour juillet / août.

✆ **06 63 30 85 09**

Mariage

Rencontre

67 - JF 45a physique agréable sérieuse souhaite rencontrer un compagnon humain et responsable pour vie commune si entente. Ecrire au journal L'Est Agricole et Viticole, 6 rue de La Haye, CS 90045, Schiltigheim, 67014 Strasbourg cedex ou 15 rue du Parc, 67205 Oberhausbergen qui transmettra.

✆ **référence 54756**

71 - Agriculteur, 40 ans, célibataire, sérieux, recherche, pour avenir à deux, femme 35/40 ans.

✆ **06 24 29 62 65**

89 - Agriculteur 58 ans seul, dispo. aider agricultrice travail et vie chez elle, bovins, lait, situation indifférente (réf. 2203)

✆ **03 86 47 12 81**

Animaux

Divers

38 - Vds ânesses 4 ans et 5 ans pucée race Bourbonnaise, ovins pour mise à l'herbe, R21 diesel en état.

✆ **04 74 97 23 88**

73 - Vends chiots Border collie parents extra sur troupeau bovins. 200 euros. Mère n° 360 228 500 206 520.

✆ **06 68 95 74 61**

Les offres d'emploi de l'APECITA

E002728 - NIÈVRE
CAVALIER PONEY
EN APPRENTISSAGE H/F
Nous recherchons un cavalier en contrat d'apprentissage pour le travail des jeunes poneys de l'élevage en CSO ou CCE poney, (chevaux arabes de taille poney, ou PFS) et sortie en concours si votre le niveau le permet. Vous êtes obligatoirement en formation BAC PRO CGEH •

AM005502 - REGION EST DE LA FRANCE
INSPECTEUR COMMERCIAL H/F
Acteur majeur de l'agriculture de précision présent chez tous les constructeurs de machinisme agricole. • Assurer la promotion des produits et développer les ventes auprès de constructeurs et revendeurs en matériels agricoles. Accompagner les clients lors de démonstrations et présentations techniques. Assurer la formation à l'utilisation des produits. • De formation BTS agroéquipement. Expérience en vente d'outils agricoles souhaitée. • CDI.

AM005278 - YONNE
ANIMATEUR AGRICULTURE BIOLOGIQUE H/F
Association régionale de développement de l'AB. • Proposer, mettre en œoeuvre un programme d'animation destiné aux agriculteurs pour les sensibiliser à l'AB. Accompagner des conversions en polyculture-élevage bovin viande et bovin lait. Développer un réseau de fermes en bio. Définir et suivre des essais de cultures. Appui du GAB pour son animation. Suivi statistique des agriculteurs. Actions définies avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie. • AGRI / AGRO. Force de conviction. Capacités d'animation. Expérience mini 3 ans en développement agricole. Connaissances techniques en élevage bovin. Un + : conseil aux éleveurs laitiers. Capacités de communication écrite/oral. Autonomie. Maîtrise informatique. Permis B. • CDI. Entrée immédiate. Nombreux déplacements.

AM005270 - COTE D'OR
SALARIE AGRICOLE SPECIALISE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE H/F
Exploitation légumes de plein champ et maraîchage en Agriculture Biologique. • Opérations liées à l'activité de maraîchage. Travaux en serre - commercialisation des produits, conduites des cultures de plein champ, interventions mécanisées ponctuelles. • Compétences en maraîchage, projet dans le domaine AB. Permis B. • Contrat professionnalisation 1 an alternance formation CS Conduite de Productions Biologiques.

AM005386 - YONNE
CHARGE D'EXPERIMENTATION EN PRODUCTIONS VEGETALES H/F
OPA. • Conduire des expérimentations en vue d'élaborer les références techniques en productions végétales (essentiellement en grandes cultures). Participation à la rédaction des bulletins de santé du végétal. Perspective d'évolution : conseil technique en grandes cultures (groupes de développement et conseil individuel). Participer avec les conseillers à l'élaboration des protocoles d'expérimentation. Effectuer des recherches bibliographiques. Mettre en place et conduire les essais avec l'aide de conseillers. Analyser et rédiger les résultats. Participer à la rédaction des bulletins de préconisations et au suivi hebdomadaire des parcelles de références. • Ingénieur ou BTS. Capacité d'analyse, de synthèse et d'initiative. Aptitude à l'animation et au contact avec les agriculteurs en groupe ou individuellement. Goût pour le travail en équipe et en réseau. Capable de prendre des initiatives. Permis B. • CDI. Poste basé à Auxerre. Brut annuel 23 à 27 K€. Entrée dès que possible.

E002797 - SAÔNE-ET-LOIRE
ENSEIGNANT D'ÉQUITATION, CAVALIER SPORT H/F
Ecurie de concours (pro 1, CSI) et poney club recherche un «moniteur d'équitation H/F» : Vous gérerez toute la partie poney club : - leçons, animations, - accueil de la clientèle, - accompagnement en concours, - soins et travail de la cavalerie, - ... BPJEPS ou BEES1 exigé. Personne polyvalente, dynamique avec une réelle envie de travailler avec des enfants. Cette offre serait une excellente opportunité pour un couple d' enseignant cavalier.

E002840 - VOSGES
ASSISTANT D'ÉLEVAGE H/F
Vous serez chargé : De l'entretien des boxes, Des soins et de la manipulation des chevaux d'élevage (étalon, poulinières, foals), De l'assistance à l'étalonnier, à l'inséminateur et à la participation aux diverses tâches inhérentes à l'élevage. De l'entretien de la structure (pâtures, clôture...) Poste en CDD de 3 mois reconductible en CDI •

AM005452 - MOSELLE
TECHNICIEN EN PRODUCTIONS VEGETALES H/F
Coopérative Céréalière. • Mise en place et suivi des essais dans le cadre des bonnes pratiques d'expérimentation (BPE). Appui au dépouillement et interprétation des données. Conseils auprès des adhérents et des CTE en productions végétales. • BTS Technologies Végétales ou équivalent, DUT en Agronomie ou Formation et expérience professionnelle en expérimentation ou en conseil productions végétales. Esprit d'équipe. Polyvalence. Bon relationnel avec les adhérents et collègues. • CDI. Rémunération annuelle de 26 à 30 K€, selon profil. Permis EC souhaitable.

AM005504 - LORRAINE
INGÉNIEUR CONSEIL H/F
Organisme de Conseil au service de la filière lait. • Animer, conseiller, former des éleveurs laitiers et des conseillers. Appuyer la stratégie en amont des coopératives. Gérer les bases de données. • De formation Ingénieur Agro/Agri. Quelques années d'expérience souhaitées. Bonne connaissance technico-économique. Dynamique, aptitude pour le contact, l'animation et la communication. • Date d'entrée dès accord. CDD (possibilité CDI par la suite).

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

ESPACE Affaires

ZI Belle Place 85000 La Roche Sur Yon
Sifhl hydraulique
Vérins toutes dimensions Standards et sur plans
Composants hydrauliques disponible sur stock
Tél : 02 51 24 14 23

ALKERN 25 ANS D'EXPÉRIENCE DANS LE DOMAINE DU STOCKAGE
ÉLÉMENTS DE STOCKAGE CE
De 1 à 5 m
FABRICANT
MUR DE BARDAGE
AUGES BÉTON
PLAQUES À SCELLER
SILOS - FUMIÈRE
LIVRAISON SUR TOUTE LA FRANCE
Dbms 80290 GAUVILLE - Tél. 03 22 38 03 42 - Fax : 03 22 38 00 10

La Maism de l'Eleveur
Tél. : 03 24 71 74 27 - Fax : 03 24 71 97 70 - 08400 Vouziers
Tôle avec régulateur de condensation
NOUVELLE GÉNÉRATION
Garantie 20 ans contre le décollement
* prix HT pour + de 200 m²
** offre soumise à conditions
• eps 0,63 avec régulateur 7€70 le m2*
• eps 0,75 avec régulateur 8€50 le m2*
pour + de 500 m², remise de 0,20€/m²**

Collect World LE SITE DES COLLECTIONNEURS ET DES PASSIONNÉS + de 3000 RÉFÉRENCES
Autres univers disponibles : Travaux publics,Militaria... Tout le catalogue sur le site !
Le spécialiste de la miniature AGRICOLE
www.collect-world.com
Rue de la Salette - 61800 MONTSECRET - Tél. 02 33 96 02 79

La Maism de l'Eleveur
Tél. : 03 24 71 74 27
Fax : 03 24 71 97 70
6660* ou 36 mensualités de 185€* Fabrication Française
Plateau 8 m Charge utile 9 tonnes
Finition peinture martelée
Echelettes type berceau + 1,20 mètre
Bord du plateau réhaussé
Plancher 8 m en tôle larmée de 3/5 mm sur traverses espacées tous les 30 cm
Coffre à sangles
Timon maintenu par ressort
Support gyrophare câblé
2 moulinets
Crochet d'attelage
Eclairage protégé
Renfort croisé entre les chaises d'essieux
Roues 400 x 60 en option monté d'origine 12,5 x 15/14 plys
Renfort horizontal sous HEA de 120
Rond à billes monté sur cadre suspendu par lames de ressort
Essieux avant et arrière carré de 70 freiné hydrauliquement sur les 4 roues
* Prix HT - Offre soumise à conditions
www.lamaisondeleleveur.fr - Livraison gratuite sur France métropolitaine

FOURNITURE ET POSE DE GÉOMEMBRANES
ASQUAL
Firestone
SODAFGÉO
ÉTANCHÉITÉ
Fosses à lisier B.T.S.
Réserves d'eau
POCHES SOUPLES
www.sodafgeo.fr
ZI Le Petit-Bourbon - 85170 BELLEVILLE-SUR-VIE
Tél. 02 51 24 40 15 - Fax 02 51 24 40 09 - sodaf.geo@wanadoo.fr

Du 10 au 21 septembre 2012
Avec REUSSIR et AGRIPASS
DÉCOUVREZ le CANADA
Des grandes plaines céréalières de l'Alberta à la douceur du Pacifique, découvrez l'Ouest Canadien et les paysages grandioses des Rocheuses.
© Little Tomato Studio - Fotolia.com
Prix du voyage de Paris à Paris 3 595 €
Programme détaillé sur demande à AGRIPASS - 29 Avenue Pierre Dugor 56400 Auray - Tél. 02 97 24 17 24
Date limite d'inscription : 15 juin 2012

73 - Vds taureau Abon. 2 ans idem IBR docile + ânon de 8 mois + charrue monosoc.
✆ **04 79 28 35 63**

Bovin

18 - Vds taureaux charolais, HBC, 2 ans et 15 mois. Gayon Serge.
✆ **02 48 74 51 39**
ou 06 86 76 81 23

18 - Vds choix de tb reproducteurs charolais, HBC, de 14 à 16 mois, hivernés au pré et aptes à la saillie avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée. J et H Bonnichon 18170 Le Châtelet.
✆ **02 48 56 21 49**
ou 06 81 38 47 12

21 - Elevage Herbook Limousin VENDS reproducteurs 20 mois, broutardes, vaches suitées (réf. 2002)
✆ **03 80 23 68 04**
ou 06 59 53 17 73

VENTE TOTALE
TROUPEAU SIMMENTAL
90 génisses à vendre
03 80 28 95 49 ou
www.simmentalfrance.fr

21 - VENDS taureaux reproducteurs charolais 18 mois, - génisses 2 ans. G.S. Gérard Virely - 21460 Epoissotte (réf. 2205)
✆ **03 80 96 44 68**
ou 06 73 10 01 13

42 - Vds 12 génisses pleines prim'holstein, terme juil., août, sept. Livr. assur
✆ **04 77 72 23 61**
ou 06 86 57 38 41

42 - Vds génisses mont. termes début juillet, ind. IBR
✆ **04 77 24 79 27**
ou port 06 65 09 97 79

42 - Vds vaches limousines terme 9 10 11/2012, sanit. OK à Cuzieu
✆ **06 81 31 07 42**

42 - Vds ou prête taureaux prêts à saillir holstein rouge et noir et montbéliard TBO poss. livraison
✆ **06 89 30 04 69**

55 - Vds taureaux Holstein à saillir, excellentes origines. Transport assuré. Ferme Picasso.
✆ **06 86 85 54 30**

58 - VENDS TB taureau 6 ans et taureaux 15 - 18 mois, le tout HBC, TBO. GAEC Roubé - Magny Cours (240B)
✆ **06 72 77 44 76**

58 - VENDS TB taureau HBC 5 ans, fils de Vladimir, TGS. SCEA Cendre 58410 Entrains (réf. 2402)
✆ **03 86 29 24 80**

71 - Vds T.B. repro. charolais 2 ans, HBC, IBR A, hivernés au pré, TGS. Dumont J-P.
✆ **06 07 57 55 40**
ou 03 85 24 24 96

71 - VENDS taureaux HBC hiverné au pré, bonnes origines, viande et gabarit. GAEC Goulliard (réf. 200A)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Vds taureaux 16 mois HBC, TGS, BO. M. Laurent Michel, 71220 Vérosvres.
✆ **03 85 24 81 61**
ou 06 82 11 60 22

71 - Elev. charolais HBC vds T.B. taureaux reprod. 15 mois, 2 et 4 ans, sans cornes, TGS, IBR A, livr. possible. EARL Boiret, Palinges.
✆ **06 08 84 26 46**

71 - Vends bons taureaux reproducteurs 15 mois, IBR A. Lorton Albert, Varennes-sous-Dun.
✆ **03 85 28 25 12**

71 - Vds 35 vaches char., IBR A, suitées de veaux de 2 à 6 mois, échograph., gestantes ou présumées.
✆ **06 28 28 75 47**

Caprin

07 - Vends chevrettes naines, bouc nain 3 ans cause consanguinité
✆ **06 78 65 81 37**

18 - 61 – Achète chèvres de réforme.
✆ **06 14 85 04 00**

18 - 61 – A vendre 25 chevrettes alpines, terme fin juin.
✆ **06 14 85 04 00**

26 - Recherche chèvres en production disponibles de suite et louve
✆ **06 81 07 68 02**

26 - Cause cessation vds 80 chèvres en lactation
✆ **04 75 62 65 63**

26 - Cause santé vds 3 chèvres cornues début lactation
✆ **04 75 46 40 78 (HR)**

Ovin

74 - Achète brebis pleines ou suitées, réformes, agneaux... paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

Equin

70 - Vends Haflinger Poulains, Pouliches 1 et 2 ans, Hongres 3 ans, TBO, débourrés.
✆ **06 52 83 89 73**

Chien

21 - VENDS 4 femelles Griffons Fauve de Bretagne nées le 22.04, LOF mère N 2GAG054 (réf. 2403)
✆ **03 86 56 05 38**

26 - Vds chiots croisés berger labrador débourrés à la truffe
✆ **06 24 65 64 37**

Chasse-Gibier

07 - Déçu de la qualité de vos Perdrix de chasse : elles ne volent pas, maigrissent, ne s'alimentent pas...Adressez vous à un véritable élevage spécialisé en Perdrix rouges et grises
✆ **06 82 28 12 19**

Abonnement

Terres de Bourgogne

Chaque vendredi dans votre boîte à lettre



Je m'abonne pour 1 an		Je m'abonne pour 2 ans	
à Terres de Bourgogne	95 €	à Terres de Bourgogne	185 €
◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix*	30 €	◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix*	60 €
Total.....		Total.....	

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom: Prénom:
Raison sociale:
Adresse:
.....
Lieu-dit: CP: Ville:
Tél:
Fax:
Mobile:
Email: @

Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Porcs ☐ Fruits&légumes ☐ Grandes cultures ☐ Vigne ☐ Pâtre ☐ Lait élevage ☐ Aviculture ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

ABO2012-1163

☐ Je règle..... € par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail
☐ Je demande une facture

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

PETITES ANNONCES

3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 € TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE** - 3 départements
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION** - 27 départements
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE** - 10 départements
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑ 1 parution **17 €** ❑ 2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de € TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de € TTC
carte N° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|
expire fin |_|_| / |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne

Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver

parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....

Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

CÔTE D'OR

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte S.S.P. à Paris 30/05/2012 il a été décidé de constituer une S.C.I. des statuts de laquelle il a été extrait ce qui suit :
Objet : la société a pour objet : l'acquisition en toute propriété par tous moyens de tous biens immobiliers, notamment le Château de Jours-les-Baigneux. La détention, l'administration, l'exploitation à bail, location ou autrement, l'attrbution de tous immeubles bâtis ou non bâtis, et la mise à disposition gratuite des associés des biens et droits immobilers dont elle est propriétaire. L'aliénation de ceux de ces immeubles devenus inutiles à la société au moyen de vente, échange ou apport en société.
Dénomination sociale : SCI AHURAMAZDA
Siège social : Château de Grignon 21150 Grignon
Durée : 99 ans
Capital social : 200 000 €
Gérance : M. Mark Lowe, 9 B rue Sainte-Marguerite 1250 Sion (Suisse).
Immatriculation RCS Dijon
Pour avis

AL21248818

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce n° 21238790 parue dans le journal du 8 juin 2012.
La SARL MONOPTIC aura pour objet : l'optique, la lunetterie, les lentilles de contact et tous accessoires correspondant à ces activités et **l'audioprothèse.**

AL21248828

DISSOLUTION LIQUIDATION

SARL JSL

Société en Liquidation
SARL au capital de 8 000 Euros
Siège social 52 avenue du stand
21000 Dijon R.C.S. Dijon 537 556 300

Aux termes d'une AGO du 29 mai 2012, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat Monsieur Ludovic Fossaert et prononcé la clôture des opérations de liquidation.
La société sera radiée du RCS de Dijon.
Pour avis. Le liquidateur

AL21248826

Anne coiffure SARL au capital de 7622 euros, 25 rue Marcelin Berthelot 21150 Venarey les Laumes. RCS Dijon 394686679. A compter A.G.E du 01-04-2012: Dissolution anticipée et mise en liquidation volontaire. Liquidateur durée liquidation: Gheeraert Peggy, 33 route de Fontenay, 21500 Marmagne. Siège liquidation: route de Fontenay 21500 Marmagne. Mention au RCS Dijon.

AL21248819

G.S.LEBOEUF

Société à responsabilité limitée
Société en liquidation
au capital de 15.000 euros
Siège social : 4 bis, rue de la Noue Pavillon 12
21 110 Aiserey
500 355 839 RCS Dijon

Par un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 31 mai 2012, les associés, après avoir entendu le rapport des co-Liquidateurs, ont : approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus aux co-Liquidateurs Mademoiselle Stéphanie Defougère et Monsieur Geoffroy Leboeuf demeurant ensemble 4 bis, rue de la Noue, Pavillon 12, 21 110 Aiserey et déchargé ces derniers de leurs mandats ; prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 31 mai 2012. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Mention au RCS de Dijon.

AL21248808

TRANSFERT DE SIÈGE

ATELIER DU BATIMENT

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 euros
Siège social : 4, allée du Roussillon
21 000 Dijon
490 330 065 RCS Dijon

Par un procès-verbal de l'associé unique du 1er juin 2012, le siège social a été transféré à 14 B, rue de Belfort, 25 340 Fontaine les Clerval, à compter de ce jour. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention au RCS de Dijon.

AL21248769

AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE COTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
VILLEBERNY :
2 ha 14 a 50 ca Derriere le Moulin: ZC-22 avec bâtiment agricole
ainsi qu'une superficie d'environ 30 à 35 ha (vente et/ou location) au profit du repreneur du bâtiment
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 02/07/2012 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE, Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL21248827

NOMINATION

MAISON HOTELIERE

SA au capital de 80.000 €uros
Siège : Dijon (21000),
18 Rue de Cracovie ZAE Cap Nord
015 850 472 RCS Dijon

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement le 25 Novembre 2011:
Monsieur Yves Perrigot, 51 avenue Françoise Giroud (21000) Dijon, Commissaire aux Comptes Suppléant, est devenu titulaire suite à la démission de Madame Isabelle Delyon, Commissaire aux Comptes titulaire.
La Société CALYPSO'S, 8 Rempart Saint-Pierre (71100) Chalon sur Saône, a été nommée Commissaire aux Comptes Suppléant.

AL21248817

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

ENTOUR'AGE 21

Société à responsabilité limitée
au capital de 3.000 euros
Siège social
76, rue Maxime Guillot
21300 Chenôve
502 225 956 RCS Dijon

Par du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 1er juin 2012, le nom de Madame Nathalie Zak 119, rue de la Maurienne 21110 Genlis a été nommée co-Gérante à compter de ce jour et son nom a été ajouter dans les statuts à celui de Monsieur Patrice Henri. L'article 16 des statuts a été modifié en conséquence. Mention au RCS de Dijon.

AL21248706

Avis de mise en gérance mandat
Aux termes d'un acte sous seing privé à Rilleux la Pape en date du 7 juin 2012 la société Heytens France, SAS au capital de 192 290 euros, dont le siège social est situé à Villeneuve d'Asq (59650), 1bis rue de Versailles et immatriculée au RCS de Lille sous le n°421 302 118, a confié pour une durée indéterminée à compter du 1er juillet 2012 à Madame Sandrine Pieron demeurant 22A rue de la Tuilerie, 21700 Boncourt le Bois, la gestion du magasin à l'enseigne HEYTENS situé à Quétigny (21800), 18 rue du Commerce en qualité de gérante mandataire aux termes des articles L146-1 du Code de Commerce en tant qu'établissement secondaire de vente au détail de biens d'équipement de la maison.

AL21248822

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

GAEC CORNU

Meuré, 58800 La Collancelle
Au capital de 297 960 euros
RCS Nevers - 422 011 536

Par acte sous seing privé du 1er juin 2012, ont été prises les résolutions suivantes : retrait de l'associée cogérante, Mme Cornu Martine et transformation du GAEC en EARL prenant effet le 1er juin 2012 et disposant des caractéristiques suivantes :
Forme : Société civile à responsabilité limitée
Objet : activités réputées agricoles
Dénomination sociale : EARL CORNU
Siège social : Meuré, 58800 La Collancelle
Associé, Gérant : M. Cornu Laurent demeurant Meuré, 58800 La Collancelle.
Capital social : 297 960 euros divisés en 19.864 parts de 15 euros représentatives de biens mobiliers et immobiliers.
Durée : 99 ans
Immatriculation : La société fera l'objet d'une modification au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis, la gérance

AL58249185

SOCIÉTÉ AVENIR ALTERNATIVES ENERGIES

SARL Au capital de 5 000 Euros
Siège : « La Roseraie » Bld Camille Dagonneau
58640 Varennes Vauzelles
RCS n°522 756 386 à Nevers

Par assemblée générale extraordinaire en date du 26 07 2011, les associés ont décidé de modifier l'objet social, et le sigle de la société.
Nouvel objet social : « La Pose et la vente de tout type d'installation de chauffe-eau solaire, de pompe à chaleur et de système de production d'électricité en photovoltaïque et la pose et la vente de tout type d'installation destinée à améliorer la performance énergétiques des logements ».
Nouveau sigle : SODEER 58.
Les articles n°2 et n°3 des statuts sont modifiés en conséquence.
Pour avis et mention
La gérance

AL58249181

CHANGEMENT DE NOM

M. Ruiz (Grégory) né le 25 septembre 1991 à Auxerre (Yonne), demeurant Foyer d'Insertion de Marigny, rue St Péger à Mariny sur Yonne (Nièvre) dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de : **Arfeux.**

AL58249186

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Me Dominique MARTIN
Notaire à Nevers 1, Rue Saint Martin

Avis est donné de la modification du régime matrimonial par :
Monsieur Gérard, Henri Hutter et Madame Josette, Georgette Midavaine, son épouse, demeurant, savoir, Monsieur à Roquebrune sur Argens (83520), camping Le Campinus, Route de la Bouverie et Madame à Saint Benin D'Azy (58270), 10 impasse du Four Banal, La Haute Cour.
Nés, savoir : Monsieur à Villepinte (93420), le 3 avril 1955 et Madame à Les Pavillons Sous Bois (93320), le 11 juillet 1955.
Mariés sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de Villepinte le 21 avril 1973 ; sans modification depuis.
Modification opérée : adoption du régime dela séparation de biens.
Notaire rédacteur de l'acte : Me Dominique Martin.
Date de l'acte : 21/04/2012
Enregistré à Nevers le 15/05/2012, bordereau n° 2012/671, case n° 4, extrait 1484.
Les oppositions éventuelles doivent être faites, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès du notaire rédacteur de l'acte à l'adresse mentionnée ci-dessus.
Pour avis et mention
Me Dominique MARTIN,

AL58249182

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 21/05/2012, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination:ACCESSOIRES BLANCHISSERIES SERVICES
Objet social : Commercialisation, diffusion, négoce en gros, demi-gros et détail de produits, fournitures, matériels et prestations divers pour la blanchisserie.
Siège social : 15 Place de l'Eglise, 58240 Saint Pierre Le Moutier
Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers
Gérance : M. Méchin Philippe demeurant Les Fontaines St Joseph, Dhère, 58240 Langeron.
Clause d'agrément : Cession libre entre associés. Soumise à agrément dans les autres cas.
La société sera immatriculée au RCS de Nevers.
Pour avis et mention, la gérance.

AL58249112

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14, rue Georges Dufaud
58000 Nevers

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une SARL Unipersonnelle en cours d'immatriculation au R.C.S. de Nevers, dénommée L'ECRIN FANTAISIE, au capital de 15.000 €, ayant pour objet principal la vente de bijoux fantaisie, d'articles de maroquinerie et d'accessoires de mode. Le siège social est situé Espace Colbert, 7 rue Etienne Litaud, 58000 Nevers. La

Sur notre site
AgriBourgogne.fr
Saisissez votre annonce en ligne et obtenez votre devis instantanément



gérante est Mme Jacqueline Bazin, dt 11 rue des Prés , 58000 Nevers.
Pour avis,

AL58249195

OFFICE NOTARIAL

19, Place des Ramacles - 63170 Aubière

Suivant acte reçu par Me Jacky Dubois, Notaire associé à Aubière, les 23 et 29 mai 2012, enregistré à SIE Clermont-Ferrand Nord Ouest - PES, le 30 mai 2012, Bordereau n°2012/1040, Case n°8, Ext. 4971, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
Objet: l'acquisition, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de locaux à usage professionnel, commercial, artisanal, industriel où à usage d'habitation et de tous autres immeubles bâtis ou non bâtis, situés en France ou à l'étranger, dont elle pourrait devenir propriétaire par voie de construction, acquisition, échange, apport ou autrement, éventuellement l'aliénation de ceux de ces immeubles devenus inutiles à la Société. Le cautionnement simple ou hypothécaire des engagements des associés, à titre occasionnel, le cas échéant, et ce dans l'intérêt social de la Société. La mise à disposition gratuite de ces biens immobiliers appartenant à la société Civile Immobilière au profit d'un ou plusieurs associés et même du gérant associé ou non. La souscription ou l'acquisition de parts ou actions de Sociétés immobilières, l'administration et l'exploitation par bail location ou autrement, des biens immobiliers appartenant aux dites Sociétés immobilières.
Dénomination sociale : Micro Varennes Vauzelles
Siège social : Nevers (58000), 2 place de la Charte
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au R.C.S.
capital social : 1400 Euros, divisé en 140 parts de 10,00 euros chacune numérotées de 1 à 140, et constitué par des apports en numéraires.
Cessation de parts :quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, elles sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Cogérants : Mr. Alain Michot, demeurant à Paris (75007), 6, place du Palais Bourbon, et Mr Edouard Cordier, demeurant à Paris (75001)106, rue de Rivoli, avec faculté d'agir ensemble ou séparément.
Immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Nevers.
Pour avis.
Me Dubois, Notaire.

AL58249192

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une société à responsabilité limitée au capital de 1000 € en cours d'immatriculation au RCS de Nevers dénommée LA CHARIZZA ayant pour objet : toutes opérations commerciales se rapportant à la création, l'exploitation de restaurants, pizzerias, bars, brasseries, ainsi que tout autre établissement ouvert au public dans lequel se débitent des produits à consommer sur place ou à emporter et plus spécialement l'exploitation d'un établissement de pizzeria à emporter, dont le siège social est : 26, Grande Rue 58400 La Charité sur Loire. La gérante est Melle Aurélie Rodrigues demeurant 63, rue de la résistance à La Charité sur Loire (58400).
En cas de pluralité d'associés la cession de parts sociales est libre entre associés et au profit du conjoint et des héritiers en ligne directe du titulaire, les autres cessions sont soumises à l'agrément des associés.
Pour avis

AL58249186

Etude de
M° Jean-Paul GAUTHRON
Notaire à Guérigny

Aux termes d'un acte reçu par Me Jean-Paul Gauthron, notaire à Guérigny, le 22 mai 2012, enregistré à la Recette des impôts de Nevers le 25 mai 2012, bordereau 2012/720, case n°2, extrait 1574, a été constituée une société à responsabilité limitée avec un seul associé, ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : A LA BONNE CREPE
Siège social : Guérigny (Nièvre), 35 et 37 Grande Rue
Durée : 99 années
Objet social : Crèpes, Salon de Thé, Glaces, Chichis sur Foire et Marché, Saladerie et Sandwicherie
Capital social : 500,00 € en numéraire
Gérant : Madame Sandy Bèze née Garnier, demeurant à Guérigny (Nièvre), 9 Lotissement du Champ Meslier.
Parts sociales : Elles ne peuvent être cédées entre vifs, qu'avec l'agrément de la collectivité des associés. Cette restriction ne s'applique pas aux cessions faites entre associés, ascendant ou descendant.
La société sera immatriculée au R.C.S Nevers.
Pour avis et mention.
Me Jean-Paul GAUTHRON, notaire.

AL58249180

Etude de
M° Jean-Paul GAUTHRON
Notaire à Guérigny

Aux termes d'un acte reçu par Me Jean-Paul Gauthron, notaire à Guérigny, le 22 mai 2012, enregistré à la Recette des impôts de Nevers le 25 mai 2012, bordereau 2012/720, case n°1, extrait 1573, a été constituée une société civile immobilière, ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : CHARLYRO
Siège social : Guérigny (Nièvre), 35 et 37 Grande rue
Durée : 99 années
Objet social : La gestion, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par voie de location ou autrement de tout terrain, immeuble ou fraction d'immeuble dont elle pourra devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'apport en nature d'échange ou toute autre opération.
Capital social : 500,00 € en numéraire
Gérant : Madame Sandy Bèze née Garnier, demeurant à Guérigny (Nièvre), 9 Lotissement du Champ Meslier.
Parts sociales : Elles ne peuvent être cédées entre vifs, qu'avec l'agrément de la collectivité des associés. Cette restriction ne s'applique pas aux cessions faites entre associés, ascendant ou descendant.
La société sera immatriculée au R.C.S Nevers.
Pour avis et mention.
Me Jean-Paul GAUTHRON, notaire.

AL58249179

SCI POUILLE

Au capital de 100 Euros
Siège social : 11 Rue St Martin - 58000 Nevers

Par acte sous seing privé en date du 3 Mai 2012, il a été constitué une société civile immobilière dont les caractéristiques sont les suivantes :
Durée : 99 ans
Dénomination : S.C.I. POUILLE
Forme juridique : SCI
Capital social : 100 euros divisés en 100 parts de 1 euro chacune attribuées aux associés en rémunération de leur apport en numéraire
Siège social : 11 Rue Saint Martin 58000 Nevers
Gérant : Monsieur Fournier David demeurant 17 Rue Fernand Chalandre 58000 Nevers
Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger, la Gestion et la location d'immeubles, dont elle est devenue propriétaire par suite d'apport, d'achat ou de construction et plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant à l'objet sus-indiqué, de nature à favoriser directement ou indirectement le but poursuivi par la Société, son existence ou son développement.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Le Gérant

AL58249170

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE D'OUROUX-EN-MORVAN

AVIS au PUBLIC
enquête publique sur le projet de révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté du 18 Mai 2012, le maire d'Ouroux-en-Morvan a ordonné l'ouverture d' une enquête publique sur le projet de révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune, portant sur les points suivants :
- la suppression du chemin piétonnier n°1
- la suppression du chemin piétonnier n°4
- la parcelle BT n° 195 en zone UA

à cet effet,
Monsieur Jean-Pierre Billard, domicilié 1 rue d'Augenay, 58800 Corbigny, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le président du tribunal administratif.
L'enquête publique se déroulera à la mairie du 13 Juin 2012 au 18 juillet 2012, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, à savoir du lundi au samedi matin de 9 h à 12 h et les lundi, mercredi, vendredi après-midi de 14 h à 17 h.
Le commissaire enquêteur recevra en mairie :
- Le mercredi matin 13 juin 2012 : de 9 h à 12 h ;
- Le lundi après-midi 25 juin 2012 : de 14 h à 17 h ;
- Le samedi matin 7 juillet 2012 : de 9 h à 12 h ;
- Le mercredi après-midi 18 Juillet 2012 : de 14 h à 17 h ;

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modification du plan local d'urbanisme pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur.
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés à la mairie à l'issue de l'enquête.

AL58249141

APPORTS

CHOQUET

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 1€ porté à 66 001€
Siège social : 9, Quai de Loire - 58300 Decize
539 381 244 RCS Nevers

Aux termes d'un acte sous seing privé du 25 avril 2012 et du procès-verbal des décisions de l'Associé Unique du 30 mai 2012 enregistrés au Pôle départemental d'Enregistrement de Nevers le 07/06/2012 bordereau 2012/796 case n°1,
Mr Stéphane Choquet a fait apport à la société Choquet d'un fond de commerce de détails non alimentaire (informatique, multimédia, téléphonie, électroménager) sis et exploité à Decize (58) - 9 , Quai de Loire à charge pour la société de payer en l'acquit de l'apporteur le passif se rattachant audit fond artisanal s'élevant à 63 385,15€ de telle sorte que l'apport représente une valeur nette de 66 000€, rémunéré par l'attribution de 66 000 parts sociales de 1€ chacune.
La société Choquet est propriétaire dudit fond de commerce depuis le 30 mai 2012 et en a la jouissance depuis le 1er février 2012.
Les créanciers de l'apporteur pourront dans un délai de 10 jours suivant la dernière en date des publications légales, faire la déclaration de leurs créances au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers. A raison de la prise en charge du passif domicile est élu à Decize (58) - 9, Quai de la Loire.
Par suite le capital social de la société a été porté de 1€ à 66 001€ et les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

AL58249190

DISSOLUTION LIQUIDATION

EURL MILLE ET UN MOTS

Société en liquidation
Au capital de 1500 euros
Siège social : 1 ter rue des tailles - 58000 Nevers
515 117 661 00014

Aux termes d'une décision en date du 31 janvier 2012, l'associé unique, en sa qualité de liquidateur, a établi les comptes de liquidation et a prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour aviser
Le Liquidateur.

AL58249149

SCI (SCI HESTIA HLGS) Société Civile Immobilière HESTIA HLGS en liquidation au capital de 1000 euros. Siège: Les Comtes, 58130 Saint Aubin Les Forges. RCS Nevers 523425072. Suite A.G.E du 30-05-2012 et à compter du 30-05-2012: Approbation des comptes de liquidation. Quitus au liquidateur, décharge de son mandat. Clôture de liquidation. Radiation de la société. Dépot comptes de liquidation au RCS de Nevers.

AL58249178

TRANSFERT DE SIÈGE

AELSLIFE

SAS au capital de 37000 €
Siège social :138 rue Francis Garnier
58000 Nevers
488 247 875 RCS Nevers

L'AGE du 05/06/2012 a décidé de transférer le siège social de la société au 5 rue du Louvre, 75001 Paris, à compter du 05/06/2012.
Radiation au RCS de Nevers et réimmatriculation au RCS de Paris.

AL58249188

SOCIETE CIVILE D'EXPLOITATION AGRICOLE LA CROIX GUICHARD

Siège social : La Croix Guichard 58170 Tazilly
RCS Nevers -510875784 (2009-D 41)

Aux termes d'une décision en date du 30 novembre 2010, les associés de ladite société ont décidé que le siège social sera transféré au lieudit «La Chapelle» 58170 Tazilly et que le gérant principal sera Stéphane Pornin,domicilié à «La Chapelle» 58170 Tazilly, suite à la démission de Marie France Pornin, née Pilorge.

AL58249184

Aux termes du procès-verbal de l'AGO du 26 Avril 2012, les associés ont décidé de transférer le siège social du 8, rue de Lourdes 58000 Nevers à **Agropole du Marault CS 70001 58470 Magny Cours** et ont décidé de nommer en qualité de co-gérante Mme Cécilia Crapoulet demeurant 3 route d'azy 58490 Saint Parize le Châtel en remplacement de Mr Régis Grémion démissionnaire, à compter du même jour, les statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention sera faite au RCS de Nevers.
La Gérance

AL58249163

DÉSIGNATION

AELSLIFE

SAS au capital de 37000 €
Siège social: 138 rue Francis Garnier,
58000 Nevers.
488247875 RCS Nevers

L'assemblée générale du 06/04/21012 a pris acte de la fin du mandat de Président de M. Marc Leblanc, et a désigné en qualité de Président M. Serge Kratz demeurant au 21 rue Haute, 78450 Chavenay.
Modification au RCS de Nevers

AL58249187

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

EARL GILLONNIER-FERRAND

Société civile au capital de 212 500 euros
Siège social : Nérondes, 58140 Menestreau
750 382 731 RCS Nevers

L'assemblée générale extraordinaire du 11 juin 2012 a nommé M. Philippe Ferrand, demeurant à Druyes Les Belles Fontaines (Yonne), 2 chemin du stade du Pron, aux fonctions de gérant.
Pour avis, la gérance.

AL58249177

CESSION

Etude de Me JOURDIER
Notaire à Decize

Suivant acte de Me Jourdier, en date du 25/05/2012, engt à Nevers le 01/06/2012 beau 2012/758 case 1 extrait 1632 a été constatée la vente par la SARL «CAMPING ET GITES DES BAINS», au capital de 10 000 €, siège à Saint Honoré les Bains (58), 15 avenue Jean Mermoz, RCS Nevers 480 806 975 (2005 b 29) au profit de la SARL« CAMPING ET GITES DES BAINS SAINT HONORE » au capital de 20 000 € siège à Saint Honoré les Bains (58) 15 avenue Jean Mermoz, RCS Nevers 751 339 862, d'un fonds de commerce de : « Location de terrains de camping, vente de plats cuisines et boissons a emporter, débit de boissons, bimbeloterie, location de résidences, activités de loisirs, plâtrerie, peinture, vitrerie, aménagements, finitions, aménagement d'espaces verts et installations de piscines et de sites de camping » exploité à Saint Honore les Bains (58360), 15 avenue Jean Mermoz, RCS Nevers 480 806 975 (2005 b 29)
Prix : deux cent quatre vingt dix mille euros (290 000,00 €) s'appliquant aux éléments incorporels pour 270 000 €, au matériel et au mobilier pour 20 000 € payé comptant.
Propriété : jour de l'acte
Date d'entrée en jouissance : 25 mai 2012
Oppositions chez le notaire dans les 10 jours suivants l'insertion ou la publicité au bulletin officiel des annonces commerciales.
Pour insertion.
Le Notaire.

AL58249183

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

SARL ESPACE ET CONFORT

Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 €
Siège social : 1 Rue des Ceps - 89240 Chevannes
RCS Auxerre 529 197 105

L'assemblée générale extraordinaire du 18 janvier 2012 :
- a ajouté à l'objet social de la société l'activité de pose de carrelage à compter du 18 janvier 2012
- a constaté la démission de M. Bruno Boulmier de ses fonctions de gérant à compter du 18 janvier 2012
- a transféré le siège social 1 ruelle du Moulin, 89240 Escamps à compter du 18 janvier 2012

Pour avis et mention, la gérance

AL89248926

MARS

SCI au capital de 30 000 Euros
10 rue Paul Doumer - 89100 Sens
523226538 R.C.S. Sens

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30 mai 2012 il a été pris acte de la nomination de monsieur Jean Paul Loret, demeurant Le Ruth, 2 Impasse des pêcheurs 77620 Egreville en qualité de nouveau gérant, à compter du 30 mai 2012 pour une durée illimitée, en remplacement de monsieur Bruno Renard, démissionnaire.
Autres modifications :
- Transfert du siège social au 40 rue Emile Zola 89100 Sens.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens

AL89249203

CREATEURS EUROPEENS ASSOCIES

SAS au capital de 216.000 €
Siège social : 14 rue Laferrière - 75009 Paris
382 709 988 RCS Paris

L'assemblée générale extraordinaire en date du 6 janvier 2012 a décidé de :
Transférer le siège social au 5 rue Victor Hugo 89400 Cheny à compter du 1/06/2012.
Créer pour les éditions musicales et toute autre oeuvre audiovisuelle le label C.E.A MUSIKA-S PICCIOTO ou C.E.A MUSIKA ou EDIMUSIC, pour les oeuvres d'arts le label ARTE C.E.A ou ARTE C.E.A.-S.P, pour les éditions le label C.E.A EDI ou NEW LETTERS, pour tous les arts décoratives C.E.A DECO.
L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.
Comme conséquence de ce transfert, la société fera l'objet d'une immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés d'Auxerre désormais compétent à son égard.

AL89249179

AUTOMOTIVE LIGHTING REAR LAMPS FRANCE

S.A.S. au capital de 5 134 480 €
Siège social : 9, rue Albert Berner
89330 Saint Julien du Sault
329 959 217 RCS Sens

Suivant procès-verbal en date du 06/03/2012, l'associé unique :
a nommé en qualité de commissaires aux comptes ,Ài Titulaire la société ERNST & YOUNG et Autres S.A.S. à capital variable, Paris la Défense 1, 1/2, place des Saisons 92400 Courbevoie, 438 476 913 RCS Nanterre en remplacement du cabinet Deloitte, Suppléant la société AUDITEX S.A.S. à capital variable, Paris la Défense 1, 1/2, place des Saisons 92400 Courbevoie, 377 652 938 RCS Nanterre, en remplacement du cabinet BEAS.
Statuant en application de l'article I.225-248 du code de commerce, a décidé de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la Société.
Mention sera portée au RCS de Sens.

AL89249178

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

EDTR

SARL au capital de 5 470 €
Siège Social : Bel Air, Cidex 125
89150 Brannay
397 875 535 RCS Sens

Aux termes de l'AGE du 23 mai 2012, il a été décidé d'augmenter par apport en numéraire le capital social de 370 € pour le porter à 5 840 €, par création de 37 nouvelles parts émises au prix de 230 €, soit avec une prime d'émission de 220 €. Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés.

AL89249187

Information concernant les époux :
Monsieur Jean-Marc Roger Dobel, Chauffeur poids-lourds, et Madame Patricia Jeanne Claudine Cavan, Assistante maternelle, son épouse, demeurant ensemble à Gisy-Les-Nobles(89140), 3 Rue du Gué,
Nés savoir :
Monsieur Dobel à Montereau-Fault-Yonne (77130) le 20 janvier 1962,
Madame Cavan à Magny-en-Vexin (95420) le 27 mars 1951,
Mariés Monsieur en premières noces et Madame en secondes noces sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de Gisy-Les-Nobles (89140), le 23 février 2002.
Ce régime n'a subi aucune modification conventionnelle ou judiciaire depuis.
Madame étant divorcée en premières noces de Monsieur René Marcel Dufour, suivant jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de Sens, le 29 mars 1991, devenu définitif.
Monsieur est de nationalité française.
Madame est de nationalité française.
Résidents au sens de la réglementation fiscale.
Information concernant la modification du régime matrimonial :
Adoption du régime de la séparation de biens pure et simple.
Acte contenant le changement de régime matrimonial reçu par Maître Clotilde Tatat, notaire associé de la société « Clotilde TATAT, Emmanuel ARNAUD et Christophe DUGROSSY, notaires, associés d'une Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial » dont le siège est à Sens (Yonne), 28, avenue Georges Pompidou, le 5 juin 2012,
Information concernant l'opposition :
Opposition à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès de Maître Clotilde Tatat, Notaire associé 28 avenue Georges Pompidou, BP 426 ,Ài 89104 Sens Cedex.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.
Pour avis et mention
Maître Clotilde TATAT, notaire.

AL89249177

RECTIFICATIF

Etude de
Me Nadia ARCANGELI-ZERR
Notaire à Clamecy

Dans l'annonce publiée dans Terre de Bour-

gogne du 25 mai 2012 concernant la SARL «MILLE ET UNE CHOSES». Il fallait lire : Gérance : Mme Catherine Marie-Claude Creneau, assistance maternelle, demeurant à Auxerre (Yonne), rue de Chablis, résidence Croix du sud B. *AL89239154*

AVIS DE CONSTITUTION

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
89000 Saint-Georges-sur-Baulche

INSTALLATIONS PLANCHERS SURELEVES TECHNIQUES

Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 euros
Siège social : 1 rue du Moulin - 89100 Saligny

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Auxerre du 9 juin 2012, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : INSTALLATIONS PLANCHERS SURELEVES TECHNIQUES
Siège social : 1 rue du Moulin, 89100 Saligny
Objet social : tous travaux de revêtement de sol
Durée de la Société: 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 3 000 euros
Gérance : Madame Pascale Froissart et Monsieur Rémi Froissart demeurant ensemble 41 rue des Rougemonts 89100 Saligny
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Sens.
Pour avis La Gérance
AL89249202

Constitution SSP à Auxerre en date du 11-06-2012 de la SASU mafuturevoitureallemande. Capital: 1 Euros. Siège: 105 rue des Mignottes, 89000 Auxerre. Durée: 99 ans. Présidence: Gadrat Rodolphe, Domaine de Montboulon 89000 Perrigny. Objet: achat/vente/réparation de véhicules européens. Admission aux Assemblées: Chaque Actionnaire peut participer aux décisions collectives en personne ou représenté. Droit de vote: Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. RCS: Auxerre.
AL89249201

Aux termes d'un acte SSP en date du 10 juin 2012 il a été constitué une société
Dénomination sociale : OCEANIE
Siège social : 40 Rue Emile Zola 89100 Sens, 89100 Sens
Forme : Société Civile Immobilière
Capital : 70 000 €
Objet social : Construction Vente Acquisition d'Immeubles,de Terrains, Administration et exploitation par bail. Location de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d Acquisition échange apport ou autrement.
Gérance : Monsieur Jean Paul Loret, Le Ruth, 2 impasse des pêcheurs, 77620 Egreville
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens
AL89249199

Constitution SSP à Auxerre en date du 11-06-2012 de la SASU mafuturevoitureamericaine. Capital: 1 Euros. Siège: 105 rue des Mignottes, 89000 Auxerre. Durée: 99 ans. Présidence: Gadrat Rodolphe, Domaine de Montboulon 89000 Perrigny. Objet: Achat, vente, réparation de véhicule américains. Admission aux Assemblées: Chaque Actionnaire peut participer aux décisions collectives en personne ou représenté. Droit de vote: Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. RCS: Auxerre.
AL89249200

CONTRIBUO

Société à responsabilité limitée
au capital de 50 500 euros
Siège social : 46, rue de Bourgogne
89000 Auxerre

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à SENS (Yonne) du 1er juin 2012, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : CONTRIBUO
Siège social : 46, rue de Bourgogne, 89000 Auxerre
Objet social : La constitution d'un groupe de sociétés et l'animation de ce groupe. La gestion, l'achat et la vente de participations dans toutes sociétés. Toutes prestations de services, conseils.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 50 500 euros
Gérance : Monsieur Pieter Dekocker, demeurant 46, rue de Bourgogne 89000 Auxerre, a été nommé gérant.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.
Pour avis
La Gérance
AL89249191

SCI» BERIMAX

Société civile immobilière au capital de 8 400 €
Siège social: 8 Rue Collet - 89270 Vermenton

Aux termes d'un acte sous seing privé le 20 mai 2012, Enregistré à Auxerre le 07/06/2012 bordereau N°2012/642 Case N°3,
Il a été procédé à la constitution d'une société civile immobilière aux caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SCI BERIMAX
Forme : Société civile immobilière
Capital : 8 400 €uros, Apports en numéraire
Siège social : 8 Rue Collet, 89270 Vermenton
Objet social : l'acquisition, l'administration, et la gestion par location ou autrement de tous immeubles ou biens immobiliers.
Durée : 99 Années à compter de son immatriculation au registre du Comme ce et des Sociétés.
Gérants : Nommés pour une durée illimitée Monsieur Piffoux Eric et Madame Piffoux Brigitte demeurant ensemble : 8 rue Collet, 89 270 Vermenton
Immatriculation : Registre du Commerce et des sociétés de Auxerre.
Pour Avis, La Gérance
AL89249185

Par acte sous seing privé en date du 6 juin 2012 , il a été constitué une société civile immobilière aux caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : BRIGASTE
Capital : 1 000 €, divisé en 100 parts de 10 €.
Siège social : 5 rue Henri Cavallier 89100 Saint-Denis-Les-Sens
Objet : la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, bail à construction ou autrement, de tous terrains ou biens immobiliers, bâtis ou non bâtis, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.
Durée : 99 ans.
Gérant : Monsieur William Fletcher demeurant à Gron (89100), 6 Route des Epenards.
La société sera immatriculée au RCS de Sens.
AL89249184

NP OPTIQUE

Société à responsabilité limitée
au capital de 5.000 euros
Siège social : La grde Sourée, ZA des Macherins
13 rue de Londres - 89470 Moneteau
RCS Auxerre (en cours)

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Moneteau du 4 juin 2012 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : NP OPTIQUE
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Siège social : La grande Sourée, za des Macherins
13 rue de Londres, 89470 Moneteau
Objet social :la société a pour objet tant en France quà l'étranger : toutes activités relatives à l'optique, la lunetterie, l'audio prothèse et à titre accessoire la photographie, et activités annexes et notamment leur vente, achat, et plus généralement toutes activités commerciales s'y rattachant. La formation professionnelle en optique et lunetterie dans le cadre de la formation continue.
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés;
Capital social : 5 000 euros (Cinq mille euros)
Gérance : Monsieur Arnaud Spillemaecker demeurant 46 rue de la Cave, 89240 Lindry, né le 11/09/1978 à Grande Synthe (59760) de nationalité française, et Madame Hélène Spillemaecker, née Barisaux, demeurant 46, rue de la Cave, 89240 Lindry, née le 10/03/1980 à Béthune (62400) de nationalité française, assurent la gérance de la société pour une durée illimitée.
Immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.
La gérance
AL89249183

Par acte SSP du 11/06/2012, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination: EURL TAXI RUDDY
Capital: 1000 euros
Siège : 88A rue des charmes 89100 Sens
Objet : Transport de personnes et de marchandises a titre onéreux.
Durée : 99 ans
Gérant : M. Ruddy Heldire 88A rue des charmes 89100 Sens.
Immatriculation au RCS de Sens
AL89249182

Aux termes d'un acte SSP en date du 31 mai 2012 il a été constitué une société**Dénomination sociale :** SARL LEDRU BATIMENT-
Siège social : Les Perrots des Bois , 89130 Mézilles
Forme : SARL
Capital : 1500 €
Objet social : Entreprise Générale de Bâtiment
Gérance : Monsieur Eric Ledru, 16 Bd Pierre Larousse, 89130 Toucy
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre
AL89249175

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 30 mai 2012 à Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes (89), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Dénomination sociale :** LE FOURNIL DE SAINT-MAURICE.
Forme : société à responsabilité limitée.
Siège social : 1, rue du Docteur Courtois, 89190 Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes.
Objet social : boulangerie, pâtisserie, épicerie, traiteur, confiserie.
Durée : 99 ans.
Capital social : 5 000 €.
Gérants : M. Jean-Christophe Lallemand, demeurant 5, rue des Cerisiers, 89260 Sognes, et Mme Nathalie Lagon, demeurant 5, rue des Cerisiers, 89260 Sognes.
La Société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens. La Gérance
AL89249126

RECTIFICATIF

Erratum à l'annonce concernant la société DELZONGLE parue dans le présent journal du 01/06/2012, il fallait lire : mention sera faite **au RCS de Sens** et non de Créteil.
AL89249188

Rectificatif à l'annonce publiée dans Terres de Bourgogne du 03/02/2012 concernant la société AKSANA. Il fallait lire : Par acte SSP du 05/06/2012 et Siège social : 38 bis rue d'Egleny, 89000 Auxerre
AL89249181

SCI PONTUS

Annonce rectificative et complémentaire à l'annonce 89178981 du 27/04/2012 ; la SCI PONTUS dont le siège social était situé maison de la Centenaire, Le moulin de Vaux ,89240 Beauvoir, immatriculée au RCS d'Auxerre sous le no 493 933 188 devient SCI 1,2,3 Soleil et sera immatriculée au RCS de Sens suite au transfert de son siège social au 7 chemin du Ravillon 89110 Poilly sur Tholon.
Pour insertion, le gérant
AL89249173

ADDITIF

Dans l'annonce n° 89219081 du 8 juin 2012 concernant la société « H & C Services », il convient d'ajouter que **les associés ont pris acte de la démission de Monsieur Rémi Carrier en qualité de co-gérant et ont décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.**
AL89249180

DISSOLUTION LIQUIDATION

FIDUCIAL SOFIRAL
15 A Avenue du Château
89000 Saint-Georges-sur-Baulche

SARL LA PALOMBIERE

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 7 622,45 euros
Siège : Pl. du Champ de Foire - 89450 Vézelay
RCS Auxerre 412 136 699

L'Assemblée Générale réunie le 7 juin 2012 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Catherine Pandel de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis Le Liquidateur
AL89249189

EURL TRABUCHET

EURL au capital de 2500 €
Siège social: 2-4 Bd Vaulabelle, 89000 Auxerre
507981595 RCS Auxerre

L'AGE du 31 mai 2012 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31 mai 2012, nommé en qualité de liquidateur Mme Cordes Marie-Paule, demeurant 6 rue du lavoir, Usselot, 89560 Ouanne, et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur.
Modification au RCS de Auxerre
AL89249176

MODIFICATION DE CAPITAL

L'ATELIER DES SAVEURS

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros porté à 210 000 euros
Siège social : 15 rue Valentin Privé,
89300 Joigny
535 192 405 RCS Sens

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 31 mai 2012 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 200 000 euros par apports en numéraire, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
Article - Capital social
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à dix mille (10 000) euros
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à Deux Cent Dix Mille (210 000) euros.
Pour avis
La Gérance
AL89249196

Abonnement Terres de Bourgogne



Chaque vendredi dans votre boîte à lettre

☐ Je m'abonne pour 1 an à Terres de Bourgogne 95 €
☐ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 30 €
Total.....

☐ Je m'abonne pour 2 ans à Terres de Bourgogne 185 €
☐ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 60 €
Total.....

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom: Prénom:
Raison sociale:
Adresse:
Lieu-dit: CP: Ville:
Tél:
Fax:
Mobile:
Email: @
Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail
☐ Je demande une facture

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

NON DISSOLUTION

EURL ASGPP

Entreprise Unipersonnelle à
Responsabilité Limitée
Au capital de 1 000,00 €
Siège Social : 31 Chemin de la Vallée
77140 Darvault
521 680 025 RCS Melun

Aux termes du PV de l'AGE du 30 avril 2012, il résulte que : L'AGE statuant conformément à l'article L223-42 du code de Commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société.
Mention sera faite au RCS de Melun.
Pour avis,
AL89249115

TRANSFERT DE SIÈGE

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
12 rue Lamartine - 58000 Nevers

LAIROT PERE ET FILS

SARL au capital de 7 622,45 euros
50 Grane rue - 89450 Asquins
R.C.S. Auxerre 398 964 775

Délibération du 21/05/2012 : L'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 50 Grande Rue, 89450 Asquins au 67 Grande Rue 89450 Asquins à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
Pour avis
La Gérance
AL89249171

DÉLIBÉRATION

CHEVILLON IMPRIMEUR

SCOP SA à Capital Variable
Siège Social : 26 boulevard Kennedy,
89100 Sens
RCS Sens : B440 380 343

Modification du Conseil d'administration
Aux termes d'une délibération en date du samedi 2 juin 2012, l'assemblée générale ordinaire
A pris acte de l'arrêt du mandat de l'administrateur suivant :
- Sa coop capital variable NOUVELLE IMPRIMERIE LABALLERY
Le conseil d'Administration est désormais composé de 7 membres.
Pour avis,
Anne-Lise Rabotin, Présidente du conseil d'administration.
AL89249190

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

MS NOISE

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 1 Bd des Noyers Pompons
89100 Sens
491 989 281 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 8 juin 2012, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant Monsieur Pieter Dekocker, demeurant 46, rue de Bourgogne 89000 Auxerre, pour une durée illimitée.
Pour avis
La Gérance
AL89249194

IONBENCH

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 3, route de Chamvres
89300 Joigny
537 654 295 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 8 juin 2012, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant Monsieur Pieter Dekocker, demeurant 46, rue de Bourgogne 89000 Auxerre, pour une durée illimitée.
Pour avis
La Gérance
AL89249193

CITOYENNETE Cette année est une année riche en élections. On voit les spots des multiples partis passer à la télévision. Mais les législatives, à quoi ça sert ?

L'Assemblée nationale : la représentation du peuple français

Après la campagne des présidentielles, les citoyens français se préparent à voter pour leurs députés, les dimanches 10 et 17 juin. Un grand rendez-vous de la vie politique, mais à quoi ça sert, au juste ? En France, on compte 577 circonscriptions depuis 2009. Une circonscription voit ses limites fixées, à l'intérieur des départements et des collectivités d'Outre-mer, par le code électoral sur des bases démographiques. Elles doivent représenter un nombre comparable d'habitants afin de respecter le principe d'égalité devant le suffrage. L'ordonnance du 29 juillet a créé onze circonscription à l'étranger. Les Français qui y sont établis pourront donc, pour la première fois, désigner des députés.


MYRIAM TRICOCI
L'Assemblée nationale siège au Palais Bourbon, à Paris.

Une histoire mouvementée

L'Assemblée nationale a été créée pendant la Révolution française, le 17 juin 1789, pour marquer la souveraineté du peuple français. Un mois après la réunion des États généraux à Versailles, les députés du Tiers État, considérant qu'ils représentent « *les quatre-vingt-seize centièmes au moins de la nation* » se proclament Assemblée nationale. Ils font acte de souveraineté en matière d'impôt et décident d'élaborer une constitution limitant les pouvoirs du roi. La souveraineté réside désormais, non plus dans la personne du monarque, mais dans la nation qui l'exerce par l'intermédiaire de représentants qu'elle choisit. Mais cette appellation disparaîtra jusqu'à l'avènement de la IVe République.

La représentation du peuple se cherche. Il faudra attendre la constitution du 27 octobre 1946 pour voir consacrée la souveraineté parlementaire et la primauté du pouvoir législatif. Le général de Gaulle mettra en place la Ve République, en 1958, avec des procédures instaurant un parlementarisme rationalisé. C'est le régime actuel.

Un député, comment ça marche ?

Les députés sont élus pour voter les lois et contrôler l'action du Gouvernement. Deux fois par semaine, ils se réunissent pour préparer les textes de loi et poser des questions au Gouvernement. Ils bénéficient, comme les sénateurs, d'un statut protecteur, conçu non comme un privilège mais comme un moyen destiné à leur assurer l'indépendance et la liberté d'expression nécessaires à l'exercice de leur mandat. Pour se présenter à la députation, il faut être Français, majeur et jouir de ses droits civils et politique. Et ne pas être inéligible (placé sous tutelle, en faillite personnelle, respecter les comptes de campagne, ne pas être défenseur des droits ou contrôleur général des prisons…) Les hauts fonctionnaires ne peuvent pas se présenter dans le département où ils sont en poste pour éviter qu'ils abusent de leur position d'autorité.

Selon le vote des Français, l'Assemblée nationale appuiera l'action du Gouvernement en place (selon l'idée du général de Gaulle) ou la limitera (c'est la cohabitation, comme les Français l'ont connue sous François Mitterrand ou Jacques Chirac). Les scrutins présidentiels et législatifs rapprochés et les durées de mandat plus courtes (5 ans au lieu de 7) ont été prévus pour éviter les situations de cohabitation plus délicates pour la gestion du Gouvernement. Les urnes rendront leur verdict le 17 juin. **M. TRICOCI**

Pour en savoir plus : www.elections-legislatives.fr

LA PROCURATION

Que l'on soit de mariage à l'autre bout de la France, qu'on anime un stand sur un salon professionnel, qu'on parte en vacance ce jour-là ou qu'on soit hospitalisé et il est impossible de se rendre dans un bureau de vote. Néanmoins, il reste possible de voter par procuration. On peut ainsi mandater un électeur de son choix pour voter. Il faut, pour cela, se rendre au commissariat, à la gendarmerie, au tribunal d'Instance ou auprès des autorités consulaires de son domicile ou de son lieu de travail. La personne qui donne procuration (le mandant) désigne librement la personne qui votera à sa place (le mandataire) à condition que celle-ci soit inscrite sur les listes électorales de la même commune qu'elle et qu'elle n'ait pas reçu d'autre procuration en France. La procuration peut être faite pour une seule élection ou pour une durée limitée. Le motif de l'absence est indiqué par une déclaration sur l'honneur sur le formulaire adapté. Si le mandat ne peut pas se déplacer pour raison de santé sérieuse, il peut demander par écrit aux autorités de venir à domicile pour établir la procuration.

coin cuisine

Suprême de volailles fermières aux morilles, tagliatelles au magret fumé (4 personnes)

Temps de préparation : 10 minutes.
Temps de cuisson : 20 minutes.


DR

Ingrédients

- 4 filets de volailles fermières,
- 300 grammes de morilles,
- 500 grammes de tagliatelles,
- 1 magret séché et fumé,
- 100 grammes d'échalotes,
- 2 gousses d'ail,
- Sel,
- Poivre,
- Piment d'Espelette,
- Thym,
- Romarin,
- Laurier,
- 1 bouteille de vin blanc « sucré »,
- 1litre de crème,
- 1 botte de ciboulette.

Réalisation

Faire cuire les morilles dans une poêle. Ajouter le bouquet garni composé d'échalotes, d'ail, de sel, de poivre, de piment, de thym, de romarin et de laurier. Puis verser le vin blanc sucré et la crème. Mélanger.
Pocher les suprêmes dans la sauce aux morilles durant huit minutes.
Faire cuire les tagliatelles et mélanger les à la crème, aux morilles et au magret fumé coupé en fines lamelles.
Dresser les assiettes en disposant les filets de volailles sur les tagliatelles et en parsemant de ciboulette finement ciselée.

Recette créée par Julien Duboué, Chef du restaurant « Dans les Landes » (Paris).

vient de paraître

La taille des arbres en nuage

« La taille des arbres en nuage. Principes et mise en œuvre » est un ouvrage de Christian Coureau et de Marie-Claude Eyraud paru aux éditions Ulmer (www.editions-ulmer.fr).



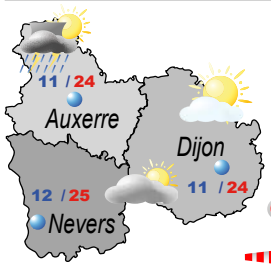
26 euros

La taille en nuage est bien sûr une technique traditionnellement utilisée dans les jardins japonais. Dans le présent ouvrage, ces techniques sont explicitées pour pouvoir les appliquer sous les latitudes occidentales. Inspirées des formes que prennent certains arbres pour s'adapter à leur environnement naturel, les techniques présentées par Christian Coureau reposent sur 20 ans de pratique et d'expérience. Après un petit rappel historique et contextuel, les techniques à proprement parler sont présentées. Un chapitre particulier présente les espèces qui se prêtent le mieux à cet art : genévrier, pin, autres conifères, feuillus et autres arbres. Quelques pages sont consacrées aux maladies et attaques possibles. À noter de très nombreux dessins qui montrent précisément les gestes à accomplir.

THIERRY MICHEL

▶ Prévisions **météo** du 15 au 17 juin

Vendredi 15 Juin



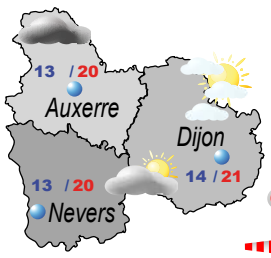
Instable
Ce vendredi sera partagé entre de timides éclaircies et quelques averses orageuses. Les vents souffleront faiblement.

T° mini : 10 à 12 °C
T° maxi : 24 à 26 °C

Vents : Sud 10 km/h

Ste Germaine
Soleil : 06:18 - 21:52
Lune : 03:31 - 18:14

Samedi 16 Juin



Nuages et éclaircies
Le ciel sera bien nuageux à couvert mais le soleil fera tout de même quelques apparitions localement.

T° mini : 12 à 14 °C
T° maxi : 20 à 22 °C

Vents : Sud-Sud-Ouest 20 km/h

St Régis
Soleil : 06:18 - 21:52
Lune : 04:03 - 19:12

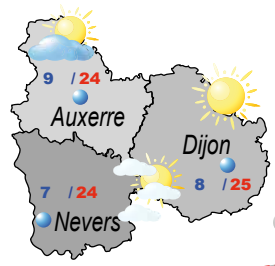
Météo de la Bourgogne

DIJON CÉRÉALES

AGATE FRANCE
AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 17 Juin



Ensoleillé
Un temps bien agréable et ensoleillé s'annonce, avec quelques cumulus de beau temps. Les vents souffleront faiblement.

T° mini : 6 à 8 °C
T° maxi : 24 à 26 °C

Vents : Est-Sud-Est 10 km/h

St Hervé
Soleil : 06:18 - 21:52
Lune : 04:40 - 20:07

Prévisions à 7 jours

Lundi 18 au Mercredi 20 Juin :
Des précipitations, parfois orageuses, et quelques éclaircies en perspective pour ces prochains jours.
Vents : Est-Nord-Est à 10 km/h
T° mini. : 5 à 17 °C T° maxi. : 20 à 22 °C

Jeudi 21 au Dimanche 24 Juin :
De nombreuses averses orageuses sont attendues au cours de cette période.
Vents : Nord à 20 km/h
T° mini. : 12 à 18 °C T° maxi. : 22 à 24 °C

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy

▶ Sudoku

				6	8		3	9
			2					8
					3	7	4	6
	2	3			6			1
9			4			8	2	
7	8	9	3					
2					4			
6	1		8	2				

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
1. chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
2. chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
3. chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Résultats du précédent numéro

6	3	4	8	7	9	2	5	1
2	1	8	5	3	6	7	4	9
7	5	9	4	2	1	3	8	6
1	4	7	9	8	5	6	2	3
5	6	2	7	1	3	8	9	4
9	8	3	2	6	4	1	7	5
8	9	6	3	5	7	4	1	2
3	2	5	1	4	8	9	6	7
4	7	1	6	9	2	5	3	8

▶ **Télévision** Sélection du 16 au 22 juin

Samedi 16

TF1
20.50 Les enfants de la télé. Divertissement présenté par Arthur, avec Sophie Marceau, Gad Elmaleh, Helena Noguerra, M. Seigner, Alice Taglioni, Christophe Lambert, Vigon.
23.20 Les experts, Miami ⓾.

FRANCE 2
20.35 Les années bonheur. Divertissement de P. Sébastien, avec Julie Pietri, Herbert Léonard, Pascal Obispo, Thierry Amiel, Salvatore Adamo, Catherine Ringer, Collectif Métissé, Frank Michael, Matt Bianco, Enrico Macias, Diane Tell, etc.
23.15 On n'est pas couché.

FRANCE 3
20.35 La saison des immortelles ★★. Téléfilm avec Olivier Marchal, Marc Bodnar, Pascal Elso, Patrick Rocca ⓾. (voir Sélection)
22.15 Les cerfs-volants ★. Téléfilm avec Marc-André Grondin, Gaëlle Bona. *Très moyen.*

ARTE
20.45 L'aventure humaine «Les héros oubliés de la bataille de Trafalgar» ★★. *Intéressant.*
21.30 L'aventure humaine «Évadés du bagne australien...».
22.30 London calling (2/4).

M6
20.50 Hawaii 5-0. Série ⓾.

CANAL +
20.50 Hell driver ★. Fantastique (2011) de P. Lussier, avec Nicolas Cage (1h41) ⓬. *Sans intérêt.*

Dimanche 17

TF1
19.15 Élections législatives «Deuxième tour». Soirée présentée par Claire Chazal et Gilles Bouleau.
21.30 Esprit criminels. Série ⓬.

FRANCE 2
19.00 Législatives 2012 «Deuxième tour». Soirée présentée par David Pujadas et Élise Lucet.
22.35 Faites entrer l'accusé «Siegler/Moris...». Magazine ⓾.

FRANCE 3
18.55 Soirée législative 2012 «Deuxième tour». Soirée présentée par Carole Gaessler.
00.05 The moon and sixpence. Drame en VO et NB (1942) de A. Lewin, avec George Sanders (1h35).

ARTE
20.40 Le train de 16h50 ★. Policier en NB (1961) de G. Pollock, d'après A. Christie, avec Margaret Rutherford (1h21). *Amusant.*
22.05 La vraie Miss Marple «Margaret Rutherford» ★★. *Pas mal.*
23.35 Karlheinz Stockhausen «Le voyage de Michel autour de la Terre». Opéra.

M6
20.30 Football «Euro 2012 : Portugal/Pay-Bas».
22.50 Enquête exclusive «Cuba : Fiesta, débrouille et interdits».

CANAL +
20.50 Strike back «Mission Zimbabwe» ★★. Téléfilm avec Richard Armitage (1h28) ⓬. *Haletant.*

Lundi 18

TF1
20.35 Football «Euro 2012 : Croatie/Espagne ou Italie/Irlande».
23.05 Les experts, Manhattan. Série avec Gary Sinise ⓾.

FRANCE 2
20.35 Cold case, affaires : «À deux doigts du paradis», «Nos meilleures années», «Le dernier des cinq». Série avec Katryn Morris ⓬.
22.55 Mots croisés. Magazine présenté par Yves Calvi.

FRANCE 3
20.35 La France qui danse. Documentaire.
23.00 Madame la ministre. Documentaire.

ARTE
20.35 Le mariage de Maria Braun ★★★. Drame en VO (1978) de R. W. Fassbinder, avec Hannah Schygulla (1h55). *Une œuvre superbe et saisissante.*
22.35 Il était une fois… «Le mariage de Maria Braun».
23.25 Le droit du plus fort ★. Drame en VO (1975) de et avec R. W. Fassbinder (1h58) ⓬. *Déprimant.*

M6
20.50 L'amour est dans le pré «Que sont-ils devenus ?». Magazine présenté par K. Le Marchand.

CANAL +
20.55 MI-5 (3 et 4/8) ★★. Série avec Richard Armitage, Peter Firth ⓾. *Des épisodes captivants et très bien faits.*

Mardi 19

TF1
20.50 Dr. House ★★. Série avec Hugh Laurie ⓾. *Excellent.*
23.20 Enquêtes et révélations «Délits de fuite, conduite sans permis : Les nouveaux délinquants de la route». Magazine.

FRANCE 2
20.50 Ce que pensent les hommes ★★. Comédie (2008) de Ken Kwapis, avec Ginnifer Goodwin, Jennifer Aniston, Scarlett Johansson (2h04). (voir Sélection)
La nuit documentaire
22.55 Infrarouge : «La gueule de l'emploi», «Les travailleu(rs)ses du sexe ⓭», «Troufions ⓾», «Une peine infinie, histoire d'un condamné à mort ⓾», «La mise à mort du travail».

FRANCE 3
20.35 Monsieur Julien ★. Téléfilm avec Christian Rauth, Sonia Amori ⓾. *Peu crédible et assez malsain.*
22.45 Législatives 2012, la vraie campagne. Documentaire.

ARTE
20.35 39-40, la guerre des images ★★. *Un peu superficiel.*
22.40 Downing Street «Au service de Sa Majesté ?» ★★. *Intéressant.*

M6
20.30 Football «Euro 2012 : Suède/France», en direct de Kiev.

CANAL +
20.55 Beginners ★. Comédie dramatique (2011) de Mike Mills, avec Ewan McGregor (1h40). *Moyen.*

Mercredi 20

TF1
20.50 Les experts. Série ⓬.
23.20 New York, section criminelle. Série ⓬.

FRANCE 2
20.50 Aïcha «Vacances infernales» ★. Téléfilm avec Sofia Essaïdi, Amidou, Biyouna (1h30). *Décevant.*
22.15 The closer, L.A. enquêtes prioritaires : «Mafia blues», «Sous le sceau du secret» ★★. Série avec Kyra Sedgwick ⓾. *Excellent.*

FRANCE 3
20.35 Musiques en fête. Divertissement présenté par Alain Duault et Nathalie Manfrino, avec Ruggero Raimondi, Nolwenn Leroy, Florian Laconi, Salvatore Adamo, , etc. En direct du théâtre antique d'Orange.

ARTE
20.35 Les rêves dansants ★★. Documentaire en VO (2010) de A. Linsel et R. Hoffmann, avec Pina Bausch (1h25). (voir Sélection)
22.05 Tous les autres s'appellent Ali ★★. Drame en VO (1974) de R. W. Fassbinder, avec Brigitte Mira, El Hedi Ben Salem (1h29). *Poignant.*
23.55 Je ne veux pas seulement qu'on m'aime «Le cinéaste Rainer W. Fassbinder». Documentaire.

M6
20.50 Pékin Express, le passager mystère «Premiers pas en Australie».
23.00 C'est du propre ! Magazine.

CANAL +
20.55 Play. Documentaire.

Jeudi 21

TF1
20.50 Football «Euro 2012 : 1/4 de finale», en direct de Varsovie.
ou
20.50 Section de recherches ★★. Série avec X. Deluc. *Moyen.*

FRANCE 2
20.50 La fête de la musique «30 ans de succès !». Divertissement présenté par Nagui, avec M Pokora, Gérard Lenorman, Shy'm, etc. En direct de Carcassonne.

FRANCE 3
20.35 Les égarés ★★. Drame (2003) de A. Téchiné, avec Emmanuelle Béart (1h31) ⓾. *Émouvant.*
22.55 Entre ses mains ★★. Policier (2005) de Anne Fontaine, avec Isabelle Carré, Benoît Poelvoorde (1h28) ⓾. (voir Sélection)

ARTE
20.35 Orgueil et préjugés (5 et 6/6) ★★★. Téléfilm avec Jennifer Ehle, Colin Firth (1h40). *Superbe.*
22.20 Don Giovanni . Opéra.

M6
20.30 Football «Euro 2012 : 1/4 de finale».
22.30 Ma femme, ma fille, un déménagement ★★. Téléfilm avec P. Légitimus (1h40). *Sympathique.*
ou
20.50 Ma femme, ma fille, 2 bébés ★★. Téléfilm. *Amusant, mais gros.*

CANAL +
20.55 Desperate housewives (22 et 23/23) ★★. *Un excellent final.*

Vendredi 22

TF1
20.35 Football «Euro 2012 : 1/4 de finale», en direct de Gdansk.
22.45 Euro 2012, le mag.
ou
20.50 Les experts, Miami. Série avec David Caruso ⓾.
22.25 Secret story ⓾.
00.20 Secret story, l'after ⓾.

FRANCE 2
20.35 Obsessions ★★. Téléfilm avec Émilie Dequenne, Samuel Le Bihan (1h36) ⓾. *Très prenant.*
22.25 Roses à crédit ★. Téléfilm avec Léa Seydoux (1h40). *Confus.*
00.05 Mon Taratata à moi.

FRANCE 3
20.35 Thalassa. Magazine présenté en direct d'Ajaccio.
23.25 Les patients de l'espoir. Documentaire.

ARTE
20.35 Fondu au noir ★. Téléfilm avec Senta Berger, Bruno Ganz (1h22). *Beau, mais ennuyeux.*
22.10 Sous le soleil de minuit «Un voyage en Finlande», en direct.

M6
20.30 Football «Euro 2012 : 1/4 de finale».
ou
20.50 NCIS, Los Angeles. Série ⓾.

CANAL +
20.55 Monsieur papa ★★. Comédie (2011) de et avec Kad Merad, et avec Michèle Laroque, G. Meier-Chaurand (1h26). (voir Sélection)

SÉLECTION


DR

Monsieur Papa - Marie élève seule son fils de 12 ans, qui n'a jamais connu son père. Lorsque Marie comprend que cette absence perturbe l'enfant, elle décide d'embaucher Robert, un cadre au chômage, comme papa. Avec cette comédie, Kad Merad signe une œuvre sensible et émouvante. Avec le jeune Gaspard Meier-Chaurand, amusant en sale gosse, et une Michèle Laroque épatante, Kad Merad interprète le type de personnage qu'il affectionne : un homme simple, facile d'accès et très émouvant. Les dialogues font souvent mouche, et le film, entre comédie et émotion, est distrayant. Certes, les seconds rôles sont un peu sacrifiés, et l'on sent que le comédien a eu du mal à se lâcher. Mais, malgré des baisses de rythme et des longueurs, on passe un agréable moment en compagnie de ce père d'adoption et de ce fils en mal d'affection, d'autant que l'aventure entre les deux héros est évitée. ***Vendredi 22, sur Canal +, à 20h55.***

La saison des immortelles - En mai 1944, Simon, ingénieur dans une usine qui travaille pour les Allemands, est le chef d'un réseau de résistance. Cette libre adaptation de faits authentiques a fait l'objet d'un livre de Frédéric Dard et Robert Hossein. En la portant à l'écran, le réalisateur, a adopté un style sobre et dépouillé pour rendre un hommage aux soldats de l'ombre. Mais c'est bien long, et la seconde partie est répétitive. ***Samedi 16, sur France 3, à 20h35.***

Ce que pensent les hommes - Gigi ne cesse de s'interroger sur les comportements des hommes qu'elle rencontre. Ce film tente d'expliquer comment les uns et les autres (à savoir Mars et Vénus) envisagent ces relations. Malgré quelques poncifs et une réalisation un peu paresseuse, ce film choral offre quelques scènes assez amusantes. Quant à l'interprétation, elle est impeccable. Mais tout cela ne vole pas très haut. ***Mardi 19, sur France 2, à 20h50.***

Les rêves dansants - Après les seniors, c'est à des adolescents, qui n'ont jamais pris de cours de danse, que la chorégraphe Pina Bausch a proposé d'interpréter son ballet «Kontakthof». On suit leurs répétitions, dirigées par deux collaboratrices de la chorégraphe, puis le spectacle. Les débuts sont maladroits, et ces danseurs en herbe avouent leur peur de ne pas être à la hauteur. C'est passionnant et plein d'enseignements. ***Mercredi 20, sur Arte, à 20h35.***

Entre ses mains - Claire, mariée et mère d'une petite fille, fait la connaissance de Laurent. La force de ce récit repose sur la singularité du couple que forment les héros. L'une est douce et posée, l'autre fébrile et inquiétant. Si l'intrigue est classique, elle est servie par deux comédiens qui lui donnent une densité particulière. Benoît Poelvoorde est étonnant, et Isabelle Carré insuffle à son personnage légèreté, insouciance et fragilité. ***Jeudi 21, sur France 3, à 22h55.***



Vous hésitez à embaucher ?

Pensez au contrat de professionnalisation !

Tout savoir sur le contrat de professionnalisation :
www.fafsea.com Espace Employeurs, ou www.pole-emploi.fr rubrique Actualités

Il est accessible à tout demandeur d'emploi, quel que soit son secteur d'origine, ou à tout jeune souhaitant effectuer ses études en alternance entre un centre de formation et une entreprise.

LE CONTRAT PRO, C'EST POUR VOUS, ENTREPRISE AGRICOLE :

- Une aide au quotidien
- Un salarié motivé
- Un coût réduit grâce aux aides de l'Etat
- Des exonérations de charges patronales
- Une embauche facilitée

Adhérents(1) du FAFSEA(2), pour un conseil sur mesure et un financement par votre OPCA(3), contactez votre conseiller formation du lundi au vendredi

» 03 80 72 98 52

(1) Si vous possédez une exploitation ou une entreprise agricole ayant 1 ou plusieurs salariés, alors vous êtes adhérent du FAFSEA (directement ou par le biais du versement de vos cotisations à la MSA). (2) FAFSEA = Fonds d'Assurance Formation des Salariés des exploitations et Entreprises Agricoles. (3) OPCA = Organisme Paritaire Collecteur Agréé.

L'énergie de vos projets
www.fafsea.com

Création : **Val pg** - Crédits photos © Julioe Images-Fotolia

